

Mobilisations des travailleur·euse·s en Iran :

Étude socio-historique pour penser l'objet syndical autrement

Mémoire de Master 2

Maxime Lauzy

Sous la direction de Madame Chowra Makaremi (LAP)

Membres de jury : Chowra Makaremi

Adnan Çelik

Septembre 2025

*À tous-tes celles et ceux que ce travail évoque,
à tous ces adjectifs, trop étroits pour les dire,
pour toutes leurs luttes d'hier et demain,
pour celles-ci, qui sont nôtres, aussi.*

Avant propos

Remerciements.....	4
Résumé.....	6
Sommaire.....	7
Précisions générales sur le mémoire.....	8
Genèse.....	10

Remerciements

En premier lieu, merci chère Chowra pour toute ton attention, tes éclairages et tes encouragements tout au long de cette aventure débutée lors d'une première rencontre en mars 2023. Après deux ans et demi, je saisis désormais l'étendue de ton influence théorico-émotionnelle dans l'étudiant que je suis. C'est à toi que je dois, entre autres, ma fascination pour l'écho, la résonance et la mise-en-jeu des individus.

Sincères remerciements à Adnan Çelik pour avoir accepté de faire partie d'un jury qui m'honore.

À vous, camarades de S.S.T.I, mes sincères amitiés. Votre engagement sans faille depuis tant d'années inspire autant qu'il éveille la soif de luttés. Merci chère-s Soheila, Sepehr et Alain pour votre temps ainsi que votre confiance. Une pensée pour Parvaneh, envolée trop tôt.

À Meytham, camarade, merci pour tes éclairages, tes témoignages et pour ces heures plongées dans le Berne alternatif en compagnie de Yusuf, mon *dodoshe* que je salue.

Merci à Somayeh et Amir pour le temps et les éclairages partagés. Pensées pour les camarades de Radio Zamaneh dont le travail plus que précieux est grandement menacé.

Tack så mycket chers Saied et Leif pour nos discussions qui ont réchauffé la froideur des nuits stockholmaises.

À mon ami Mathieu, merci pour ta patience lors des relectures, ta sagacité et les échanges toujours stimulants que tu permets.

Mon admiration pour mes camarades de classe et ces deux années de co-construction. C'est à vos côtés que j'ai le plus appris sur ce drôle de monde qu'est la recherche. C'est avec vous que j'ai connu mes plus belles heures de militantisme étudiant, particulièrement auprès du Comité Palestine et lors de l'occupation Leïla Khaled en 2024. Bien que je sois partisan de l'auto-référenciation, notamment en contexte militant, je souhaite embrasser particulièrement Kaan, Manon, Théo, Sirine, Yassine, Doha, Louise, Isabella et Rocco.

Toute ma reconnaissance à Lola Yon-Dominguez et Adriana Escosteguy-Medronho, respectivement doctorante chargée d'enseignement et attachée temporaire de recherche, dont la finesse intellectuelle et la sensibilité dans l'approche de la recherche m'ont profondément marqué. Je me souviendrai longtemps de votre profondeur pédagogique que vos statuts contractuels précaires ne sauraient amoindrir. Un grand merci à Samira Boumlassa, véritable chef d'orchestre du master Études Politiques, dont la vigilance, les conseils avisés et l'attention portée à chacun·e permettent d'évoluer sereinement.

Un mot pour dire l'honneur que j'ai eu de faire partie de ce master ou plutôt, de ce que nous avons su en faire collectivement. Il est devenu une plateforme d'expression collective, donnant vie à l'École, même lorsque cette voix n'était pas désirée. Cette institution, comme les autres, a grandement besoin que ses étudiant·e·s et personnels continuent de prendre la parole partout, tout le temps, dans tous les champs qui les concernent.

Enfin, remerciement infini à mon papa et ma maman. Pour m'avoir fait baigner dans un environnement où tous les mots, les gestes et les pratiques de la « politique » étaient présents. Ce travail est le résultat d'opportunités sociales, affectives et matérielles que vous m'avez offertes, sans quoi rien n'est accessible ni réalisable. Il ne relève ainsi d'aucun mérite, uniquement d'un privilège, que je vous dois.

Résumé

Cette recherche transdisciplinaire vise à mettre en lumière les mobilisations des travailleur·euse·s dans l'Iran contemporain, en se concentrant sur les deux dernières décennies. Elle s'appuie sur des matériaux alternatifs, des archives d'une association de militant·e·s exilé·e·s engagée en soutien aux travailleur·euse·s en Iran aux ressources d'un média indépendant. À travers une démarche socio-historique et un jeu d'échelles constant, il s'agit de cartographier les mobilisations sur cette période. L'étude intègre également des entretiens avec des activistes en exil, afin d'interroger les effets d'un contexte politico-légal répressif sur les pratiques de lutte elles-mêmes. Ce travail entend ainsi contribuer à une réflexion critique sur le syndicat, en confrontant les modèles d'organisation issus des sociétés occidentales à des réalités tout autres, où ils ne vont pas de soi. En somme, cette recherche propose une remise en question de l'universalité supposée du syndicat et explore les ponts possibles entre expériences militantes.

Abstract

This transdisciplinary research aims to shed light on labor mobilizations in contemporary Iran, focusing on the past two decades. It draws on alternative sources, ranging from the archives of an association of exiled activists supporting Iranian workers to materials from an independent media. Through a socio-historical approach and a constant shift in scale, the study seeks to map these mobilizations over time. It also includes interviews with exiled activists, in order to examine how a repressive political and legal context shapes the very practices of struggle. This work contributes to a critical reflection on trade unionism by confronting Western organizational models with very different realities, where such structures cannot be taken for granted. Ultimately, the research questions the supposed universality of trade unions and explores possible connections between activist experiences.

Sommaire

Avant-propos.....	3
Introduction générale.....	12
Chapitre I : Découpe diachronique.....	35
I. Empirie et méthodologies.....	35
II. Chronologie.....	42
Chapitre II : Observation située.....	78
I. Cadre légal et organes de contrôle.....	78
II. Au cœur d'une grève : étude synchronique.....	86
Chapitre III : Transversalité et résonances des luttes.....	102
I. Mobilisations des travailleur·euse·s et mouvements sociaux.....	102
II. Résonance avec les luttes qui «nous attendent ici».....	115
Conclusion.....	118
Annexes.....	121
Bibliographie.....	128
Table des matières.....	142

Précisions générales sur le mémoire

Translittération :

La translittération des mots persans que j'applique suit le schéma suggéré par [l'Association des Études iraniennes](#), en utilisant les lettres de l'alphabet latin ainsi que des signes diacritiques pour signifier les voyelles longues : (ā).

Écriture inclusive :

Je m'attache dans le présent manuscrit à faire usage de l'écriture inclusive (sauf exceptions mentionnées) afin de neutraliser les discriminations sexistes implicites de la langue française. Tout projet politique ou scientifique exige de s'adresser à l'ensemble des celles-ci, au-delà des règles préconçues, loin d'être neutres. J'ai par exemple choisi d'employer le terme de « travailleur·euse » pour ne pas exclure de la réflexion la moitié de la société. Ce choix s'explique d'autant plus que les deux principales langues de mon terrain, le persan et l'anglais, à la différence du français, ne comportent pas de genre grammatical et n'ont de primauté du masculin qui tiennent. Nommer est un outil d'inclusion, une manière de rendre visible ce qui trop souvent est effacé.

Usage des tirets :

Je porte une attention particulière à l'usage du tiret ou du trait d'union dans cette recherche, que je considère comme un geste d'une écriture politique à part entière. Loin d'être un simple signe de ponctuation, il m'évoque un lien, une continuité féconde entre les mots, une volonté de les relier plutôt que de les figer. Cette esthétique du tiret retranscrit me semble-t-il la puissance créatrice du lien, où créer des ponts-entre-les-mots amorce la mise en relation entre idées, expériences, savoirs et territoires.

Usage du je et du nous :

Longtemps dans cette recherche, j'ai préféré le "nous" au "je", sans trop savoir les raisons qui me poussaient à l'utiliser. Je suppose que la quête d'une forme de légitimité académique en était la motivation inconsciente. Mais au fil des relectures et des discussions avec mes camarades de classe, j'ai choisi d'introduire du "je". Ce passage à la première

personne du singulier a produit une forme de libération : il m'a permis de clarifier mes intentions, de nommer mes doutes et avant tout de rendre compte fidèlement de mon parcours de recherche. Je n'y ai pas vu de rupture avec l'exigence scientifique, mais au contraire un pas vers une rigueur située, incarnée et transparente. Les passages où j'emploie le "nous" dans ce mémoire ne renvoient donc pas une quelconque force supérieure scientifique abstraite. Mais plutôt, permettent à chacun·e de se reconnaître ou non dans les expériences collectives et/ou militantes, dans une démarche auto-référentielle qui me tient à cœur.

« Je dis de préférence "je" quand j'assume un argument et "nous" quand j'espère entraîner à ma suite mon lecteur. »

Paul Ricoeur, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Éditions du Seuil, 2000, p. III.

Je précise enfin que la responsabilité de chaque mot écrit ici, de chaque approximation ou erreur d'analyse, m'incombe entièrement.

Genèse

Paris, le 15 octobre 2022. Il est 23 heures passées et les images de l'incendie dans la prison d'Evin de Téhéran affluent sur mon « fil twitter ». Ce soir-là, les quatre coins du territoire iranien tiennent la note d'une contestation populaire qui dure depuis le 16 septembre, date de l'assassinat de Jina Mahsa Amîni. Tous ces rassemblements, toutes ces voix et toutes ces mises-en-jeu de soi individuelles et collectives sont autant de notes à la hauteur, la durée, l'intensité et le timbre spécifiques. En résonance les unes avec les autres, je ne découvrais qu'à cet instant précis la singularité et la nécessité d'écouter encore et encore ces notes, déjà *dés-organisées* en gammes. Était-ce le sort des prisonnier·e·s, pris·e·s au piège des flammes qui m'affectait, ou bien celui de toutes et tous ces révolutionnaires en devenir, de ma génération, sans guère d'autre porte de sortie que celle du soulèvement ? L'émotion suspendait toute possibilité de réponse. Cette nuit, même l'activation du « mode sombre » de mon téléphone n'y faisait rien, la vivacité des flammes m'éblouissait en même temps qu'un besoin de compréhension bientôt obsessionnel m'habitait. Avant de me demander quelles étaient les chances *ir-rationnelles* que de telles entreprises aboutissent ou encore quels étaient les objectifs et les acteur·ice·s majeur·e·s, je sentais une nécessité à déchiffrer ce qui se déroulait sur place pour apprendre d'elles et eux. Ce que la presse française appelait mobilisation anti-régime¹, mouvement de contestation² ou encore manifestation contre le pouvoir³ me paraissait alors être une lecture trop simpliste et dépolitisante. Sans trop savoir pourquoi, il me semblait alors que les soulèvements en Iran étaient avant tout pluriels et que c'est en cela qu'ils relevaient d'un caractère hautement subversif.

Quelques mois plus tard, au début de l'année 2023, j'avais pris pour habitude de dérouler mon « fil twitter » chaque jour pour voir ce qu'il se disait de ces mobilisations. Sans trop savoir pourquoi, et cela aujourd'hui encore, ne pas le faire me faisait culpabiliser.

¹ Le Monde, *Iran : affrontements et incendie au cœur d'une prison de Téhéran connue pour détenir des prisonniers politiques*, 16 octobre 2022, [en ligne], disponible sur :

https://www.lemonde.fr/international/article/2022/10/16/iran-affrontements-et-incendie-au-c-ur-d-une-prison-de-teheran-connue-pour-detenir-des-prisonniers-politiques_6145985_3210.html, (consulté le 1 juillet 2024)

² Le Nouvel Observateur, *Incendie à la prison d'Evin après une journée de manifestations en Iran*, 16 octobre 2022, [en ligne], disponible sur :

<https://www.nouvelobs.com/monde/20221016.OBS64687/incendie-a-la-prison-d-evin-apres-une-journee-de-manifestations-en-iran.html> (consulté le 1 juillet 2024)

³ Libération, *Le bilan passe à huit morts après un incendie et des affrontements à la prison d'Evin, la « Bastille » d'Iran*, 16 octobre 2022, [en ligne], disponible sur :

https://www.liberation.fr/international/moyen-orient/apres-un-incendie-et-des-affrontements-quatre-morts-a-la-prison-devin-la-bastille-diran-20221016_6JHHTNUDDVETVL7ZMB3EUCPZA4/ (consulté le 1 juillet 2024).

*FOMO*⁴ ou bien sensibilité militante, j'explorais divers comptes et autres *hashtags* à la une. Le 15 février, alors que j'écoutais en boucle le dernier single *Nadidi II* du rappeur Toomaj, une information revint davantage que les autres. Je vis sur plusieurs publications qu'une déclaration commune signée par une vingtaine d'organisations de travailleur·euse·s et syndicats indépendants venait d'être publiée. Intrigué par l'engouement suscité, ce qui pouvait passer comme un énième communiqué portait à mes yeux déjà en lui les germes d'une série de lignes de fuite politiques importantes. De cette déclaration, ou charte, ont découlé les semaines suivantes un tas d'interrogations, dont la charge politique forgeait bientôt un désir de témoigner. Telle est la genèse de la présente aventure.

* * *

⁴ *Fear of missing out* ou la peur de rater quelque chose, est un acronyme qui traduit l'anxiété à l'idée de manquer un événement, poussant les individus (dans le contexte numérique) à rester connectés en permanence aux réseaux sociaux.

Introduction générale

i. Objet situé et objet théorique

Il y a des préoccupations que je ne pensais pas si primordiales au début de cette expérience. Alors que j'accordais une attention (nécessaire) à la diversification de mes sources, aux possibilités empiriques qui m'étaient accessibles (voir ci-après), à ma légitimité d'entreprendre une telle recherche, je ne réfléchissais que partiellement à mon ou plutôt *mes* objets d'étude. C'est avec du recul que je prends désormais la mesure constructive de ces erreurs passées. Elles font partie de la progression de ma pensée et me semblent tout à fait pertinentes à intégrer à la réflexion générale.

Longtemps, à la question « *quel est ton sujet de recherche ?* » (comprendre : quel est ton objet d'étude ?) je répondais : « *le syndicalisme en Iran* ». Réponse à l'effet performatif insoupçonné, je lisais, j'explorais, je questionnais, je discutais et j'écrivais en ne mobilisant que le cadre de pensée syndical, le plus naturel à mes yeux pour explorer les mobilisations des travailleur·euse·s. Pour moi, les mobilisations étaient indissociables des syndicats et du syndicalisme, ici comme ailleurs, en Iran tout comme en Europe. Voilà que je me mettais donc à chercher des syndicats partout, dans chaque lecture, chaque fragment des premiers pas sur mon terrain de recherche (voir ci-après). Cette quasi-obsession n'avait pour autant rien d'une folie. Le syndicat, tel que je le concevais avant cette recherche, soit comme une organisation représentative des intérêts des travailleur·euse·s, n'a jamais été étranger à mon champ de vision et d'action politique. Il m'était et m'est toujours familier, notamment en raison du fait que je n'en ai jamais été écarté et que je représente son public majoritaire : homme, blanc, cis et hétérosexuel⁵. En prenant uniquement pour focale le syndicat, je passais à côté d'une multitude de pratiques et d'expériences militantes. Pour ainsi dire, lorsque des formes d'engagement différentes surgissaient dans mes lectures ou discussions, je les percevais comme des cailloux dans ma chaussure. Puisqu'elles ne rentraient pas dans mon cadre analytique, ma démarche déductive se refermait sur elle-même, comme un piège. C'était comme ces lunettes dont on oublie l'existence alors qu'elles nous font voir la réalité d'une toute autre manière. Progressivement, j'ai compris que c'était là un réel défaut. Ayant alors pris conscience de la profondeur de ces fondations, mes biais européenneo-centrés me sont

⁵ Sur cette question, voir notamment : Sophie Pochic, Cécile Guillaume, « Syndicalisme et représentation des femmes au travail », in Maruani Margaret (dir.), *Travail et genre dans le monde*, La Découverte, Paris, 2013, pp. 379-387.

apparus et j'ai senti la nécessité de les objectiver d'une certaine manière. Issu d'un milieu blanc, de gauche et syndiqué, mon rapport au syndicat est ancré à la fois dans ma socialisation primaire prolongée par mes expériences personnelles plus récentes en tant qu'étudiant (privilegié) et jeune travailleur (précaire).

Sans pour autant renier le travail effectué autour de l'objet syndical (voir ci-après), j'ai décidé d'ouvrir la focale et d'adopter une approche inductive. Trouver cet équilibre m'a conduit à articuler mon travail autour d'un double regard, d'un double objet.

D'une part, les mobilisations des travailleur·euse·s en Iran en tant qu'objet situé. D'autre part, la conception européenne classique du syndicat comme objet théorique. Opérer de la sorte m'a permis d'ouvrir un espace de dialogue entre les deux objets, avec l'empirie issue du terrain qui interroge (et enrichi) la théorie, et où, en retour, la théorie est dénaturalisée, déplacée, mise à l'épreuve par l'objet situé. D'un côté, des expériences concrètes, ancrées dans un contexte sociopolitique et historique spécifique. De l'autre, un concept forgé dans une tout autre époque et un espace distinct.

Par mobilisations des travailleur·euse·s, j'entends le maximum d'expériences d'engagement dans une lutte, menées par des individus identifié·e·s comme travailleur·euse·s dans les sources que je mobilise, mais pas uniquement. J'y reviendrai, mais j'accorde une place importante à l'auto-identification des travailleur·euse·s en lutte, pour dépasser les catégorisations rigides qui ont tendance à ne pas considérer les individus en dehors du rapport salarial formel.

L'idée par cette recherche est de les faire résonner l'un avec l'autre, pour questionner par ailleurs l'universalité supposée des catégories théoriques et militantes comme celle du syndicat. J'envisage la relation entre mes deux objets comme autant de potentialités d'enrichissement mutuel et fécond. Parce qu'au-delà des intérêts heuristiques, c'est-à-dire de contribution à la progression de la connaissance (voir ci-après), je cherche à apprécier la manière dont les mobilisations en Iran peuvent nous aider à re-penser les formes, les méthodes et l'étendue des luttes qui « nous attendent ici »⁶.

⁶ J'emprunte l'expression à l'anthropologue Chowra Makaremi qui appelait à la mise en résonance avec l'espoir et le courage issu des soulèvements Femme-Vie-Liberté en 2022 en Iran. Chowra Makaremi, *Femme! Vie! Liberté!: échos d'un soulèvement révolutionnaire en Iran*, Paris, La Découverte, 2023, p. 323.

ii. Positionnement et approche générale

Mon rapport à mon objet de recherche est celui d'une implication subjective pleinement reconnue et assumée⁷. À la lumière des apports des théories féministes sur les savoirs situés⁸, notamment en ce qui concerne le positionnement du·de la chercheur·euse, je ne cherche pas à me détacher de ma proximité multiple avec le sujet. Celle-ci se manifeste aussi bien dans le choix de l'objet que dans les objectifs de la recherche et la manière de la mener. À cet égard, les mots de l'historien Carlo Ginzburg résonnent avec force lorsqu'il rappelle que l'accès au passé, nécessairement médié, implique une approche à la fois partielle et partielle⁹. Le·la chercheur·euse, par le seul acte de sélection des sources (impliquant inclusion et exclusion) engage inévitablement une part de subjectivité constitutive de sa démarche. Ce constat est partagé par des auteur·ice·s issu·e·s du courant décolonial, pour qui toute prétention à l'objectivité ainsi qu'à la posture surplombante dans les sciences occidentales relève d'une illusion voire d'un leurre servant à maintenir leur hégémonie¹⁰. C'est ainsi que la formule de l'historien Howard Zinn « *[we] can't be neutral in a moving train* » a accompagné l'ensemble de mon processus d'écriture¹¹. Ceci étant posé, je m'attache à mobiliser les méthodes les plus à même de favoriser la compréhension de phénomènes, de dynamiques, d'évènements et de pratiques, sans m'enfermer dans les raideurs disciplinaires m'ayant toujours rebuté. Il était ainsi admis dès les prémisses de mon travail que je m'appuierai sur des approches issues de diverses disciplines, dans une perspective décroisée et résolument opportuniste dans leur usage. C'est dans cette optique que l'approche socio-historique, à la croisée des géographies disciplinaires, a guidé mon travail.

La socio-histoire, qui se veut articulation entre les principes fondateurs de la sociologie et de l'histoire tels que cristallisés au tournant des XIXe et XXe siècles¹², peut être envisagée non comme une école théorique rigide, mais comme une véritable « boîte à outils »,

⁷ Stéphane Audoin-Rouzeau, *Combattre: une anthropologie historique de la guerre moderne, XIXe-XXIe siècle*, Paris, Seuil, 2008, p. 27

⁸ Voir notamment Donna Haraway, « Situated Knowledges: The Science Question in Feminism and the Privilege of Partial Perspective », *Feminist Studies*, vol. 14, n°3, 1988, pp. 575–599.

⁹ Ginzburg Carlo, *Le fromage et les vers: l'univers d'un meunier du XVIe siècle*, Paris, Flammarion, 1980, p. XXXI.

¹⁰ Voir notamment l'article de Lissell Quiroz qui fait un point sur la littérature existante ainsi que les principaux apports théoriques du courant décolonial sud-américain.

L. Quiroz, « Hybris, colonialité et modernité : les Lumières au prisme de la théorie décoloniale », *Lumières*, novembre 2019, n° 34, n°2, pp. 25-43.

¹¹ Howard Zinn, *You can't be neutral on a moving train : a personal history of our times*, Boston, Beacon Press, 2002, 224 p.

¹² Gérard Noiriel, *Introduction à la socio-histoire*, Paris, La Découverte, 2010, p. 4.

fondée sur une forte ouverture méthodologique¹³. Résolument interdisciplinaire sinon transdisciplinaire, la socio-histoire et sa souplesse m'ont particulièrement attiré. En s'intéressant à la genèse des phénomènes sociaux, politiques ou économiques, elle met en lumière leur historicité, c'est-à-dire leur rapport social au temps. Il s'agit ainsi de comprendre comment le passé pèse sur le présent et comment les faits sociaux se forment, se transforment et perdurent. Elle permet d'analyser empiriquement des configurations sociales précises, de l'économie à la politique en passant par la culture, en s'attachant à en dévoiler les logiques internes, les rapports de force, et les formes d'interdépendance qu'elles engendrent¹⁴.

Le recours à la socio-histoire permet ainsi de penser la complexité des rapports sociaux sur le temps long, tout en offrant une pluralité d'outils pour interroger les logiques multiples des acteur·ice·s à différentes échelles. Dans le cadre des mobilisations des travailleur·euse·s en Iran, les rapports ou relations de pouvoir à distance (indirectes) qu'impliquent le salariat, la contrainte légale ou encore la domination politique (voir ci-après), sont autant d'éléments constitutifs de l'expérience du travail. La socio-histoire m'a par ailleurs permis de maintenir une certaine maîtrise sur mes sources, en partant du postulat que ce n'est pas le nombre d'archives qui délimitent un terrain de recherche ou un objet, mais bel et bien le processus de construction d'objet(s) qui crée le corpus exploitable. C'est cette élaboration qui autorise l'enquête socio-historique au travers d'un espace « passé-présent » ouvert par cet artisanat heuristique¹⁵. Bien que cette idée de passé-présent ne trouve grâce à mes yeux tant sa binarité est remise en question dès lors que l'on se demande quand commence le passé par rapport au présent, j'entrevois l'espace des possibles temporels comme une approche intéressante à deux niveaux au moins. Tout d'abord en ce qu'il considère le passé comme terrain d'investigation pour lui-même. Puis, en prenant le rapport « passé-présent » comme matériellement induit, rejetant *de facto* toute approche culturaliste et essentialisante des faits sociaux. Une telle approche me paraît être ainsi une marque de confiance à l'égard de son ou ses objets.

Bien que j'explique brièvement ici mon approche générale, je fais un point théorique en amont de chaque méthode employée pour détailler les raisons de leur utilisation ainsi que leurs apports à la réflexion globale menée.

¹³ Christian Delacroix et al., *Historiographies I : concepts et débats*, Paris, Gallimard, 2010, p. 618

¹⁴ Gérard Noiriel, *op.cit.*, p. 56.

¹⁵ Christian Delacroix et al., *op.cit.*, p. 363.

iii. Méthodologie d'ensemble

Avant de poursuivre la réflexion générale sur les conditions matérielles relatives à l'étude de cet objet situé, je m'arrête une première fois sur le régime iranien afin d'explicitier quelques éléments.

La description, ou plutôt la typologisation, du régime iranien m'est longtemps apparue comme une difficulté, notamment en raison du caractère normatif des catégories générales. Cependant, à la suite de nombreuses lectures, j'ai compris que décrire ne signifiait pas assigner strictement et de manière indiscutable. J'ai alors décidé de partir des formes d'oppression exercées par le régime pour tenter une typologisation non restrictive, visant à poser les bases de ma réflexion et à situer mon propos. Ainsi, la notion de « théocratie capitaliste militarisée » m'est apparue comme l'une des typologies les plus représentatives de la pluralité des formes d'oppression exercées¹⁶.

L'adjectif « théocratique » renvoie à la manière dont l'islam chiite structure le pouvoir politique et la société, en fondant sa légitimité sur des principes religieux cardinaux et indépassables. Une observation rapide de la nomenclature du régime iranien révèle la mainmise du clergé chiite, en particulier du *rahbar-e āli-ye enghelāb* (le Guide suprême de la Révolution) sur l'ensemble des pouvoirs (cf. figure 4 en annexe). La dimension capitaliste renvoie à l'ensemble des modes de production et des rapports sociaux qu'ils induisent, auxquels le régime s'est soumis dès son accession au pouvoir (voir ci-après dans le mémoire). La dimension militarisée vise à décrire la surveillance constante et le contrôle exercés par les organes détenteurs de la violence légitime, qui s'appliquent de manière inégale sur l'ensemble de la population (*idem*).

D'autres auteur·ice·s ont établi des parallèles entre l'État iranien et l'appareil bureaucratique stalinien ou encore la nomenklatura privatisée russe caractéristique du pouvoir poutinien¹⁷. L'objectif ici est de souligner la dimension népotique et mafieuse du pouvoir iranien, exercé sur un territoire parmi les plus riches en ressources hydrocarbures de la région (voir figures 1, 2 et 3 en annexe).

¹⁶ Je reprends l'expression à l'activiste téhéranaise Shirine Kamangar : *Life That Resists Death*, Spectre Journal, [en ligne], octobre 2022, disponible sur : <https://spectrejournal.com/life-that-resists-death/>, (consulté le 17 avril 2024).

¹⁷ Andreas Malm et Shora Esmailian, *Iran on the brink: rising workers and threats of war*, London, Pluto Press, 2007, p. 53

Ceci étant dit, les méthodes, outils mobilisés ainsi que les défis épistémologiques qui en découlent nécessitent une attention particulière. L'impossibilité d'un accès direct au terrain iranien, en raison des tensions diplomatiques, des restrictions à l'obtention de visa pour un·e ressortissant·e français·e et des risques encourus tant pour les personnes contactées sur place que pour moi-même (arrestation, détention arbitraire, jugement inéquitable), redirige les modalités de la recherche¹⁸. Dès lors qu'il est question de voix dissonantes ou subversives en Iran, s'ouvre une lutte épistémologique face au verrouillage de l'accès au savoir organisé par le régime de la République islamique¹⁹.

Au moment où ce travail débute (automne 2023), la relation entre le monde académique francophone et l'Iran est encore marquée par la libération récente de la sociologue franco-iranienne Fariba Adelkhah, après plus de trois années d'emprisonnement²⁰. Aussi, le mois de mai 2025 marque le troisième anniversaire de l'arrestation des syndicalistes français·es Cécile Kohler et Jacques Paris, toujours incarcéré·e·s à la prison d'Evin à Téhéran²¹. Ce climat punitif qui institue la peur et réprime l'expression s'ajoute aux contraintes spécifiques subies par les travailleur·euse·s en Iran, le verrouillage de l'information sinon l'absence (ou la falsification) des données statistiques. Réunis, ces facteurs déterminent les contours mêmes de l'objet de recherche, les conditions d'enquête, et la manière de l'aborder²². Il apparaît dès lors évident qu'une humilité méthodologique est requise face à la production d'un savoir menée depuis la France, dans des conditions qui ne m'exposent pas aux mêmes risques que celles et ceux dont je parle. C'est précisément cette situation de « terrain impossible » qui exige de penser autrement la recherche²³.

¹⁸ En plus de déconseiller formellement aux ressortissant·e·s français·e·s de se rendre en Iran quel qu'en soit le motif, le ministère français des Affaires étrangères indique qu'il convient d'éviter tout différend potentiel avec les services de sécurité. Cela signifie notamment de ne pas « exprimer publiquement, sur les réseaux sociaux, ou même au cours de conversations orales, toute prise de position pouvant être interprétée comme une critique contre le régime et ses fondements ». Voir la notice en ligne, disponible sur : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/iran/#securite>, (consulté le 18 juin 2024).

¹⁹ La sociologue et démographe Marie Ladier-Fouladi traite de cette caractérisation des sciences humaines et sociales par le pouvoir iranien comme ennemies, autour desquelles les politiques du régime évolueront au fil des décennies. Voir son ouvrage *La République islamique d'Iran vue de l'intérieur*, Vulaines-sur-Seine, Éditions du Croquant, 2020, pp. 90-97.

²⁰ France TV Info, *La chercheuse franco-iranienne Fariba Adelkhah, retenue depuis 2019 en Iran, de retour en France*, 18 octobre 2023, disponible sur : https://www.francetvinfo.fr/monde/iran/la-chercheuse-franco-iranienne-fariba-adelkhah-retendue-depuis-2019-en-iran-de-retour-en-france_6129858.html, (consulté le 19 juillet 2024).

²¹ France 24, *Iran : trois ans de détention "destructrice" pour les Français Cécile Kohler et Jacques Paris*, 6 mai 2025, disponible sur : <https://f24.my/B97y>, (consulté le 24 mai 2025).

²² CERJ, *Les terrains dangereux : Faire face aux enjeux sécuritaires*, s.l., Juin 2021, [podcast en ligne], disponible sur : <https://soundcloud.com/ceji-5/les-terrains-dangereux-faire-face-aux-enjeux-securitaires>

²³ L'expression « terrain impossible » me vient du séminaire de recherche interdisciplinaire « Enquêter en terrains impossibles. Quelles méthodes ? quels enjeux ? » animé à l'EHESS au cours de l'année 2023-2024 par Isabelle

L'accès au terrain est une composante centrale de la recherche qualitative interdisciplinaire. Pourtant, l'enquête empirique devient particulièrement difficile dans des régimes répressifs, fermés ou restreints, qui exercent une surveillance étroite sur les universitaires comme sur la société civile. Dès lors, comment travailler sans enquête de terrain *in situ* ? L'anthropologue Chowra Makaremi, directrice de ce mémoire, a développé un projet pionnier qui entend répondre à ce défi méthodologique et épistémologique. Son projet « Off-Site » propose des modalités alternatives de production de connaissances empiriques hors-site, par l'adaptation des outils et cadres théoriques aux sociétés verrouillées²⁴. En expérimentant moi-même des méthodes transdisciplinaires hors-site, je m'inscris dans cette perspective épistémologique de production de connaissances *off-site*.

Aussi, dans la lignée du bricolage empirique et du patchwork disciplinaire qui caractérisent cette recherche, je souhaite que la lecture du manuscrit reste fluide, non linéaire et ouverte. Les différents chapitres peuvent être abordés indépendamment, bien que reliés par le fil directeur de la recherche (voir ci-après les hypothèses). Je suggère tout au long du manuscrit divers renvois vers d'autres parties et sous-parties, dont la place dans l'étude n'est pas fixe ou rigide. Je souhaite que chacun·e puisse s'approprier ce texte selon ses besoins, ses centres d'intérêt ou ses intuitions. Faire sienne une lecture, quelle qu'elle soit, est aussi un geste politique.

Ohayon, Françoise Daucé et Emilia Koustova. Il traite des réflexions contemporaines sur les pratiques et les conceptions de l'enquête en sciences sociales et humaines dans des situations de contraintes fortes.

²⁴ Une attention particulière est portée dans ce projet à la constitution d'une « *contre-archive numérique* », où les sources disponibles en ligne sont analysées, classées et contextualisées dans une perspective de généalogie de la violence post-révolutionnaire et de la formation de l'État en Iran, au service de recherches futures.

Voir le site web du projet : <https://offsite.hypotheses.org/>.

iv. Hypothèses de recherche

Forgé par diverses intuitions et volontés présentées ci-dessus, ce parcours de recherche n'en reste pas moins guidé par plusieurs hypothèses. En voici l'expression succincte des plus « petites » jusqu'à l'hypothèse centrale, que je discuterai pour chacune tout au long de l'étude :

- Le contexte politico-légal restrictif en Iran façonne les structures d'impossibilités d'existence des organisations représentatives des travailleur·euse·s.

- L'histoire des mobilisations en Iran démontre une singularité dans l'approche des conflits entre travail et capital.

- L'idée d'un syndicalisme universel est une position eurocentrée inapplicable dans bien des contextes, qu'il convient de repenser à l'aune des évolutions du capitalisme contemporain et des crises politico-sociales concomitantes.

- Il n'y a pas eu de naissance ni de réveil des mobilisations des travailleur·euse·s en Iran. Une telle lecture supposerait leur inexistence ou disparition à un moment donné, ce qui est historiquement discutable. Mais plutôt, à la faveur de conditions politico-légales, d'une histoire des mobilisations singulières et d'une conflictualisation croissante des rapports sociaux, une transversalité des luttes à fort potentiel subversif s'observe.

Ce travail est à considérer comme une étude socio-historique des mobilisations des travailleur·euse·s en Iran. Pour le mener à bien, je l'organise en trois temps. Tout d'abord au travers d'une découpe diachronique de l'objet situé (chapitre I). Puis, d'une observation davantage localisée de celui-ci (chapitre II). Enfin, je propose une discussion sur les résonances possibles de ce dernier avec l'objet théorique (chapitre III).

v. *Panorama théorique sur l'objet syndical.*

Afin de poser les bases d'une réflexion saine, il est nécessaire de faire un point théorique sur le syndicat. En remontant à l'époque des premières théorisations sur le continent européen, je montre que des constantes existent au-delà des différences terminologiques, théoriques ou historiques. Je qualifie ces constantes de postures universalistes, véhiculant l'idée d'une existence du syndicat comme allant de soi en contexte capitaliste. L'élément majeur de cette continuité réside me paraît-il dans le fait que la question syndicale (et plus largement la mobilisation des travailleur·euse·s) n'est initialement pensée qu'au travers du prisme européen, où la libre association des salarié·e·s est déjà à l'époque en partie achevée. Il semble donc que les penseur·e·s européens passent à côté du fait que l'étendue et la fonction du syndicat n'est pas naturelle, inhérente mais bel et bien déterminée par les conditions matérielles de possibilité de son existence. Les paragraphes suivants font état des débats sur le « rôle » du syndicat à cette époque et l'essor progressif d'un *-isme*.

En lutte dès les années 1810, les ouvrier·es anglais·es obtiennent en 1824 le droit de s'associer librement, jusque-là privilège de l'aristocratie et de la bourgeoisie. Rapidement, les groupes d'ouvrier·es constitués dans différents ateliers cherchent à se rassembler en fédération, dans l'optique de toujours protéger davantage l'individu contre « la tyrannie » et « l'incurie capitaliste »²⁵. Les prémisses du mouvement sont orientées autour d'une lutte « économique », à savoir une augmentation de salaire ainsi qu'une réduction du temps de travail. Dans le même temps en France, en 1833, l'ouvrier cordonnier Efrahem en appelle dans un pamphlet à l'établissement d'associations ouvrières, pour qu'un lien les « unisse », qu'une intelligence les « gouverne » et qu'enfin cesse l'atomisation des travailleur·euse·s²⁶.

Je fais le choix pour cette étude de remonter jusqu'à la seconde moitié du XIXe siècle, en Europe, pour observer l'irruption de la notion de syndicat dans la sphère politique, sociale et économique. La formation en 1864 de l'Association Internationale des Travailleurs (AIT)²⁷ ou « Première Internationale » permet la tenue de débats entre les tenants du « mouvement ouvrier »²⁸ européen. Au cours de ceux-ci, les positions divergentes s'affrontent et les

²⁵ Karl Marx, Friedrich Engels, textes réunis par Roger Dangeville, *Le syndicalisme. I, Théorie, organisation, activité*, Paris, F. Maspero, 1978, pp. 28-30.

²⁶ Efrahem, *De l'association des ouvriers de tous les corps d'État*, Paris, Imprimerie Auguste Mie, 1833, pp. 1-2.

²⁷ Je laisse ici volontairement l'accord au masculin de l'adjectif « travailleurs » afin de rester fidèle à l'utilisation en vigueur à l'époque. J'utilise l'écriture inclusive dès lors que les analyses sont miennes.

²⁸ De même pour l'emploi de l'expression « mouvement ouvrier » : je l'utilise ici pour rester fidèle au contexte de l'époque bien que dans mon analyse aujourd'hui, je souhaite dépasser ce genre d'expressions homogénéisantes plus tellement d'actualité.

expériences singulières se confrontent. C'est à l'aune de cette Première Internationale que les différences en matière de terminologie apparaissent. De son côté, le « mouvement ouvrier » anglais, qui peut compter sur les voix de Karl Marx (1818-1883) et Friedrich Engels (1820-1895) pour en vanter les mérites, utilise l'expression d'*union* ou de *trade union* quand le « mouvement ouvrier » français préfère celles d'association ou de coalition. En France, la notion de syndicat apparaît discrètement sur la scène politique aux lendemains de la Commune de Paris de 1871²⁹ avant que la loi Waldeck-Rousseau de 1884 entérine son usage. Cette nouvelle législation autorise la création de syndicats professionnels libres (bien que légalement encadrés) et donne au terme de syndicat en langue française son sens commun le plus répandu³⁰. Cependant, les racines grecques de la notion mettent sur la voie d'une signification équivoque. Le préfixe *syn* (avec) et le suffixe *dike* (justice) renvoient à l'idée d'une pratique où les individus s'associent pour l'obtention de quelque chose de juste. Faire syndicat ou avoir recours au geste syndical sous-entend donc qu'il y a une situation d'injustice à faire cesser, qu'il y a une justice à établir ou rétablir collectivement.

Toutefois, bien avant ces considérations sémantiques, les travailleur·euse·s de France, d'Angleterre et d'ailleurs possèdent cette volonté érigée en nécessité de s'unir afin de faire valoir leurs intérêts. Une brève généalogie est ici nécessaire. Je tiens d'abord à préciser que l'abrégé théorique qui suit constitue une sélection subjective des approches qui m'ont semblé les plus aptes à illustrer un socle théorique commun. Les divergences soulignées témoignent de la richesse des débats intellectuels qui ont animé la fin du XIXe et le début du XXe siècle. En ce sens, je les considère comme autant de perspectives constitutives d'un paradigme classique européen du syndicat.

K. Marx et F. Engels

Pour Marx et Engels, le réflexe d'association naît de l'exploitation capitaliste et plus précisément à partir du moment où la séparation entre le producteur et ses moyens de production se concrétise³¹. À cet instant, l'ouvrier·e n'a plus que sa force de travail à vendre au nouveau détenteur du capital contre un salaire. Ainsi, pour les théoriciens allemands,

²⁹ Anne-Marie Hetzel, *op. cit.*, p. 106.

³⁰ « Loi du 21 mars 1884 dite Waldeck-Rousseau relative aux syndicats professionnels », [en ligne], disponible sur : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000692165>, (consulté le 19 juillet 2024).

³¹ Karl Marx, Friedrich Engels, textes réunis par Roger Dangeville, *op.cit.*, p. 5.

l'essence du syndicat³² ne peut être qu'historique et économique, car prenant racine dans les conditions matérielles d'existence des individus et les rapports de production induits par la société capitaliste³³. Marx s'appuie sur l'exemple des coalitions anglaises : pour lui, celles-ci sont les premiers essais des travailleur·euse·s pour s'associer entre eux³⁴. Il rejoint son camarade Friedrich Engels pour qui dès 1845, les associations d'ouvrier·e·s (mais également les grèves) sont la première tentative pour supprimer la mise en concurrence façonnée par la bourgeoisie capitaliste³⁵. Renverser la concurrence entre les travailleur·euse·s revient ainsi porter atteinte au nerf vital de l'organisation capitaliste des rapports de production. En quelque sorte, les coalitions (ou *unions*, syndicats) deviennent des sociétés de sécurités créées par et pour les travailleur·euse·s eux-mêmes. L'enjeu est double : atomiser la concurrence entre ouvrier·e·s et établir une concurrence à la bourgeoisie capitaliste³⁶.

Les deux théoriciens ne considèrent cependant pas le syndicat en tant qu'instance politique propre et autonome. Ils entrevoient le syndicat seulement au travers de la lutte économique contre les empiétements du capital. Le syndicat, implanté sur le lieu de travail, au cœur de l'exploitation, est l'instance de politisation majeure, au plus près des forces ouvrières. Ainsi, pour la lecture marxienne³⁷, le syndicat est l'école du socialisme où le prolétariat acquiert l'expérience des luttes immédiates (économiques) mais toujours dans l'optique de s'ouvrir au parti ouvrier, qui lui conduit à l'apprentissage des luttes générales (politiques)³⁸.

Marx et Engels ne considèrent donc le syndicat qu'au travers des potentialités qu'il représente pour le parti ouvrier. Le syndicalisme s'avère être l'une des deux jambes de la révolution prolétarienne et doit nécessairement agir en parallèle sinon sous les ordres du parti ouvrier révolutionnaire³⁹. Mais nombreuses sont les pensées de l'époque à contrevvenir à la posture marxienne.

³² J'emploie ici pour le confort de lecture la notion de syndicat en lieu et place de celle d'association ou de coalition. Mais comme rappelé précédemment, l'usage du terme syndicat n'est pas courant à cette époque-là.

³³ Karl Marx, Friedrich Engels, textes réunis par Roger Dangeville, *op.cit.*, p. 10.

³⁴ Karl Marx, *Misère de la philosophie*, Paris, Editions Payot, 2019, p. 230.

³⁵ Friedrich Engels, *La situation de la classe laborieuse en Angleterre*, 1845, [en ligne], https://www.marxists.org/francais/engels/works/1845/03/fe_18450315_8.htm (consulté le 10 juin 2024).

³⁶ Karl Marx, *Misère de la philosophie*, *op.cit.*, p. 230.

³⁷ Nous employons l'expression de lecture marxienne pour insister sur le fait qu'il s'agit de la position de Marx et Engels eux-mêmes, et pas d'auteur·ice·s qui s'en réclament dont nous qualifions la lecture de marxiste.

³⁸ Karl Marx, Friedrich Engels, textes réunis par Roger Dangeville, *op.cit.*, p. 100.

³⁹ Lénine reprend plus tard cette réflexion et théorise de son côté l'articulation parti-syndicats-masses. Voir : <https://www.marxists.org/francais/lenin/works/1920/12/vil19201230.htm>, [en ligne], (Consulté le 8 juin 2024)

G. Sorel

Georges Sorel (1847-1922) à la fin du XIXe siècle critique cette opposition artificiellement créée selon lui entre luttes économiques et luttes politiques. Cela ne participe qu'en la relégation du syndicat à un rôle défensif, excluant ce groupe (en tant que communauté politique) d'un processus général de conscientisation et d'action⁴⁰. Il développe l'idée selon laquelle le syndicat est un « espace dans l'espace », pour l'expérimentation et les tentatives d'un prolétariat conscient de lui-même en tant que classe, souverain de ses choix et de ses actions⁴¹. Sorel défend ainsi l'autonomie ouvrière comme principe cardinal du syndicalisme, idée constituant par ailleurs la matrice de la Confédération Générale du Travail (CGT) naissante. Lors de son IXe congrès en 1906 tenu à Amiens, la CGT adopte sa nouvelle charte portée par les tenants de l'indépendance syndicale et de l'action directe révolutionnaire. Le texte dessine les contours d'une certaine doctrine syndicale en ce début du XXe siècle : rejet du jeu et de l'action parlementaire, organisation des prolétaires sur les lieux de travail pour construire la grève générale révolutionnaire et expropriatrice du capital, disparition du salariat et du patronat⁴². bercés d'idéaux libertaires, la charte de 1906 ouvre le champ à un renversement de paradigmes vers la disparition du gouvernement des personnes pour confier aux syndicats et ses membres, entre autres, le gouvernement des biens et des choses⁴³. Cette lecture confère au syndicat un rôle majeur comme outil de transformation, de refondation mais aussi d'éducation, où la démopédie (éducation populaire) occupe une place majeure.

P.-J. Proudhon

Le syndicat comme espace autonome, Pierre-Joseph Proudhon (1809-1865) en appelle de son souhait tout au long de son œuvre, se montrant très critique envers les formes d'organisations existantes en Grande-Bretagne notamment. À l'inverse de Marx, Proudhon critique les *unions* britanniques pour leur manque de perspectives émancipatrices en termes de projet économique. Selon lui, ces *unions* dans leur forme purement défensive et réactive, ne proposent aucun projet alternatif face à celui de l'État et du capital. Pire, elles ne font que

⁴⁰ Georges Sorel, *L'avenir socialiste des syndicats*, Paris, Editions G. Jacques, 1901, p. 35.

⁴¹ Georges Sorel, *op.cit.*, p. 36.

⁴² Pour un éclairage précieux du contexte politique, militant et intellectuel de l'époque, voir l'article de Jacques Julliard : « La charte d'Amiens, cent ans après. Texte, contexte, interprétations », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, vol. 24, no. 1, 2006, pp. 5-40.

⁴³ Charte d'Amiens de 1906 : « Le syndicat, aujourd'hui groupement de résistance, sera, dans l'avenir, le groupement de production et de répartition, base de réorganisation sociale ». Voir : https://www.marxists.org/francais/cgt/works/1906/10/cgt_190610000.htm, [en ligne], (consulté le 24 juin 2024)

légitimer le système économique en place, en instillant l'idée que celui-ci n'est pas un système à renverser mais plutôt un système à améliorer⁴⁴. Proudhon reproche à ces *unions* de ne pas être révolutionnaires en ce qu'elles ne promeuvent pas de système économique nouveau, alternatif, contre lequel le capitalisme au fil du temps ne pourrait plus lutter.

R. Rocker

Pour Rudolf Rocker (1873-1958), qui se revendique de l'« anarcho-syndicalisme », le syndicat, par son enracinement dans les lieux de vie et de production au plus près des travailleur·euse·s, est naturellement imprégné de l'esprit du socialisme. À l'inverse, il considère le parti politique tel qu'il se déploie dans le cadre de l'État nation moderne, comme une structure vouée au maintien de l'ordre bourgeois. Pas seulement un outil de défense, le syndicat devient avant tout une plateforme créatrice, à travers laquelle s'opère la construction socialiste de la société⁴⁵. En rompant *de facto* avec la séparation classique entre luttes politiques et économiques, Rocker fait du syndicat le lieu d'expression des combats autonomes des travailleur·euse·s contre leurs oppresseurs économiques et politiques⁴⁶. L'espace syndical résolument démocratique et horizontal, rend selon lui vivant l'idéal socialiste, ancré dans la pratique quotidienne, loin du centralisme et du dirigisme des partis ouvriers.

R. Luxemburg

Au début du XXe siècle, la philosophe et militante communiste Rosa Luxemburg (1871-1919) apporte un nouveau regard parmi les cercles marxistes (profondément masculins) sur la question syndicale. La distinction nette entre lutte économique et lutte politique est selon elle artificiellement maintenue, n'ayant grâce qu'aux ambitions parlementaires des partis politiques réformistes⁴⁷. Bien que le champ d'application des syndicats continue de se situer selon elle autour des revendications matérielles immédiates, Luxemburg soutient une interaction dialectique⁴⁸ entre le parti et le syndicat, c'est-à-dire un entraînement dynamique

⁴⁴ P.-J. Proudhon, *De la capacité politique des classes ouvrières*, Paris, Éditions E. Dentu, 1865, pp. 410-414.

⁴⁵ Rudolf Rocker, *Anarcho-Syndicalism*, London, Pluto Press, 1998, p. 88

⁴⁶ *Ibid*, p. 109, 110 et 114.

⁴⁷ Rosa Luxemburg, *Réforme ou révolution ? Grève de masse, parti et syndicats*, Oeuvres 1., Paris, Maspero, 1969, p. 103.

⁴⁸ Rosa Luxemburg, *op.cit.*, p. 94.

mutuel sur le terrain des luttes. Par ailleurs, elle met en garde contre ce qu'elle nomme les « dérives bureaucratiques » vers lesquelles à la fois les syndicats et les partis politiques tendent lorsqu'ils avancent séparément.

Lénine

La révolution bolchévique de 1917 donne à Lénine (1870-1924) matière à penser le syndicat au-delà du système capitaliste. Avant cette date, sa perspective rejoint celle du couple Marx et Engels : le syndicat est perçu comme une organisation historiquement inévitable du prolétariat, dans laquelle il est nécessaire de s'impliquer afin d'y réduire l'influence des réformistes et d'y œuvrer pour le bien du parti ouvrier révolutionnaire. Il partage également avec eux l'idée du syndicat comme réflexe naturel de la classe ouvrière pour s'unir et lutter⁴⁹. Puis, son regard sur le rôle et les objectifs des syndicats évolue. Ceux-ci ne sont plus seulement un réservoir du pouvoir révolutionnaire mais deviennent un instrument du pouvoir transitoire entre le capitalisme et le communisme (la dictature du prolétariat)⁵⁰. Dans cette optique, les syndicats agissent comme des courroies de transmission entre les directives du parti ouvrier (dirigé par l'avant-garde) et les masses prolétaires. Par ailleurs, Lénine est un penseur de la séparation des luttes économiques et politiques. L'agitation économique que mènent les syndicats trouve un écho dans l'existence même de l'État bourgeois et du parlementarisme où les partis sociaux-démocrates (réformistes) doivent convertir les revendications économiques en revendications politiques⁵¹. C'est en ce sens qu'ils constituent pour lui un outil réactionnaire, au sens littéraire du terme, c'est-à-dire qui agit en réaction à quelque chose (la politique capitaliste de l'État bourgeois).

Trotsky

Autre artisan de la révolution de 1917, Léon Trotsky (1879-1940) ne considère pas le syndicat comme une fin en soi, mais uniquement comme l'un des moyens au service de la

⁴⁹ Lénine, *Que faire ?*, 1902, II. a., [en ligne], disponible sur :

<https://www.marxists.org/francais/lenin/works/1902/02/19020200.htm>, (consulté le 28 mai 2025)

⁵⁰ Lénine, *Le rôle et les tâches des syndicats dans la période de transition*, 1920, [en ligne], disponible sur :

<https://www.marxists.org/francais/lenin/works/1920/12/vj119201230.htm>, (consulté le 28 mai 2025).

⁵¹ Lénine, *Que faire ?*, 1902, III. a., c., [en ligne], disponible sur :

<https://www.marxists.org/francais/lenin/works/1902/02/19020200.htm>, (consulté le 28 mai 2025)

révolution prolétarienne⁵². Lui aussi se montre proche de la pensée de Marx et Engels, en percevant le syndicat comme l'arène principale du travail révolutionnaire. Cependant, les organisations syndicales modernes (post Guerre 1914-1918) quel que soit leur socle idéologique, présentent selon lui un trait commun : leur tendance à se rapprocher et à s'intégrer naturellement au pouvoir d'État⁵³. Trotsky soutient ainsi que dans les phases d'essor du « mouvement ouvrier », il est nécessaire de créer des formes d'organisation capables d'embrasser les masses bien au-delà du syndicat telles que les comités de grève, d'usine ou encore les soviets (conseils de délégués ouvriers). Il critique ainsi fermement les appareils dirigeants des syndicats et leur tendance « historique » à neutraliser les mouvements des masses⁵⁴.

Comme évoqué précédemment, je m'appuie sur des bases théoriques de la fin du XIXe et du début du XXe siècle, dans une perspective généalogique, afin de saisir ce qui compose l'idée de syndicat. Il ne s'agit pas ici d'adopter une posture anachronique ou de disqualifier les apports de ces théories. Ces perspectives classiques ont profondément façonné les pratiques syndicales contemporaines, même si leur filiation avec les groupements actuels peut paraître difficile à expliciter au regard des dynamiques propres à notre époque. Il me paraît donc pertinent de revenir brièvement sur les convergences, les invariants, ainsi que sur les limites de cet abrégé théorique.

L'influence marquante de la pensée marxienne dans cet ensemble est notoire, bien qu'elle ne constitue pas l'unique base de l'évolution du fait syndical. Au-delà des stratégies politiques, ce sont peut-être davantage les apports analytiques et conceptuels qui ont le plus profondément influencé les travailleur·euse·s dans leur appréhension des rapports sociaux. Dans cette « aventure critique »⁵⁵ que constitue la pensée de Marx, des concepts majeurs (classe, lutte de classes, conscience de classe, émancipation, coalition), ainsi que la méthode d'analyse historique (le matérialisme historique), fournissent encore aujourd'hui un outillage mobilisé par de nombreux groupements pour penser les conditions de mobilisation et de lutte.

⁵² Léon Trotsky, « Les syndicats dans l'époque de transition », dans *Programme de Transition*, 1938, [en ligne], disponible sur : <https://www.marxists.org/francais/trotsky/livres/trans/tran5.html>, (consulté le 28 mai 2025).

⁵³ Léon Trotsky, *Les syndicats à l'époque de la décadence impérialiste*, 1940, [en ligne], disponible sur : <https://www.marxists.org/francais/trotsky/oeuvres/1940/08/19400800.html>, (consulté le 28 mai 2025).

⁵⁴ Léon Trotsky, « Les syndicats dans l'époque de transition », *op. cit.*

⁵⁵ Expression tirée d'un ouvrage du philosophe Daniel Bensaïd. Voir : Daniel Bensaïd, *Marx l'intempestif: grandeurs et misères d'une aventure critique (XIXe - XXe siècles)*, Paris, Fayard, 1996, 415 p.

Pour autant, influence ne signifie pas fidélité doctrinale stricte. L'histoire des mouvements syndicaux européens montre que les pratiques sont plurielles et qu'un syndicat peut continuer à être désigné comme tel sans nécessairement adopter la phraséologie marxienne.

L'autre influence majeure est la perspective libertaire et son « anarcho-syndicalisme », telle que revendiqué par différent·e·s protagonistes eux·elles-mêmes, à l'instar de Rocker. Cette approche se consolide autour de l'élément pivot de l'autonomie : autonomie du syndicat, aussi bien vis-à-vis du pouvoir institutionnel que des organisations politiques du prolétariat. C'est là que se situe la distinction majeure avec l'approche marxienne (et marxiste). Le syndicat y est conçu comme une plateforme de création, voire comme la base organisationnelle de la société socialiste de demain. Cette conception de l'autonomie remet par ailleurs en question la séparation entre luttes économiques et luttes politiques, bien plus rigide dans l'approche marxienne que dans l'approche libertaire. Sans polariser la réflexion autour de ces deux courants (eux-mêmes difficilement réductibles à un périmètre figé), il me semble que plus la distinction entre économie et politique est marquée, moins les organisations syndicales peuvent agir de manière indépendante, parce que contraintes de respecter un agenda déterminé. À l'inverse, plus le curseur de la séparation est faible, plus grande est la marge de manœuvre et la considération que la moindre mise-en-jeu individuelle ou collective revêt un caractère politique.

Ces différentes approches convergent néanmoins sur un point : la critique de la bureaucratisation. C'est d'ailleurs l'élément qui me paraît révéler les principales limites de ces théories classiques. Sans remettre en cause la légitimité de cette critique (souvent formulée dans les milieux militants) il faut en souligner la complexité. Ce phénomène d'accaparement des dynamiques syndicales par les pouvoirs en place se traduit par une professionnalisation des structures et leur inscription dans un cadre légal⁵⁶. L'institutionnalisation, entendue comme la rencontre entre des engagements subjectifs et un ensemble de règles, pratiques, croyances et représentations objectivées, délimite progressivement les contours de l'action syndicale dite légitime⁵⁷. Elle trace autour des acteur·ice·s des lignes rouges juridiques, au-delà desquelles ils·elles s'exposent à l'illégalité. Ce faisant, le cadre légal et plus largement le droit, déterminent les conditions d'exercice (et d'existence) du syndicat.

⁵⁶ Dominique Andolfatto, Dominique Labbé, « La transformation des syndicats français. Vers un nouveau "modèle social" ? », *Revue française de science politique*, vol. 56, no. 2, 2006, pp. 281-297.

⁵⁷Jacques Lagroye et Michel Offerlé, *Sociologie de l'institution*, Paris, Belin, 2011, 399 p.

Aucun·e des auteur·ice·s mentionné·e·s ne semble envisager l'inopérance potentielle de leur cadre d'analyse dans des systèmes politico-légaux distincts. Toutefois, l'approche libertaire et son « anarcho-syndicalisme » semblent avoir davantage influencé des théorisations décentrées. Son héritage est perceptible chez différents·es penseur·euse·s extra-occidentaux·ales, mais aussi dans des expériences révolutionnaires hors des pays du Nord. Je pense ici notamment au Rojava (Kurdistan syrien) et au Chiapas (Mexique), où bien que la focale syndicale ne soit pas centrale, l'existence même de ces expériences démontre la souplesse des théories libertaires pour s'adapter à des contextes extra-occidentaux.

Ainsi, pour mener à bien mon entreprise d'interrogation de l'objet théorique par l'objet situé, je propose, après avoir esquissé un aperçu théorique du syndicat, de passer en revue la littérature existante sur les mobilisations des travailleur·euse·s en Iran. Avant cela, un détour sémantique me paraît nécessaire pour appréhender les usages spécifiques du persan.

vi. Les termes du persan

Avant de poursuivre mon étude et d'aborder mon objet situé, je souhaite m'arrêter sur les différents emplois et usages permis par la langue persane en ce qui concerne les notions relatives à l'objet théorique. Mon approche socio-historique m'amène à analyser les ressorts sémantiques comme vecteurs de potentialités heuristiques. Ce postulat s'ancre dans les apports critiques du *Linguistic Turn* (tournant linguistique) selon lesquels aucun travail de recherche ne peut se dispenser d'une analyse, même minimale, du langage⁵⁸. Le langage comme outil de production de sens et la langue par ses mots et ses expressions, permettent d'appréhender une ou plusieurs réalités de manière singulière.

Pour étayer mon propos, je propose de partir du mot « syndicat », mon premier point d'entrée dans cette étude. Ce terme constitue un exemple éclairant de ce que les mots révèlent des rapports sociaux. En persan, syndicat est un mot d'emprunt dont l'introduction dans le langage courant coïncide avec l'émergence du « mouvement ouvrier » au début du XXe siècle. À l'image des idées socialistes qui se diffusent alors dans les cercles intellectuels et

⁵⁸ L'expression *Linguistic Turn*, du philosophe austro-américain Gustav Bergmann, renvoie plutôt qu'à une école de pensée à « un faisceau de positions et de travaux très divers autour de l'affirmation du rôle du langage dans la construction des identités et des réalités sociales par opposition avec l'idée que le langage ne servirait à qu'à représenter la réalité, ne serait qu'un médium neutre entre la réalité et ses représentations ». Christian Delacroix et al., *Historiographies I : concepts et débats*, Paris, Gallimard, 2010, p. 478.

ouvriers, le vocabulaire, les grammaires de lutte et les concepts se propagent par le nord de l'Iran, notamment dans les territoires azéris, influencés par le « mouvement ouvrier » russe. Pourtant, ce n'est pas le terme russe *profsoyuz* qui s'impose, mais bien le mot d'origine grecque et adapté en persan sous la forme transparente de *sindikā*.

Ce néologisme émerge en parallèle de la notion arabe d'*ettehādiye*, elle bien plus anciennement ancrée dans la société iranienne. *Ettehādiye* provient du mot *ettehād*, dérivé de l'arabe *al-ittihād*, signifiant union, alliance ou ligue⁵⁹. Il est intéressant de noter que cette racine a donné naissance en persan à de nombreux termes et expressions renvoyant à des notions de commun ou d'ouverture. On peut citer, par exemple, *ettesā'* (dilatation), *ettesāl* (liaison, connexion, jonction), *ettefāq* (accord, alliance, ensemble), ou encore *ettekā'* (confiance, soutien, appui). Ces termes forment un ensemble sémantique fondé sur une racine commune et couvrant une myriade de significations analogues. Dans le contexte du « mouvement ouvrier » au début du XXe siècle, *ettehādiye* apparaît comme la traduction du terme anglais *union*. À titre d'exemple, l'organisation de travailleur·euse·s la plus importante en Iran au début de la Guerre Froide, sous l'influence du Parti communiste Tudeh, est le Conseil Central des *Trade Unions* fédérées (*showrā-ye mottahedi markazi ettehādiye*)⁶⁰.

Une troisième notion couramment mobilisée pour désigner les formes d'organisation est celle de *anjoman* (association) à laquelle est souvent accolé un adjectif comme *kārgari* (travailleur·euse) ou encore *senfi* (corporation, corps de métier). Le syntagme *anjoman-e senfi* (association corporative) est notamment employé à l'article 26 de la Constitution iranienne, relatif à la représentativité des travailleur·euse·s, ainsi que dans le Code du travail de 1990⁶¹.

Comme le montre la politiste Stella Morgana dans son travail de thèse (voir ci-dessous) un glissement discursif s'observe dans la rhétorique officielle en Iran. Les notions auparavant constitutives d'un discours flatteur envers les classes populaires iraniennes et les travailleur·euse·s sont érudées. Ainsi, les signifiants de déshérité·e·s (*mostaz'afin*) ou de classe ouvrière (*tabaqeh-ye kārgari*), porté en étendard aux prémisses de la révolution, ont laissé place à des concepts déconflictualisés et sortis des antagonismes qui leurs sont inhérents. Elle note par exemple que les notions de participation (*moshārekat*), de dialogue (*goftegu*) ou encore de société civile (*jāme'eh-ye madani*) viennent englober dans une masse

⁵⁹ Gilbert Lazard et Mehdi Ghavam-Nejad, « ettehād », In : *Dictionnaire persan-français*, Leiden, E.J. Brill, 1990, p. 12.

⁶⁰ Ervand Abrahamian, *Iran between two revolutions*, Princeton University Press, 1982, p. 292.

Je reviens sur cette organisation et son évolution à la page 43.

⁶¹ Je me penche plus en détail sur ces articles de lois à partir de la page 77.

les travailleur·euse·s, dilué·e·s pour leur part dans la *jāme'eh-ye kārgari* (société de travailleur·euse·s) ou la main-d'œuvre (*nīru-ye kārgar*)⁶². Bien que ces observations se fassent au travers des discours officiels que je n'analyse pas dans mon travail, il me semblait intéressant de souligner cette évolution discursive qui participe d'une mutation paradigmatique du régime sur laquelle j'aurai l'occasion de revenir au cours de la recherche.

vii. L'objet situé dans le champ académique

Pour cerner au mieux mes objets et notamment mon objet situé, celui à partir duquel je souhaite faire démarrer ma réflexion, il est nécessaire de savoir quels types de données et de méthodologies ont déjà été traités par de précédents travaux. Réaliser une telle revue de littérature permet alors de connaître les domaines qui ont été couverts et surtout ceux qui ne l'ont pas été⁶³. C'est ainsi que j'ai réalisé que les études relatives au « mouvement ouvrier » iranien sont limitées, du moins dans les champs académiques francophone et anglophone sur lesquels je me suis concentré. La plupart de ces quelques travaux publiés se concentrent sur la période pré-révolutionnaire et l'immédiat post-révolution de 1979⁶⁴. Plusieurs travaux traitent par ailleurs des mouvements sociaux en Iran au XXIème siècle. Dans les prochaines lignes, je reviens sur ceux-ci ainsi que sur d'autres ouvrages ayant constitué un appui précieux pour l'élaboration de cette recherche.

Pour contextualiser mon objet situé et plonger dans l'histoire du XXe siècle en Iran, je m'appuie sur les travaux majeurs de deux historiens de l'Iran à l'époque contemporaine. L'histoire sociale proposée par Ervand Abrahamian permet de se plonger dans les confrontations internes des différents groupes sociaux. Par la démonstration d'une histoire à la hauteur des mouvements d'oppositions, il dresse une fresque méticuleuse des transformations politiques et économiques de la société iranienne tout au long du XXe siècle. Sa documentation des prémisses du « mouvement ouvrier » en Iran m'est capitale pour

⁶² Stella Morgana, *'Precarize' and divide: Iranian workers from the 1979 Revolution to the 2009 Green Movement*, 2021, Leiden University, thèse de doctorat, p. 148.

⁶³ Hervé Dumez, « Faire une revue de littérature : pourquoi et comment ? », *Le Libellio d'AEGIS*, 2011, n° 2, p. 18

⁶⁴ À noter que le calendrier utilisé en Iran est spécifique au monde persanophone. Il s'agit au même titre que le calendrier grégorien d'un calendrier solaire. Toutefois, l'An 1 se réfère non pas à la naissance de Jésus-Christ mais à l'Hégire (la migration du prophète Muhammad de La Mecque à Médine) autour de l'An 621 du calendrier grégorien. Ainsi, l'année 1979 correspond à l'année 1357 du calendrier hégirien solaire. Pour faciliter la lecture, j'utilise dans mon étude les dates du calendrier grégorien.

appréhender une période plus récente⁶⁵. Suite à l'étude de ces travaux, j'ai par la suite été en mesure de confronter ses écrits à ceux de son contemporain Habib Ladjevardi dont la monographie sur les organisations de travailleur·euse·s est la référence la plus aboutie en matière de mobilisations⁶⁶. Son étude court du début XXe siècle jusqu'au milieu de la décennie 1980, les premières années de la République islamique. Elle rend compte de l'évolution distincte des organisations de travailleur·euse·s corporatistes, communistes inféodés à l'URSS ainsi que des groupements indépendants et autres tentatives conseillistes, davantage menaçantes pour le pouvoir en place. En s'appuyant sur des sources primaires diverses, il documente les mesures autoritaires pratiquées par les pouvoirs successifs, jetant la lumière sur un certain continuum répressif courant du règne de la monarchie Pahlavi (déchue en 1979) à l'autorité du clergé chiite lui ayant succédé.

Les travaux plus récents des historiens Peyman Jafari⁶⁷ et Kaveh Ehsani⁶⁸, relatifs aux mobilisations des travailleur·euse·s du pétrole m'ont eux permis de saisir leur importance dans la chute de la dynastie Pahlavi. Leurs recherches mettent par ailleurs en lumière la manière dont ce secteur et ses mobilisé·e·s ont été un référentiel pour les contestataires et les propositions politiques alternatives après 1979. Par là, je fais référence à l'expérience conseilliste des *showrā-hā* (conseils ouvriers) où, au cours de la séquence révolutionnaire de 1978 à 1981, les travailleur·euse·s ont pris le contrôle de leurs unités de production et lieux de travail. Sur ce sujet, la source secondaire la plus aboutie reste l'étude menée par le sociologue Asef Bayat, dont la thèse soutenue en 1984 constitue l'ossature de son premier ouvrage publié en 1987⁶⁹. S'appuyant sur des centaines d'entretiens et des jours d'observation auprès des acteur·ice·s de cette période, il produit une analyse sociologique étayée pour documenter ces quelques mois de gestion en autonomie (ou quasi autonomie) par les travailleur·euse·s de leurs usines et autres entreprises. Il y interroge à la fois l'ancrage économique, les relations entre ouvrier·e·s, la conscience de classe mais aussi les diverses identités culturelles et les

⁶⁵ Ervand Abrahamian, *Iran between two revolutions*, Princeton, Princeton University Press, 1982, 580 p.

Voir aussi : Ervand Abrahamian, *A history of modern Iran*, New York, Cambridge University Press, 2008, 228 p.

⁶⁶ Habib Ladjevardi, *Labor Unions and Autocracy in Iran*, New York, Syracuse University Press, 1985, 328 p.

⁶⁷ Peyman Jafari a soutenu sa thèse de doctorat en sociologie à l'Université de Leiden (Pays-Bas) en 2018 : *Oil, labour and revolution in Iran: a social history of labour in the Iranian oil industry, 1973-83*.

Voir aussi les articles de P. Jafari, « Revolt with a Revolutionary Perspective », *Iranian Studies*, juillet 2023, vol. 56, n° 3, pp. 569-575.

Ou encore : P. Jafari, « Linkages of oil and politics: oil strikes and dual power in the Iranian revolution », *Labor History*, janvier 2019, vol. 60, n° 1, pp. 24-43.

⁶⁸ Kaveh Ehsani, « Social Engineering and the Contradictions of Modernization in Khuzestan's Company Towns: A Look at Abadan and Masjed-Soleyman », *International Review of Social History*, décembre 2003, vol. 48, n° 3, pp. 361-399.

⁶⁹ Asef Bayat, *Workers and revolution in Iran: a Third World experience of workers' control*, London, Zed Books, 1987, 227 p.

espaces de négociation entre tous ces éléments. Il évoque l'attitude de la nouvelle République islamique à l'égard des conseils et notamment la stratégie répressive et les mesures de captation extra-légale de ces *showrā-hā*. Son approche socio-historique du « *showraisme* » replace ainsi le cas iranien dans le large et hétéroclite « mouvement ouvrier » international, en questionnant les théories conseillistes mondiales.

L'entrée dans la décennie 1990 en Iran marque aussi une évolution politico-économique majeure. Décrite comme le « tournant néo-libéral »⁷⁰ de la République islamique, la période a inspiré de nombreux travaux parmi lesquels ceux de deux doctorant·e·s en sociologie dans le champ académique nord-américain dont les objets se rapprochent des miens. Zep Kalb travaille sur la résilience du « mouvement ouvrier » dans l'Iran moderne au fil des changements de régime et des sanctions économiques notamment⁷¹. Ida Nikou quant-à elle interroge l'imbrication de l'économie néo-libérale et du système politique autoritaire sous le prisme de la « classe ouvrière » et de ses mécanismes de défense comme les conseils⁷². Leurs travaux m'ont aidé à cerner davantage les enjeux d'une telle étude contemporaine comme ceux de Ida Nikou dont la perspective d'une sociologie « par le bas »⁷³ se rapproche le plus des matériaux que j'utilise dans ma recherche. La thèse de la politiste Stella Morgana est une autre étude récente qui m'a profondément aiguillée. Elle y interroge entre autres l'« absence » des travailleur·euse·s en tant que mouvement « uni » en 2009 à l'occasion du Mouvement vert (cf. p. 57, 104) des révoltes post-élections présidentielles alors même que son rôle avait été majeur en 1979. Stella Morgana se penche sur les évolutions structurelles du monde du travail en Iran pendant cette période tout en questionnant l'agentivité des travailleur·euse·s par un long travail de terrain mêlant ethnographie et entretiens qualitatifs. Son travail met en lumière l'impact des mesures gestionnaires et productivistes des gouvernements à partir de 1990, avec une focale sur le glissement discursif

⁷⁰ Je mobilise la définition que Michel Foucault fait du néo-libéralisme dans *Naissance de la Biopolitique* (1979). Le néo-libéralisme n'est pas une continuité de la philosophie libérale du laissez-faire, mais bien un appui volontaire, actif et régulier de l'État. Ce n'est pas une politique d'entrave aux mécanismes de l'économie de marché mais bien tout un ensemble d'interventions en faveur du maintien des conditions de la libre-concurrence.

⁷¹ Zep Kalb, « Corporatist coalitions as agents of civil society: The politics of student and labour unions in Iran », *Mediterranean Politics*, 8 août 2019, vol. 24, n° 4, pp. 467-490.

Zep Kalb, *Iran's Labor Movement*, The Iran Podcast, 2023, [podcast en ligne], disponible sur : <https://open.spotify.com/episode/0FLTYnAr18N6ya6LONDog6>

⁷² Ida Nikou, *Dictating Rules from Below: The Re-Emergence of Workers' Councils in Iran*, [en ligne], <https://www.leftvoice.org/dictating-rules-from-below-the-re-emergence-of-workers-councils-in-iran/> , 12 août 2022, (consulté le 26 juin 2024).

⁷³ Je reprends l'expression à l'historien E.P. Thompson dont les travaux sur la formation de la « classe ouvrière » anglaise et l'économie morale du prolétariat dans les années 1960 ont consacré cette approche épistémologique. Plus tard dans les années 1980, les tenant·e·s des *Subaltern Studies* et les post-coloniaux ont approfondi cette approche en développant des études à partir de l'expérience, des pratiques et des discours des dominé·e·s.

officiel à l'égard de la figure (jadis fétichisée) du « travailleur »⁷⁴. Son étude s'arrête toutefois à l'aube de 2009. Mon travail, couvrant l'activité des mobilisations jusqu'en 2023 suit en quelque sorte ses pas, bien que nos objets soient distincts. Contactée, la politiste s'est réjouie du projet et m'a donné de précieux conseils.

Au creux des réformes néo-libérales, les conséquences en matière de précarisation m'ont été dépeintes par divers travaux en sociologie, économie et anthropologie. Pêle-mêle, j'ai su mobiliser les études du sociologue Mohammed Maljoo qui analyse la précarisation croissante au prisme des évolutions juridiques et de la répression étatique croissante⁷⁵. La lecture des économistes Sohrab Behdad et Farhad Nomani et de leurs travaux sur la stratification sociale iranienne⁷⁶ m'a permis d'étoffer ma compréhension des réflexions portées par l'approche anthropologique de Shahram Khosravi. Les diverses méthodes employées par ce dernier comme l'auto-ethnographie constituent aussi une porte d'entrée épistémologique intéressante pour saisir la manière dont la jeunesse se construit dans un environnement répressif, contrôlé et précaire, sans trop d'horizons et d'espoir⁷⁷.

Enfin, pour élargir ma compréhension du tissu contestataire iranien, j'ai mobilisé les travaux de la sociodémographe Marie Ladier-Fouladi sur la relation entre changements démographiques et évolutions politiques⁷⁸ ainsi que ceux de l'anthropologue Fariba Adelhah notamment sur le Mouvement vert⁷⁹. Leurs études étayées permettent de gagner en finesse d'analyse, sortant des approches homogénéisantes et mythifiées d'une « rue iranienne ». Souvent observée mais rarement auscultée, la richesse et l'hétérogénéité des mouvements sociaux du XXI^e siècle ont été mis en lumière par les travaux du sociologue Ali Jafari et du

⁷⁴ Stella Morgana soutient sa thèse de doctorat à l'Université de Leiden (Pays-Bas) en 2021 : *'Precarize' and divide: Iranian workers from the 1979 Revolution to the 2009 Green Movement*.

⁷⁵ Mohammad Maljoo, « The Vicious Circle Trapping Iranian Workers since the 1990s », *Revue internationale des études du développement*, 2017, vol. 229, n° 1, pp. 137-162.

Voir aussi : Maljoo « The Unmaking of the Iranian Working Class since the 1990s », dans : Peyman Vahabzadeh (ed.), *Iran's Struggles for Social Justice*, New York, Springer International Publishing, 2017, pp. 47-63.

⁷⁶ Sohrab Behdad, Farhad Nomani, *Class and labor in Iran: did the revolution matter?*, Syracuse Univ. Press, 2006, 268 p.

S. Behdad, F. Nomani, « What a Revolution! Thirty Years of Social Class Reshuffling in Iran », *Comparative Studies of South Asia, Africa and the Middle East*, 1 mai 2009, vol. 29, n° 1, pp. 84-104.

S. Behdad, F. Nomani, « Labor Rights and the Democracy Movement in Iran: Building a Social Democracy », *Northwestern University Journal of International Human Rights*, 2012, vol. 10, p. 212-230.

⁷⁷ Shahram Khosravi, *Precarious lives: waiting and hope in Iran*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2017, 288 p.

S. Khosravi, *Young and Defiant in Tehran*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2008, 240 p.

⁷⁸ Marie Ladier-Fouladi, *La République islamique d'Iran vue de l'intérieur*, Vulaines-sur-Seine, Éditions du Croquant, 2020, 174 p.

⁷⁹ Fariba Adelhah, « Le Mouvement vert en République islamique d'Iran », *Savoir/Agir*, 2010, vol. 12, n° 2, pp. 117-123.

Fariba Adelhah, « Un an après, le Mouvement vert en République islamique d'Iran », *Sociétés politiques comparées*, 2010, pp. 1-20

politiste Mohammad Shafiei⁸⁰. Avant eux, le géographe suédois Andreas Malm et la journaliste iranienne Shora Esmailian se sont penchés sur les mouvements « autogérés » du début des années 2000 ainsi que la relance d'organisations de travailleur·euse·s à cette période⁸¹. Mais ni les premiers, ni les second·e·s n'ont envisagé l'hypothèse d'un mouvement nouveau, bouleversant les normes de la contestation subversive, comme l'a été celui subséquent l'assassinat de Jîna Mahsa Amînî. Sur ce point, l'ouvrage de l'anthropologue Chowra Makaremi est la référence académique la plus récente sinon la plus aboutie, tant par la fresque générale du soulèvement révolutionnaire Femme-Vie-Liberté qu'elle dessine que par les contre-mémoires collectives qui y sont mobilisées⁸². Ses méthodologies et réflexions innovantes au prisme des théorisations féministes rafraîchissent les apports conceptuels issus des travaux du sociologue Asef Bayat. Ainsi les « non-mouvements » que les subalternes incarnent autour de répertoires d'actions propres, caractérisés par « l'art de la présence » dans ces séquences de « révolution sans révolutionnaires », gagnent en substance une fois amendés⁸³.

⁸⁰ Mohammed Shafiei et Ali Jafari, « État et perspective des mouvements sociaux dans le Mouvement vert en Iran », *Les Cahiers de l'Orient*, 12 juin 2013, N° 111, n° 3, pp. 87-105.

M. Shafiei, A. Jafari, « Iran : révoltes populaires sans lendemain et fragmentation des mouvements » : dans *Soulèvements populaires*, Éditions Syllepse, 2020, pp. 91-104.

⁸¹ Andreas Malm et Shora Esmailian, *Iran on the brink: rising workers and threats of war*, London, Pluto press, 2007, 288 p.

⁸² Chowra Makaremi, *Femme! Vie! Liberté!: échos d'un soulèvement révolutionnaire en Iran*, Paris, La Découverte, 2023, 352 p.

⁸³ Asef Bayat, *Street politics: poor people's movements in Iran*, New York, Columbia University Press, 1997, 232p.

Asef Bayat, *Life as politics: how ordinary people change the Middle East*, Amsterdam, Amsterdam University Press, 2010, 320 p.

Chapitre I : Découpe diachronique

I. Empirie et méthodologies

Dans cette partie, je me penche sur un siècle de mobilisations des travailleur·euse·s en Iran jusqu'en 2023, marqué par des épisodes remarquables, des pouvoirs disparates, des dynamiques intra-régionales fluctuantes ainsi que de profonds bouleversements sociaux et politiques, dans un territoire en perpétuelle mutation. Mon ambition est de cartographier historiquement ces mobilisations dans le temps et l'espace, à l'aide de différentes méthodes, avec une attention particulière portée sur les vingt dernières années. L'expression « diachronique », du grec ancien *diá* (à travers) et *khrónos* (temps) me semble retranscrire parfaitement cette ambition qui est la mienne dans cette partie, que je dénomme volontiers “découpe” sinon “voyage” de mon objet situé, à travers le temps et l'espace.

À appréhender avant tout en tant qu'outil de contextualisation, cette cartographie chronologique n'en est pas moins démunie d'intérêt scientifique en ce qu'elle constitue une mise à jour sinon un renouvellement épistémologique de la thématique dans les champs académiques francophone et anglophone⁸⁴. Ainsi, en plus d'étendre le périmètre temporel de l'étude jusqu'au printemps 2023 (*nowrouz* 1402), la méthodologie mise en place pour construire ce projet chronologique est innovante. Elle découle en partie des im-possibilités qui ont été les miennes au cours du processus de recherche (cf. p. 16-17), m'ayant poussé à mobiliser des ressources non-officielles, dont la profondeur heuristique m'est apparue que dans un second temps.

Ma première impression à la découverte de ces matériaux nectarifères est cette indicible mais plaisante surprise à la réalisation de l'approche adoptée par leurs producteur·ice·s. De façon inhabituelle, leur perspective de départ à l'encontre des mobilisations des travailleur·euse·s est positive. Il n'y a, comme il est souvent de mise dans la couverture médiatique ou « officielle » sur la question, de posture négative à priori, où ne serait-ce que la terminologie employée renvoie vers inconscient péjoratif. Cette réalité,

⁸⁴ J'avais essayé de créer une frise chronologique interactive, permettant de défiler sur ordinateur à travers différentes icônes pour en savoir davantage sur telle ou telle mobilisation. La tentative est cependant restée à l'état d'idée de projet, n'ayant pas eu le temps de l'approfondir.

Maxime Lauzy, *Iran's labor movement timeline*, Miro, mars 2024, [en ligne], disponible sur : <https://miro.com/app/live-embed/uXjVKaZxmp4=>

factuelle dans les contextes occidentaux de liberté partielle de la presse, est d'autant plus importante dans les sociétés autoritaires. Sans presse indépendante et sous contrôle plus ou moins direct des services du régime, le travail journalistique, s'il n'est pas au service de la propagande, relève de la résistance⁸⁵. Tel est le postulat m'ayant fait écarter la possibilité de travailler à partir de sources de médias *mainstream* ou autres discours politiques officiels, afin de privilégier des alternatives.

Quelle porte d'entrée empirique ?

L'envie de travailler à partir de matériaux militants m'a habité dès les premiers temps de réflexion sur mon objet-sujet. Après avoir un temps envisagé la possibilité de mobiliser des archives de groupes basés en Iran, rédigées de fait en persan, j'ai par la suite été confronté à la profusion des sources ainsi que leur dissémination sur la toile. Par ailleurs, sans avoir de connaissances directes dans des groupes en activité ou ayant eu une activité relativement récente, je ne parvenais pas à trouver aisément du matériel à explorer.

Les premiers échanges avec ma directrice de recherche Chowra Makaremi me confortent dans cette idée, d'autant plus lorsqu'elle m'indique pouvoir me mettre en relation avec des militant·e·s de la cause des travailleur·euse·s en Iran basé·e·s en Île-de-France. Les personnes dont elle me parle sont affilié·e·s à un groupe (Solidarité Socialiste avec les Travailleurs en Iran, « S.S.T.I ») dont je ne connais que vaguement l'existence, après être tombé sur leur site internet quelques semaines auparavant. À ce moment-là, je me souviens me demander si l'ergonomie sommaire et archaïque du site ne donnait pas un indice sur leur mise en sommeil. Heureusement pour la recherche et l'activisme, la vaillance d'une organisation militante ne se limite pas à la direction artistique de sa page web. Les dernières publications sur leur site font état d'événements en date de septembre 2023, soit un mois avant le début de mon étude. Quelques mois et des lectures plus tard, je me décidais en février 2024 à contacter les membres dont j'avais obtenu les coordonnées.

Ensemble, avec S., S., et A. nous nous voyons une, deux puis trois fois, nouant progressivement une relation de confiance et de co-construction d'un savoir-en-gestation. Nos échanges sont relativement souples, aucunement directifs ni régulés ou enregistrés. Notre écart d'âge m'enchanté et me permet de me positionner dans une posture qui me plaît : celle de

⁸⁵ Sur le rapport à la profession de divers journalistes en Iran et les défis d'une pratique en contexte répressif, voir : Banafsheh Ranji, « Journalistic *illusio* in a restrictive context: Role conceptions and perceptions of role enactment among Iranian journalists », *Journalism*, février 2022, vol. 23, n° 2, pp. 517-532.

l'apprenant. Nos entrevues ont lieu dans divers endroits, des salles du 4^e étage de la Bourse de Travail rue du Château-d'Eau à l'arrière d'une librairie militante de l'est-parisien. Je leur parle de mes lectures récentes, je leur pose presque toutes les questions qui me viennent à l'esprit et ils-elles me racontent des parties de leur vie de jeunes militant·e·s « de gauche »⁸⁶ dans l'Iran d'avant 1979 et des années qui suivent la révolution. Nous discutons aussi de leur vie de citoyen·ne·s réfugié·e·s politiques en Europe puis de leur parcours militant et de la poursuite des actions depuis l'extérieur, à l'intérieur ainsi qu'à l'intérieur pour l'extérieur. À leurs côtés, A. qui s'occupe d'animer le Collectif syndical français en soutien aux organisations indépendantes en Iran (cf. p. 115), est de toutes les entrevues. Camarades de lutte, mes interlocuteur·ice·s sont également ami·e·s entre elles-eux. Cette proximité instaure ainsi un cadre souple, dans lequel je me sens en confiance et où je me sens en mesure de comprendre nombre de dynamiques difficilement saisissables depuis l'extérieur du territoire iranien.

Fondée en février 2005, S.S.T.I est la première association de soutien aux travailleur·euse·s en Iran à avoir été formée en Europe par des militant·e·s exilé·e·s iranien·ne·s. Association loi 1901, sa première ambition est de créer une campagne à laquelle différentes organisations (parti, syndicat, association, collectif) peuvent adhérer dans l'optique de soutenir la « classe ouvrière », les minorités nationales et religieuses, le mouvement étudiant, écologiste et féministe⁸⁷. En plus d'actions de solidarité, l'association entend porter à l'attention de l'opinion publique française et européenne les efforts de l'opposition « de gauche » au système capitaliste ainsi qu'au régime iranien. Pour cela, le bulletin *Echo d'Iran* est publié de manière plus ou moins récurrente, à partir de février 2006 jusqu'à la finalisation de ce manuscrit (été 2025). Les lecteur·ice·s peuvent retrouver dans ces lignes de courtes brèves sur les mobilisations des semaines précédentes, des grèves au sit-in en passant par des rassemblements et autres blocages. Des analyses politiques sont présentées dans divers articles de 400 à 1000 mots, traitant des événements sociaux en cours, des échéances électorales ou encore des politiques mises en place par les gouvernements. Des entretiens avec des militant·e·s sont également proposés au même titre qu'une chronique récurrente sur l'état de la répression dont les travailleur·euse·s et autres activistes politiques en Iran sont victimes. Je précise que j'ai eu conscience tout au long de mon travail du contexte de

⁸⁶ Ils-elles utilisent la plupart du temps le syntagme gauche pour qualifier leur engagement. La clarification de leurs positions vient lorsqu'ils-elles détaillent leurs pensées au fil des discussions. Issues de sensibilités différentes du socialisme en Iran, ils-elles me disent que depuis la création de l'association, la position unitaire se situe autour de l'anti-capitalisme. Les stratégies de renversement du système actuel et le type d'organisation de société à mettre en place dans la foulée sont distinctes entre les membres de S.S.T.I.

⁸⁷ S.S.T.I, « *Qui sommes-nous* », [en ligne], disponible sur : http://www.iran-echo.com/qui_sommes_nous.html, (consulté le 15 décembre 2023)

production, de publication de ces documents, mais aussi des coordonnées d'énonciation du discours, qui en détermine éminemment le contenu⁸⁸. C'est la raison pour laquelle je distingue les données mentionnées dans les bulletins des analyses politiques propres aux auteur·ice·s. Lorsque je décide d'en partager des passages, je le mentionne sans faute en note de bas de page.

Alors que je pensais pouvoir couvrir les deux dernières décennies de ma découpe diachronique à partir des matériaux de S.S.T.I, le manque de productions sur la période 2017-2022 m'a conduit à rechercher de nouvelles ressources. J'ai alors fait face à l'expérience qu'ont rencontré beaucoup d'apprenti·e·s historien·ne, à savoir que leurs recherches et leurs résultats tiennent aux documents dont ils·elles disposent⁸⁹. Un temps démunie en raison de mes vaines tentatives pour trouver des matériaux de premières mains, S., un activiste rencontré en Suède, m'a introduit aux travaux journalistiques d'un média indépendant : Radio Zamaneh. Après discussion avec ma directrice de recherche, je comprends que je connais l'un des contributeurs du média, duquel je me rapproche afin de l'interroger sur ce support et mon projet chronologique. Docteur en philosophie, celui-ci m'encourage dans cette tentative et me donne accès à leurs rapports journalistiques, à ce moment-là indisponibles au téléchargement suite à un problème technique sur le site internet.

Ce média en ligne produit entre autres, depuis l'été 2018 (1397), des rapports bimestriels ou trimestriels en persan et en anglais sur l'évolution de la situation générale des travailleur·euse·s en Iran. Les contributeur·ice·s surveillent, collectent et détaillent l'état des droits, des libertés, des mobilisations, de la législation et de la sécurité du travail sur le territoire afin de, comme ils·elles le revendiquent, créer des alliances et du partage de connaissances indépendantes⁹⁰. Créé à Amsterdam en 2005 à l'initiative de journalistes iranien·ne·s, celles et ceux-ci obtiennent le soutien d'une motion adoptée au Parlement néerlandais et les financements de Voice of America (VoA) qui leur permettent de continuer leur mission de pluralisme médiatique dans les pays persanophones⁹¹. La plateforme revendique d'offrir un espace aux voix alternatives silencieuses, notamment les

⁸⁸ Michel Naepels, « Anthropologie et histoire: de l'autre côté du miroir disciplinaire », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, août 2010, vol. 65, n° 4, p. 875.

⁸⁹ Christian Delacroix et al., *Historiographies I: concepts et débats*, Paris, Gallimard, 2010, p. 73.

⁹⁰ Radio Zamaneh, « *Labor Rights in Iran* », [en ligne], disponible sur : <https://en.radiozamaneh.com/labor/>, (consulté le 15 mai 2025).

Les *quarterly reports* sont téléchargeables en anglais au format PDF sur la même page.

⁹¹ Radio Zamaneh, « *Sponsors* », [en ligne], disponible sur : <https://en.radiozamaneh.com/sponsors/>, (consulté le 15 mai 2025).

travailleur·euse·s précaires, la communauté LGBTIQ+, les femmes ou encore les minorités ethniques et religieuses⁹².

Documentation militante, quels enjeux ?

La documentation militante soulève divers enjeux, en premier lieu desquels un enjeu heuristique, c'est-à-dire de contribution à la progression de la connaissance. Comme évoqué précédemment, les productions élaborées par S.S.T.I. portent en elles les raisons mêmes de leur nécessité. Elles se distinguent par une finesse dans l'appréhension des mobilisations des travailleur·euse·s et par une richesse informative singulière, qui retiennent particulièrement mon attention.

Dès les premières publications, la démarche qualitative (qui en devient une méthode) instaure une proximité avec les sujets en lutte, perceptible dès la lecture. Les travailleur·euse·s sont nommé·e·s, de même que les lieux précis depuis lesquels ils·elles se mobilisent. Je réalise ainsi qu'une telle approche permet d'établir un rapport intime aux individus en mouvement, qui ne relève cependant pas du romantisme. C'est ainsi un rapport bien plus sensible qui nourrit ma curiosité et donne forme à mon dessein chronologique à mesure que je progresse dans l'analyse. Les documents permettent une prise en compte active de la subjectivité politique des individus, de leurs trajectoires, de leurs actions et comportent un aspect performatif sur moi en renforçant mon engagement vis-à-vis de cet objet de recherche.

Mais au-delà de l'intérêt heuristique, ces productions comportent également un enjeu politique fondamental pour le militantisme lui-même, sur lequel il me semble nécessaire de s'arrêter un instant. Par ma tentative chronologique, j'ambitionne humblement de sortir ces archives de la marge dans laquelle leur espace de production militant tend à les cantonner. C'est un enjeu qui m'a toujours préoccupé dans mon propre parcours militant, à savoir le rôle accordé à la conservation des productions collectives, dans toute leur diversité, et plus largement le rapport des militant·e·s (et des collectifs) au temps. Alors que François Hartog pense les régimes d'historicité, mener une telle réflexion en interrogeant la perception du temps dans les contextes de production militante paraît à mes yeux aussi essentiel. La centralité du présent et de l'avenir a tendance à reléguer au second plan (voire troisième) le

⁹² *Ibid.*

passé proche⁹³, y compris le propre passé des militant·e·s et celui des collectifs, en particulier dans des groupes restreints, circonstanciels et pas forcément institutionnalisés⁹⁴. Il s'agit ainsi de se saisir de cette nécessité à penser ce que nos productions militantes sont et ce qu'elles deviendront à l'avenir pour faire écho aux mots de l'historien du mouvement ouvrier Jean Maitron. Celui-ci soulignait déjà combien la valorisation des archives syndicales constituait un enjeu scientifique tout en permettant dans le même temps de bâtir des ponts-entre-les-différentes-luttes⁹⁵. Ce faisant, je souhaite reconnaître ces documents pour ce qu'ils sont, à savoir de véritables sources historiques, construites comme telles par l'aspirant·e historien·ne⁹⁶.

Positionnement historiographique

Dans cette partie, je fais du *temps* la matière première de ma réflexion et des mobilisations des travailleur·euse·s en Iran l'objet situé de mon étude. Par une découpe diachronique, c'est-à-dire une observation à travers le temps de ce même objet situé, je vise à cartographier les mobilisations des travailleur·euse·s en Iran. Pour ce faire, je remonte jusqu'aux premières occurrences de ces faits sociaux (les mobilisations), à partir de l'émergence des rapports capitalistes dans la société iranienne, soit dans les années 1920.

Les mobilisations présentées ici sont exposées sous forme d'événements. Du latin *evenire* (advenir), la notion d'« évènement » renvoie à ce qui arrive ou ce qui est arrivé. Ainsi, avant d'être qualifiée de mobilisation (dans mon cas désignée de la sorte par les contributeur·ice·s de S.S.T.I et Radio Zamaneh), la mobilisation est un événement. Ainsi, en considérant que l'évènement advient préalablement à la mobilisation, je m'appuie sur l'approche deleuzienne selon laquelle le possible ne préexiste pas avant d'avoir été créé par l'évènement⁹⁷. Présenté de la sorte, l'évènement semble donc faire référence à quelque chose de singulier, de ponctuel. Pour autant, mon objectif reste de saisir la manière dont les

⁹³ Manuella Noyer, « Le Centre d'histoire du travail de Nantes et les archives de militants syndicaux », *La Gazette des archives*, 2011, vol. 221, n° 1, p. 103.

⁹⁴ Je m'appuie ici sur la définition d'institutionnalisation donnée par Lagroye et Offerlé : la rencontre entre des engagements subjectifs et un ensemble de règles, pratiques, croyances et représentations objectivées. Voir : Jacques Lagroye et Michel Offerlé, *Sociologie de l'institution*, Paris, Belin, 2011, 399 p.

⁹⁵ Manuella Noyer, *op. cit.*, p. 109.

⁹⁶ L'historien Joseph Morsel insiste sur la distinction entre un document, en tant qu'objet produit original et une source, qui correspond au processus de sélection et de construction par l'historien·ne.

Voir : Sophie Lespiaux, « Les archives en sociologie: approches définitionnelles et méthodologiques », *Revue pluridisciplinaire de sciences humaines et sociales*, n 32, 2021, p. 4.

⁹⁷ Gilles Deleuze, *Logique du sens*, Paris, Éditions de Minuit, 2023 (1969), p. 22.

travailleur·euse·s et leurs mobilisations ont évolué au gré des conditions sociales, politiques et économiques générales ayant façonné la société iranienne. Ce faisant, je ne peux me contenter de considérer ces événements uniquement pour eux-mêmes : il me faut pouvoir les re-liaison tout en admettant qu'ils sont des nids de causalités multiples⁹⁸. Mener à bien cette découpe diachronique m'oblige à proposer des mises en série chronologiques de ces mobilisations sous formes de conjoncture ou encore de séquence. L'idée est d'apprécier les continuités ainsi que les ruptures, les points nodaux et les points de friction au gré d'autres événements endogènes ou exogènes.

De cette manière, je pose les bases d'une histoire (totale) des mobilisations en sollicitant une « moyenne durée » comme cadre d'analyse historique, c'est-à-dire au fil des décennies. Je parle d'histoire au singulier sans adjectif en écho aux mots de l'historien Lucien Febvre pour qui « il n'y a pas d'histoire économique et sociale, il y a l'histoire tout court [...] qui est sociale tout entière par définition »⁹⁹. Par ailleurs, je m'appuie ici sur la distinction des temps de l'histoire proposée par Fernand Braudel, du temps géographique et climatique (longue durée), au temps social ou structurel (moyenne durée) jusqu'au temps événementiel (courte durée). Cette distinction même est néanmoins soumise à variation. Je considère en effet ces temporalités comme non-hermétiques, qui s'entrelacent avec des aller-retours courants. En partant des mobilisations, j'observe leur ancrage dans les structures politiques, sociales et économiques, éminemment étirées dans le temps, sans les réduire à des épisodes ponctuels.

Tandis que, comme indiqué précédemment, le *temps* est la matière première de la présente partie, je ne réduis nullement les causes et effets des mobilisations présentées aux seuls paramètres économiques. Si tel devait être le cas, mon approche serait certes matérialiste (je la revendique) mais avant tout déterministe et economiciste. Bien que je ne néglige pas l'influence majeure de la « structure économique »¹⁰⁰ sur les subjectivités et les évolutions politico-sociales en général, je reconnais les facteurs culturels, moraux et éthiques comme autant d'éléments constitutifs d'un engagement. Je m'appuie entre autres ici sur les travaux d'E.P. Thompson qui étudie le processus historique de construction de la « classe ouvrière »

⁹⁸ Christian Delacroix et al., *Historiographies I : concepts et débats*, Paris, Gallimard, 2010, pp. 87-91

⁹⁹ Lucien Febvre, « Vivre l'histoire. Propos d'initiation », *Combats pour l'histoire*, Paris, Armand Colin, 1953, pp. 19-20

¹⁰⁰ La structure économique ou « infrastructure », renvoie dans la théorie marxienne à l'ensemble des forces productives (machines, savoir-faire, travail humain) et des rapports sociaux de production (relations patron·ne et salarié·e, propriétaires et locataires, maîtres et esclaves).

Voir : Karl Marx (trad. Hussion et Badia), *Contribution à la critique de l'économie politique*, Université du Québec, Tremblay, 2002 (1859), 246 p.

anglaise, sans la réduire aux seuls rapports économiques et en y intégrant des éléments moraux et culturels¹⁰¹. De fait, je m'inscris dans une approche laissant une grande part à la subjectivité des individus ainsi qu'à la reconnaissance de la construction historique des catégories dans lesquelles ils·elles sont placés·es. Dans un souci de complexité, il s'agit de comprendre à la fois l'importance des enjeux économiques dans la mobilisation politique et l'irréductibilité de celle-ci à ceux-là¹⁰².

En somme, je mobilise ces événements sur un temps intermédiaire (une centaine d'années) au service d'une problématique historique directrice : quelles formes ont pris les mobilisations des travailleur·euse·s en Iran depuis près d'un siècle et comment ont-elles été façonnées par les conditions politiques, économiques et sociales ? Cette partie entend participer grandement à l'entreprise socio-historique générale des mobilisations, nourrie, enrichie et irriguée à la fois par des travaux académiques antérieurs ainsi que les productions militantes de S.S.T.I. et journalistiques de Radio Zamaneh en tant que sources historiques à part entière.

II. Chronologie

Sept décennies de monarchie

Le 6 octobre 1906, le *majles*, le parlement nouvellement institué, tient sa première session après plus d'un siècle de monarchie absolue Qajar. Quelques semaines plus tard, la Constitution est promulguée et marque l'aboutissement d'une « révolution constitutionnelle ». Ce texte fondamental établit des pouvoirs judiciaires, législatifs et exécutifs distincts mais énonce aussi les principes de liberté d'expression, d'association et de réunion. Dès lors, c'est dans ce contexte législatif monarchique plus souple que le « mouvement ouvrier » se développe, avec la première occurrence d'un *trade union* dans une imprimerie de Téhéran la même année¹⁰³. S'ensuit une courte période contre-révolutionnaire, où les fondements

¹⁰¹ Edward P. Thompson, *The making of the English working class*, London, Penguin Books, 2013, 958 p.

¹⁰² Fariba Adelkhah, « Un an après, le Mouvement vert en République islamique d'Iran », *Sociétés politiques comparées*, 2010, p. 19.

¹⁰³ Habib Ladjevardi, *Labor Unions and Autocracy in Iran*, New York, Syracuse University Press, 1985, pp. 1-2.

constitutionnels sont malmenés par l'héritier Qajar Mohammad Ali Shah (1872-1925) et ses élites jusqu'en novembre 1909. En juin 1910, le *trade union* de l'imprimerie Koucheki se transforme en un *trade union* d'industrie, c'est-à-dire regroupant d'autres imprimeries de la ville, pour mener la première manifestation aux motivations socialistes en Iran¹⁰⁴. Bien que Rosa Luxemburg n'ait jamais écrit sur le mouvement ouvrier iranien, son émergence concomitante de l'élan parlementariste du *majles* a quelque chose de tout à fait luxemburgiste dans la lecture qu'elle fait de la révolution de 1905 où la pression des travailleur·euse·s russes entraîne la création de la *Douma* en Russie.

Les idées et pratiques européennes se diffusent jusqu'en Iran où de nombreux ouvriers paysans sont allés travailler autour du bassin industriel de Bakou, alors dans l'Empire Russe¹⁰⁵. La propagation et les échanges d'idées du mouvement ouvrier puis du communisme se poursuivent, cela dans la perspective de la révolution russe de 1917. Le Parti Communiste Perse voit le jour dans la foulée, empli de l'idéologie bolchévique de la IIIe Internationale née en 1919, consistant à favoriser la création de syndicats partout sur le territoire pour mieux les pénétrer et entraîner le prolétariat local dans la marche révolutionnaire. Ainsi, en 1921 est créée l'Union générale des travailleur·euse·s de Téhéran¹⁰⁶ (*ettehādiye omumiye kārgarān-e tehrān*) qui rassemble près de huit syndicats de métiers différents. Un an après sa naissance, un peu moins de 30% des employé·e·s qui travaillent dans la ville sont membres de l'organisation, dont le modèle s'exporte dans d'autres agglomérations du nord-ouest du pays¹⁰⁷. Des gains substantiels sont obtenus par ces organisations, comme en matière d'augmentation de salaire et de réduction du temps de travail quotidien. Le 1er mai, journée internationale des travailleur·euse·s, s'institue années après années jusqu'aux prémices d'une séquence autoritaire et répressive majeure.

À la suite d'un coup d'État en 1921, Reza Shah (1878-1944) prend définitivement le pouvoir en 1925 et instaure la dynastie Pahlavi. À la période de relative confrontation succède une période de rude répression, où les publications émanant d'organisations communistes ou

Je préfère ne pas rétro-traduire l'expression *trade union*, qui a été privilégiée par l'auteur pour traduire *ettehādiye*. Voir les pages 27-28 du mémoire.

¹⁰⁴ Ce n'est qu'en 1935 que la Perse devient l'Etat impérial d'Iran, suivant une politique d'exaltation du passé préislamique, au détriment des minorités nationales composant le territoire.

¹⁰⁵ Ervand Abrahamian, *Iran between two revolutions*, Princeton, Princeton University Press, 1982, pp. 50-76.

¹⁰⁶ J'utilise la forme inclusive parce que le persan à l'inverse du français est une langue sans genre et qu'ici, rien ne permet de déterminer plus en détail la composition de cette Union générale. Je pars donc du principe qu'elle est mixte.

¹⁰⁷ Ladjevardi, *Labor Unions and Autocracy in Iran*, p. 8.

ouvrières sont censurées, les défilés du 1er mai déclarés illégaux et les militant·e·s emprisonné·e·s.¹⁰⁸

La double invasion des troupes russes et britanniques à la faveur du conflit mondial débuté en 1939 provoque la déchéance du monarque en place et l'arrivée au pouvoir en 1941 de son fils, Mohammad Reza Shah (1919-1980). Une certaine détente s'engage avec la levée de l'interdiction sur la propagande communiste¹⁰⁹ et l'indépendance retrouvée du *majles*. Parmi les nouvelles organisations nées à partir de cette date-là, le parti *tudeh* et le Conseil Central des *Trade Unions* fédérées (*showrā-ye mottahedi markazi ettehādiye*) sont les représentants déclarés du mouvement ouvrier ambitieux. Alors que l'industrialisation poursuit son cours, le parti *tudeh* fondé par d'anciennes figures du Parti Communiste Perse et de l'intelligentsia iranienne (étudiant·e·s, écrivain·e·s, artistes, chercheur·e·s) se fait l'étendard du sort des travailleur·euse·s et ouvrier·e·s du pays. Il soutient ouvertement leurs grèves et mobilisations, appelle à la reconnaissance des *trade unions* ainsi qu'au droit à la négociation collective¹¹⁰.

Le Conseil Central (*showrā-ye markazi*) est ainsi créé en 1942. Son modèle de référence léniniste lui adjoint une inféodation au parti ouvrier dans l'optique de rassembler sans conditions, ni même de nationalité, les ouvrier·e·s du pays dans une organisation syndicale de masse (cf. p. 24). L'échec du gouvernement en cette période à prendre en compte les aspirations des travailleur·euse·s gonfle les rangs de ces deux organisations, qui bien que mettant l'accent sur leur indépendance, font des coalitions en vue des élections législatives de 1943 et détiennent les mêmes modes d'organisation et de fonctionnement¹¹¹. Au printemps 1944, alors que le conflit mondial perdure et que la pression des Alliés s'intensifie, le *tudeh* cherche à asseoir sa domination sur le mouvement ouvrier interne tout en soutenant activement (non sans contradictions) l'effort industriel de guerre. Les *trade unions* indépendantes et éparpillées sur le territoire sont invitées à rejoindre le *showrā-ye markazi* (le Conseil Central) qui atteint les 400.000 membres en 1946. Le Conseil Central participe même à la rédaction du premier Code du travail, où les *trade unions* sont reconnues, le temps de travail hebdomadaire réduit et les militant·e·s en prison libéré·e·s¹¹². La répression sévit néanmoins toujours et les confrontations s'accroissent entre travailleur·euse·s et forces

¹⁰⁸ *Ibid*, pp. 17-27.

¹⁰⁹ Abrahamian, *Iran between two revolutions*, p. 195.

¹¹⁰ Ladjevardi, *Labor Unions and Autocracy in Iran*, p. 39.

¹¹¹ *Ibid*, pp. 34-35.

¹¹² *Ibid*, p. 60.

étatiques. Le parti *tudeh* et le Conseil Central sont bannis en 1949, condamnant leurs militant·e·s à l'activité clandestine.

Les années 1950 sont celles du mouvement nationaliste qui profite du vide laissé par le *tudeh* toujours plus à la solde de l'URSS stalinienne suite à son interdiction officielle en Iran. Face à la mainmise britannique de l'*Anglo Iranian Oil Company*, les tenants nationalistes du *jebe'eh-y e melli* (Front National) adoptent une lecture de la situation économique à la coloration chauvine. Il s'agit alors pour le Premier ministre Mohammad Mossadegh (1882-1967) arrivé au pouvoir en 1951, d'établir un contrôle national de la production, de la vente ainsi que des revenus pétroliers. Nationaliste, cette approche n'en a pour autant pas proposé de mesures relatives aux questions de conditions de travail et d'inégalités internes plurielles. Toutefois, le volontarisme de Mossadegh contrevient aux intérêts des États-Unis et de la Grande-Bretagne impérialistes, à l'origine du coup d'État de 1953 pour renverser son gouvernement et renforcer le pouvoir du Shah sur le pays.

Après avoir silencé les courants communistes et nationalistes, le Shah cherche à contenir toutes velléités contestataires et subversives des travailleur·euse·s d'Iran. En plus de la SAVAK¹¹³, police politique chargée de réprimer toutes voix dissidentes jusque dans les lieux de travail, des organisations promues par l'État et chargées de représenter les intérêts des employé·e·s sont reconnues par le nouveau Code du travail de 1959¹¹⁴. Au travers de ses syndicats d'État¹¹⁵, le régime favorise une idéologie corporatiste de collaboration entre les différentes classes sociales et non d'antagonisme comme des modes d'organisation indépendants pourraient être enclin à suivre¹¹⁶. Le rôle du Shah s'accroît à mesure que l'atmosphère autoritaire s'accroît en parallèle de l'expansion de l'idéologie capitaliste sur les rapports de production et d'échange¹¹⁷. Il lance une série de mesures en premier lieu desquelles la réforme agraire, connue sous le nom de *enghelab-e sefid* (Révolution blanche), pour à la fois rassurer l'administration états-unienne, séduire les courants nationalistes et éliminer les mobiles de révoltes¹¹⁸. Alors que les inégalités se creusent et que les bénéfices de

¹¹³ SAVAK est l'acronyme de *sāzmān-e ettelā'āt va amniyat-e keshvar*, soit Organisation pour le renseignement et la sécurité nationale.

¹¹⁴ Ladjevardi, *op.cit.*, p. 213.

¹¹⁵ Par « syndicat d'État », j'entends une organisation recevant une aide économique et logistique pour se développer partout sur le territoire, empêchant par la légitimité que lui donnent les autorités l'émergence d'autres d'organisations indépendantes. En Iran, la *khāne-ye kārgar* (maison des travailleur·euse·s) est l'exemple accompli d'un syndicat d'État (cf. p. 82).

¹¹⁶ Asef Bayat, *Workers and revolution in Iran: a Third World experience of workers' control*, London, Zed Books, 1987, p. 60.

¹¹⁷ *Ibid*, p. 24.

¹¹⁸ Ladjevardi, *Labor Unions and Autocracy in Iran*, p. 221.

Pour une lecture détaillée sur les mesures de la « Révolution blanche » lancée en 1963, voir le chapitre de

la rente pétrolière ne ruissellent pas vers les couches précaires¹¹⁹, des groupes partisans de la lutte armée émergent à gauche¹²⁰.

Critiques envers l'impérialisme américain, la monarchie Pahlavi et l'immobilisme du *tudeh*, les guérilleros du *fedā'iyān-e khalq* (d'inspiration marxiste-guévariste) et les *mojāhedîn-e khalq* (partisans d'un Islam social) entendent se rapprocher du mouvement ouvrier existant clandestinement. Aucune des deux organisations ni même *peykār*, la scission issue de la frange marxiste des *mojāhedîn-e khalq*, ne parviennent néanmoins à établir de franches connexions avec les travailleur·euse·s pour diffuser leurs idées et surmonter la surveillance accrue sur les lieux de travail¹²¹. Pour l'historien Ervand Abrahamian, la Révolution blanche est pensée en son temps comme une digue à l'encontre d'une redoutée Révolution rouge. Il ajoute cependant qu'elle n'aurait en réalité qu'ouvert la voie à une autre Révolution, celle d'ordre islamique¹²².

République islamique : entre guerre et massacres

Maintes fois commentées, les semaines où la dynastie Pahlavi chancelle avant l'arrivée au pouvoir du clergé chiite en février 1979 ne sont pas au cœur de ma recherche¹²³. Le dernier Shah quitte le pays le 16 janvier et Khomeini revient après 15 ans d'exil le 1er février. Cette période reste toutefois intéressante en ce qu'elle démontre de la force subversive des actions massives menées en dehors d'organisations légitimées par le pouvoir. L'entrée en grève simultanée à l'automne 1978 des différents secteurs de l'économie fragilisent le pouvoir et l'équilibre des marchés financiers¹²⁴. La période qui s'ensuit constitue une expérience tout à fait singulière dans l'histoire contemporaine d'un contrôle des travailleur·euse·s de leurs outils

Ahmad Ashraf : « From the White Revolution to the Islamic Revolution », In : *Iran after the Revolution: Crisis in an Islamic State*, eds. Saeed Rahnama and Sohrab Behdad, Londres, I.B. Tauris, 1996, pp. 21-44.

¹¹⁹ Ervand Abrahamian, *A history of modern Iran*, New York, Cambridge University Press, 2008, p. 140.

¹²⁰ Pour un aperçu généalogique clair des organisations de la gauche iranienne à l'aube de la Révolution de 1979, voir le visuel réalisé sur la plateforme Miro :

Maxime Lauzy, *Fenêtres généalogiques sur les forces de gauche en Iran*, Miro, mars 2024, [en ligne], disponible sur : https://miro.com/app/board/uXjVKcHFggA=.

¹²¹ Pour un aperçu méticuleux du rôle des organisations de gauche pendant le Révolution de 1979, voir le précieux travail de Valentine Moghadam : « Socialism or Anti-Imperialism? The Left and Revolution in Iran », *New Left Review*, 1988, n° 166, pp. 1- 28.

¹²² Abrahamian, *A history of modern Iran*, p. 140.

¹²³ Pour une lecture de la période révolutionnaire (1978-1982), voir les travaux d'Asef Bayat notamment sa monographie *Workers and revolution in Iran: a Third World experience of workers' control*

Ou encore l'un de ses articles, plus concis mais tout aussi clair : « Workers' Control After the Revolution », *Merip Reports*, n° 113, Mars-Avril 1983, pp. 19-22.

¹²⁴ Abrahamian, *Iran between two revolutions*, pp. 517-518.

de production. Inventées pour et par les prolétaires, les *showrā-hā* se sont répandues dans d'autres secteurs que la seule industrie¹²⁵. Des universités, aux bureaux ainsi qu'aux fermes, celles qui ont été le premier objet d'étude du sociologue Asef Bayat se découpent dans la période post-révolutionnaire en quatre strates¹²⁶. La première, de février à août 1979 est celle d'un vide du pouvoir dans les entreprises après la fuite des propriétaires, caractérisée par une autogestion des travailleur·euse·s au travers des *showrā-hā* (conseils d'entreprise) institués. La seconde, de septembre 1979 à juin 1981 correspond à la reprise progressive du pouvoir par le nouveau régime islamique, au travers des *anjaman-hā-ye eslami-ye kārgar* (associations islamiques du travail) créées pour amoindrir l'influence des *showrā-hā*. La troisième, de juillet 1981 à l'été 1982 voit les partisans du *velayat-e faqih* (la tutelle du Guide comme primat de la jurisprudence islamique)¹²⁷ s'emparer des postes de pouvoir au gouvernement et un certain « corporatisme islamique »¹²⁸ s'imposer progressivement dans les entreprises. Pas à pas, un lent processus de dépossession des référentiels de lutte par le régime s'établit alors que se poursuit une purge des opposant·e·s politiques¹²⁹. Chowra Makaremi rappelle que les prisonnier·e·s politiques de gauche sont parmi les premières victimes des crimes d'État à cette période¹³⁰. Les conseils d'entreprise sont remplacés par des conseils islamiques du travail (*showrā-hā-ye eslāmiye kār*) et la *khāne-ye kārgar* (maison des travailleur·euse·s), organe étatique créé par la dynastie déchue puis reprise pendant la Révolution par les travailleur·euse·s, est finalement cooptée par des émissaires du régime (cf. p. 82.). La quatrième et dernière période coïncide avec la consécration du *maktabi* en tant que doctrine managériale libérale sans intermédiaires, où les associations islamiques du travail se limitent à des activités culturelles et confessionnelles et où l'accent est mis sur l'effort de guerre contre l'Irak (1980-1988).

¹²⁵ Bayat, *Workers and revolution in Iran*, p. 136.

¹²⁶ Bayat, *Workers and revolution in Iran*, pp. 100-102.

¹²⁷ Le *velayat-e faqih* est l'un des socles doctrinaux majeurs de la République Islamique d'Iran. Il renvoie à la théorie jurisprudentielle chiite, selon laquelle pendant l'Occultation du 12^{ème} Imam, la responsabilité des orphelins, des veuves et déficient·e·s incombe à un *faqih* (un juriste et à défaut le Guide) dans l'attente de l'Imam Mahdi qui rétablira la Justice à son retour. L'ayatollah Khomeini a élargi ce concept, à dessein, pour englober toutes et tous les citoyen·ne·s et asseoir son emprise. Voir : Abrahamian, *A history of modern Iran*, p. 146.

¹²⁸ Bayat définit le corporatisme islamique comme une stratégie capitaliste qui, contrairement au capitalisme libéral individuel, cherche à transcender les conflits de classe en intégrant l'État, le capital et le travail en s'appuyant sur des motivations économiques ou un attrait idéologique (comme le nationalisme). Voir : Bayat, *Workers and revolution in Iran*, p. 132.

¹²⁹ Sorhab Behdad, Farhad Nomani, *Class and labor in Iran: did the revolution matter?*, Syracuse Univ. Press, 2006, p. 101.

¹³⁰ Chowra Makaremi, *Femme! Vie! Liberté!: échos d'un soulèvement révolutionnaire en Iran*, Paris, La Découverte, 2023, p. 148.

Au lendemain du renversement de la monarchie, la République islamique naissante matérialise sa conception du pouvoir, appelant les travailleur·euse·s à retourner au travail. Elle ordonne l'arrêt immédiat des grèves, limitant les tentatives autogestionnaires des *showrā-hā* et réprimant sévèrement les tenants de l'opposition (*mojāhedîn* et *fedā'iyin* principalement). Les 1er mai 1979, 1980 et 1981 sont progressivement dépossédés de leur contenu revendicatif alors que le *hezb-e jomhuriye eslāmi* (Parti de la République islamique) bientôt la seule organisation autorisée, dirige les défilés¹³¹. Le vernis anti-capitaliste que s'applique le pouvoir en place se dilue rapidement dans une rhétorique d'union sacrée nationaliste et religieuse, alors que s'intensifie le conflit contre le voisin irakien¹³². Face à l'attaque subie par la communauté (nationale et religieuse¹³³) tout est fait pour attiser les rancœurs et instaurer l'idée d'une nécessaire défense corps et âme. Par le corps, il s'agit d'entreprendre tous les efforts de productivité demandés sans se laisser leurrer par les discours anti-nationalistes des franges de gauche, désormais dénigrés sous le syntagme de *goruk-hā* (sous-groupes)¹³⁴. Par l'âme, il s'agit de maintenir la confiance envers le guide suprême, d'honorer la mémoire des martyres ainsi que de s'accomplir en tant qu'esclave de dieu¹³⁵ et membre de l'*umma* (la communauté des croyant·e·s)¹³⁶. Dès lors, le contrôle des travailleur·euse·s se pare d'une légitimité d'ordre divine, la caractéristique principale d'une théocratie (cf. p. 15). Dans ce contexte d'union sacrée contre l'ennemi irakien mais également l'ennemi intérieur infidèle, le discours officiel fait du travail un devoir éminemment religieux¹³⁷.

En désignant et distinguant de la sorte le *kouffar* (l'infidèle), le régime applique l'une de ses dispositions rhétoriques les plus courantes, à savoir le processus d'ennemisation permettant de qualifier de « contre-révolutionnaire » toute action dépassant les lignes rouges qu'il a lui-même tracées. Stella Morgana et Chowra Makaremi insistent sur ce procédé et la rigidité des *khat-hā-ye qhermez* (lignes rouges), au-delà desquelles l'individu repeint en

¹³¹ La politiste Stella Morgana analyse dans un de ses chapitres de thèse comment s'est progressivement mis en place le processus d'absorption des symboles et des concepts clés de la gauche dans la première décennie de la République Islamique.

Voir : « Talking to Workers: From Khomeini to Ahmadinejad, how the Islamic Republic's Discourse on Labor Changed through May Day Speeches (1979–2009) », *Iranian Studies*, Vol. 52, No. 1-2, pp. 133-158.

¹³² Stella Morgana, *'Precarize' and divide: Iranian workers from the 1979 Revolution to the 2009 Green Movement*, 2021, Leiden University, thèse de doctorat, p. 138.

¹³³ Le président irakien sunnite Saddam Hussein mobilise régulièrement pendant le conflit une rhétorique anti-chiite.

¹³⁴ Stella Morgana, *'Precarize' and divide*, p. 136.

¹³⁵ *Ibid*, p. 134.

¹³⁶ *Ibid*, p. 140.

¹³⁷ Asef Bayat, « Historiography, Class, and Iranian Workers », *In : Workers and working classes in the Middle East*, State University of New York Press, 1994, p. 181.

infidèle s'expose à des conséquences (judiciaires, sociales, politiques) lourdes¹³⁸. Nombreuses et nombreux sont celles et ceux à avoir reçu une telle dénomination, notamment au cours de la guerre contre l'Irak, qui s'achève en 1988, un peu avant la mort de l'ayatollah Khomeini (1902-1989). En 1988, près de 30 000 prisonnier·e·s politiques sont assassiné·e·s après avoir été arrêté·e·s pour la plupart au début des années 1980. Ces massacres constituent autant de crimes contre l'humanité pour lesquels la République islamique n'a jamais été reconnue coupable¹³⁹.

Ali Khamenei, président de la République jusqu'à alors, succède à Khomeini au poste de Guide Suprême. Hachemi Rafsandjani (1934-2017) est élu président en 1989. C'est au cours de ses deux mandats que son gouvernement et lui inaugurent l'ère de la *sāzandegi* (reconstruction), un tournant néo-libéral franc.

Des mobilisations ancrées dans un contexte législatif néo-libéral

Au cours de la première décennie d'existence de la République islamique, les travailleur·euse·s continuent de mettre la pression pour la rédaction d'un Code du travail protégeant les droits les plus élémentaires des salarié·e·s, tant en termes contractuels que de libertés d'associations et de négociations. Cependant, l'environnement suspicieux à l'égard des mobilisations contestataires s'accompagne d'un cadre législatif laissant libre cours à l'interprétation. En cela, la Constitution promulguée par la République Islamique de 1979 (amendée en 1989) comporte des articles équivoques, où le respect des « principes » ou « critères » de l'islam sont systématiquement requis et ce, de l'élaboration d'une loi¹⁴⁰ à l'exercice des libertés garanties¹⁴¹.

¹³⁸ Chowra Makaremi, *op. cit.*, 2023, p. 43.

¹³⁹ Pour un aperçu des combats mémoriels et des actions en justice (tribunaux populaires et internationaux), voir la chronique du 11 janvier 2023 dans l'ouvrage de Chowra Makaremi : *Femme! Vie! Liberté!: échos d'un soulèvement révolutionnaire en Iran*, pp. 261-277.

¹⁴⁰ Article 4 : « All civic, penal, financial, economic, administrative, cultural, military, political, and other laws and regulations must be based on Islamic criteria ». Disponible en anglais ici : <https://irandaportal.syr.edu/wp-content/uploads/constitution-english-1368.pdf>

¹⁴¹ Article 24 « Publications and the press have freedom of expression except when it is detrimental to the fundamental principles of Islam » ; Article 26 : « The political parties, associations and trade unions, Islamic associations, or associations of the recognized religious minorities are free to exist on the condition that they do not negate the principles of independence, freedom, national unity, Islamic criterion, and the foundation of the Islamic Republic » ; Article 27 : « Public gatherings and marches are allowed so long as the participants [...] are not in violation of the fundamental principles of Islam ». Disponible en anglais ici : <https://irandaportal.syr.edu/wp-content/uploads/constitution-english-1368.pdf>

L'abrogation du Code du travail en vigueur sous le Shah mobilise les travailleur·euse·s qui essayent alors de légaliser ce qu'ils·elles ont pu mettre en place après février 1979 à l'initiative des *showrā-hā* et qu'ils souhaitent étendre à l'ensemble de la société iranienne. Le droit à l'organisation libre et le droit de grève, les 40 heures de travail hebdomadaire et les deux jours de congé par semaine constituent un socle minimal vers lequel les travailleur·euse·s tendent. Face à ce vide juridique, les contestations montent et le régime est dans l'obligation de ressusciter les *showrāhā-ye eslāmi-ye kār* (Conseils islamiques du travail) afin de contenir les protestations des travailleur·euse·s. Il faut attendre 1990 pour que soit définitivement approuvé une quatrième proposition de Code du travail, après délibération des différentes instances déterminant la conformité avec les critères de l'Islam¹⁴². Toutefois, le texte de 1990 n'est que partiellement approuvé par les travailleur·euse·s mobilisé·e·s. Celui-ci ne reconnaît ni le droit de grève, ni le droit à la formation d'organisations indépendantes, établit une semaine de travail de six jours (avec la journée de vendredi comme repos) d'une durée de 48 heures, accorde douze jours de congés annuels et avance la promesse d'un salaire minimum¹⁴³. Malgré les nombreuses critiques des franges du monde du travail, la mise en œuvre et le respect de ses articles les plus protecteurs sont exigés (cf. pages 77 à 82).

Au même moment, le président Rafsandjani (1934-2017) et son administration mettent en place des mesures à effet immédiat pour libéraliser l'économie, prenant toutes les précautions discursives afin de ne pas se voir prêter l'adjectif libéral, trop associé aux sociétés occidentales blâmées¹⁴⁴. Les entreprises nationalisées aux lendemains de la Révolution de 1979 sont progressivement privatisées, notamment au profit de *bonyad* (fondation), proches du pouvoir, entraînant le développement d'un véritable secteur para-étatique¹⁴⁵ ou privé¹⁴⁶. En parallèle, les mesures inscrites dans le Code du travail relatives à l'embauche, le licenciement et les contrats sont diluées dans l'optique de rendre la propriété plus attractive et d'attirer des investisseurs étrangers¹⁴⁷.

En 1997, Mohammad Khatami est élu président avec le soutien de son prédécesseur Rafsandjani mais aussi du *hezb-e eslāmi-ye kār* (Parti islamique du travail) nouvellement créé et rattaché à la *khāne-ye kārgar* (maison des travailleur·euse·s). La double mandature du

¹⁴² Stella Morgana, *'Precarize' and divide*, p. 142.

¹⁴³ Abrahamian, *A history of modern Iran*, p. 180.

¹⁴⁴ Abrahamian, *A history of modern Iran*, p. 183.

¹⁴⁵ Mehrdad Vahabi et Thierry Coville, « Introduction: L'économie politique de la République islamique d'Iran », *Revue internationale des études du développement*, 2017, vol. 229, pp. 19-20.

¹⁴⁶ Chowra Makaremi, *Femme! Vie! Liberté!: échos d'un soulèvement révolutionnaire en Iran*, Paris, La Découverte, 2023, p. 119.

¹⁴⁷ Abrahamian, *A history of modern Iran*, p. 185.

« réformateur »¹⁴⁸ entérine le glissement discursif du régime vers l'économie de marché, ouverte aux investissements étrangers privés, pour lesquels la flexibilisation du marché du travail est une étape nécessaire¹⁴⁹.

Plusieurs auteur·ice·s considèrent la période ouverte par Rafsandjani et approfondie par Khatami comme constitutive d'une nouvelle classe moyenne, qui sans pour autant s'organiser en groupe conscient et unifié, s'éloigne des revendications et des combats menés par les ouvrier·e·s des secteurs pétrolier et industriel sur le droit du travail. Leurs mobilisations d'alors, telles que reportées par Stella Morgana dans sa thèse, portent sur des revendications d'ordre économique immédiates (notamment le paiement des arriérés de salaires) ou endogènes quant à la possibilité de s'asseoir à la table des négociations¹⁵⁰. Pour d'autres, comme Behdad et Namani, une déprolétarianisation du travail s'est progressivement mise en place pour tendre à l'avènement de la figure de l'entrepreneur, loin des classes basses et laborieuses auparavant rassemblées (et instrumentalisées) sous le syntagme de *mostazafin* (les déshérités)¹⁵¹. En outre, Morgana avance que l'action des gouvernements de 1990 à 2005 ayant promu les politiques néo-libérales ainsi qu'une certaine ouverture sinon adoption des codes sociétaux de l'Occident, ont entraîné une fracture de la société iranienne, ou une partie de celle-ci (comprenant les élites et ladite nouvelle classe moyenne) a rejeté les besoins et les revendications des ouvrier·e·s du pétrole et de l'industrie, alors les secteurs les plus mobilisés.

À mesure que le fossé matériel entre riches et pauvres se creuse, l'écart social symbolique entre travailleur·euse·s précaires et classe moyenne urbaine s'élargit pour consacrer le mythe du « vainqueur » et faire de la classe ouvrière un statut réprouvé¹⁵². La période réformiste néo-libérale engendre une métamorphose des conditions de vie : isolation croissante pour les travailleur·euse·s les plus précaires, pressurisation économique par des revenus bas et une insécurité de l'emploi, déclassement social par la mise sous silence de leurs problématiques et relégation au plus bas de l'échelle du marché du travail. Enfin, le mépris

¹⁴⁸ La distinction entre réformateur et conservateur est l'un des socles électoral artificiel sur lequel la République islamique s'appuie pour instrumentaliser un vote et créer les conditions d'une pluralité. Les candidat.e.s de chaque camp sont sélectionnés par le Conseil des gardiens de la Constitution (figure 4 en annexe), un organe non élu chargé entre autres de superviser le processus électoral.

¹⁴⁹ Majid Tamjidi, *Neoliberalism In IRI: A Brief History From Rafsanjani (1989) To Rouhani (2014); A Continuum - IASWI*, 9 mai 2014, (consulté le 31 juillet 2024)

¹⁵⁰ Stella Morgana, *'Precarize' and divide*, pp. 178-181.

¹⁵¹ Sohrab Behdad et Farhad Nomani, « What a Revolution! Thirty Years of Social Class Reshuffling in Iran », *Comparative Studies of South Asia, Africa and the Middle East*, mai 2009, vol. 29, n° 1, p. 90.

¹⁵² Shahram Khosravi, « The Precarious Status of Working-Class Men in Iran », *Current History*, Vol. 116, No. 794, p. 355.

politique par un pouvoir réprimant les mobilisations et invisibilisant les employé·e·s en tant qu'acteur·ice·s au profit de l'individu qui entreprend¹⁵³.

Pour autant et en dépit de cette réalité, les travailleur·euse·s les plus précaires ne se démobilisent pas. Comme le rapporte Morgana, au-delà des revendications strictement professionnelles, entre la fin des années 1990 et le début des années 2000, les positions politiques s'affirment et leurs luttes embrassent des objectifs plus larges où leur intérêt immédiat n'est pas le seul *enjeu*. Entre février et avril 1999, les ouvrier·e·s du pétrole se rassemblent à Ahvaz, Abadan et Chiraz contre les contrats temporaires. Le mobile des contrats temporaires est repris dans de nombreuses autres régions du pays et représente rapidement l'une des revendications majeures des travailleur·euse·s précaires mobilisé·e·s, à savoir le retrait de cette disposition étendue par le Code du travail depuis 1990 (cf. p. 82). Derrière ces contrats temporaires, les travailleur·euse·s prennent conscience de la double menace qu'ils·elles représentent, tant au niveau contractuel qu'au niveau organisationnel. Le spectre d'une division au sein même des entreprises entre permanent·e·s et temporaires hante cependant les horizons de coalition. Au même moment, le secteur privé fait face à une attaque sans précédent qui marque un tournant en matière des droits du travail. Le Code du travail est révisé par deux fois en deux ans, exonérant les entreprises de moins de 5 puis de 10 salarié·e·s du champ d'application de la loi et plongeant une part majeure des travailleur·euse·s du pays en situation de précarité contractuelle, économique et sociale (cf. p. 80).

Vers une ouverture des possibilités organisationnelles ?

La légère ouverture politique constatée sous la présidence de Khatami entraîne un essor des tentatives organisationnelles dans de nombreux secteurs. À partir de 2000, les enseignant·e·s et instituteur·ice·s développent au niveau local, à l'échelle d'une ville ou d'un *shahrestan* (comté) des *anjomanhā-e senfi* (associations corporatives) comme la Constitution et le Code du travail le permettent¹⁵⁴. En 2001, le *shorā-ye hamāhangī-ye tashakkolhā-ye senfi-ye farhangīān* (Conseil de coordination des associations professionnelles enseignantes) est créé afin de superviser les actions des différentes associations disséminées dans le pays. Ce Conseil constitue ainsi une nouvelle étape dans la mobilisation des enseignant·e·s et

¹⁵³ Stella Morgana, *'Precarize' and divide*, p. 182.

¹⁵⁴ Le chapitre VI du Code du travail relatif à la représentation professionnelle renvoie à l'article 26 de la Constitution, évoquant le droit à la formation « d'associations professionnelles » de métier.

instituteur·ice·s d'Iran, désormais capable d'harmoniser et d'étendre leurs luttes. C'est ainsi qu'en mars 2004, les enseignant·e·s et instituteur·ice·s entament une grève nationale d'une semaine pour de meilleurs salaires et contre le recours à des contrats temporaires dans un secteur comme l'éducation pourtant jusque-là relativement épargné par cette logique d'externalisation.

Cette même année, le mouvement des travailleur·euse·s en Iran connaît un tournant répressif majeur à l'issue d'une longue mobilisation dans le complexe minier Khatoon Abad, à Shahr-e Babak dans la province de Kerman au sud du pays (cf. figure 3 en annexe). Après huit jours de sits-in et autres blocages de routes contre une vague de licenciements, au moins quatre ouvriers sont tués par des tirs depuis un hélicoptère des forces de sécurité, envoyées depuis Kerman¹⁵⁵, avant que des troupes au sol ne répriment à moto les manifestant·e·s encore présent·e·s¹⁵⁶. L'événement rappelle les risques encourus par les corps contestataires d'un ordre étouffant leur engagement depuis le ciel. Loin d'être une métaphore théocratique, il s'agit d'une réalité politique que les *haft kārgar-e saghez* (les sept de Saghez) connaissent à l'aune du 1er mai 2004. Arrêtés pour le simple motif d'avoir participé à la manifestation en dehors du tracé délimité par la *khāne-ye kārgar* locale, le boulanger Mahmoud Salehi et six de ses camarades sont condamnés à des peines de 3 à 5 ans¹⁵⁷. Leur sort, comme celui des assassinés de Khatoon Abad, constitue un glissement dans l'intensification de la répression.

Alors que l'arrivée à la présidence du candidat « conservateur »¹⁵⁸ Mahmoud Ahmadinejad quelques mois plus tard en août 2005 met les rédactions médiatiques internationales aux aguets, une énergie de mise en organisation s'empare de plusieurs collectifs de travailleur·euse·s à travers le pays. Pendant que les discours flatteurs du président envers les couches les plus basses sont décortiqués, que la figure du *mostazafin* (le déshérité) est réifiée, les précaires de la société, de leur côté, insistent sur la voie organisationnelle et créent le *komiteh-ye peygiiri* (Comité de suivi pour la formation d'organisations ouvrières libres)¹⁵⁹. Dans la capitale, les engagé·e·s de la Régie des transports publics de la ville de Téhéran et de sa banlieue (*sherkat-e vāhed otubusrāni-ye tehrān va*

¹⁵⁵ Solidarité Socialiste avec les Travailleurs en Iran (S.S.T.I), *Echo d'Iran*, janvier 2013, n°15, p. 13

¹⁵⁶ Organisation internationale du Travail (O.I.T), « Plainte n° 2908493 concernant la République islamique d'Iran », *NORMLEX*, juin 2005, [en ligne], disponible à l'adresse : https://normlex.ilo.org/dyn/nrmlx_en/f?p=1000:50002:0::NO:50002:P50002_COMPLAINT_TEXT_ID:2908493, (consulté le 12 avril 2025)

¹⁵⁷ Solidarité Socialiste avec les Travailleurs en Iran (S.S.T.I), *Echo d'Iran*, février 2007, n°3, p. 3.

¹⁵⁸ Voir la note de bas de page n°148

¹⁵⁹ Iranian Workers' Solidarity Network, « Qualified support for the Committee in Pursuit of Free Labour Organisations in Iran », *In Defence of Marxism*, 18 juillet 2005, [en ligne], disponible à l'adresse : <https://marxist.com/free-labour-organisations-iran250305.htm>, (consulté le 20 avril 2025)

humeh) relancent une représentation syndicale au sein de l'entreprise. En décembre 2005, le *sindikā-ye kārgarāne sherkat-e vāhed* organise ses premières grèves et manifestations pour exiger l'arrêt de toutes poursuites en interne contre le syndicat nouvellement re-constitué ainsi que ses membres, une hausse des salaires et la baisse du temps de travail. Malgré l'arrestation de son président Mansour Osanloo, plus de la moitié des 6 000 employé·e·s de l'entreprise participent aux activités militantes en cours¹⁶⁰. De plus, leurs cortèges dans les riches quartiers nord de Téhéran visibilisent leurs revendications ainsi que la répression subie.

À l'ouest, dans les secteurs industriels notamment, de Kermanshah au Khouzestan, des *komiteh* sont mis en place pour développer l'échange et l'expression politique au sein des lieux de travail comme à Haft Tapeh, alors que d'autres entendent réactiver des protos-organisations auparavant actives comme les travailleur·euse·s de l'électricité et du métal de Kermanshah réuni·e·s en *showrā*¹⁶¹. Les peintres en bâtiment de Tabriz s'organisent également de leur côté. La plupart de ces *komiteh* ou organisations naissantes s'engagent alors activement dans la défense du droit des salarié·e·s à faire grève, à former des organisations indépendantes, ainsi qu'à élire leurs propres représentant·e·s. Il convient ici de remarquer que leurs revendications, d'ordre fonctionnel dans un premier temps, sont aussi une expression politique propre, relevant d'une affirmation d'agentivité ou capacité d'agir. Comme évoqué précédemment, la situation de précarisation financière (tournant néo-libéral), de pressurisation discursive (objectivation rhétorique d'Ahmadinejad) et politique (atteintes liberticides générales et apartheid de genre) sont les impensés de leur engagement. Celui-ci réinterroge ainsi la dichotomie tenace dans le champ intellectuel (et militant) en Europe entre les luttes économiques et politiques, que j'ai jusqu'à présent survolé et sur laquelle je reviens ultérieurement.

Par ailleurs, l'évolution des moyens d'information et de communications participe de cette amplification organisationnelle, au travers de la publication de contenu militant et autres matériel de propagande sur des sites internet et des blogs¹⁶². À l'extension de la portée mobilisatrice s'ajoute un élargissement de la surface même d'expression politique. Dans cette quête de reconnaissance politique, le récent *ettahādiye-ye azād-e kārgārān-e iran* (*Union libre des travailleur·euse·s iranien·ne·s*) créé en 2006 ne cherche pas à organiser seulement les

¹⁶⁰ Solidarité Socialiste avec les Travailleurs en Iran (S.S.T.I), *Echo d'Iran*, septembre 2006, n°1, p. 1

¹⁶¹ Farhad Nomani, Sohrab Behdad, "Labor Rights and the Democracy Movement in Iran: Building a Social Democracy," *Northwestern journal of international Human Rights*, Vol. 10, No. 4 (2012), pp 224-225.

¹⁶² *Ibid*, p. 225

actifs et actives salarié·e·s, mais aussi, à élargir la base matérielle des exploité·e·s¹⁶³ par l'inclusion des licencié·e·s ou encore de celles et ceux au chômage. Pour la première fois depuis la période révolutionnaire de 1979, le mouvement étudiant manifeste un soutien significatif, voire inconditionnel, tant envers les groupes nouvellement créés qu'envers ceux qui n'ont pas encore eu l'occasion d'émerger pleinement. Dans un tract intitulé « *dāneshgāh pādegān nist!*¹⁶⁴ » (l'Université n'est pas une caserne), les étudiant·e·s à Téhéran développent un argumentaire radicalement subversif, où les positions antimilitaristes côtoient les revendications de justice sociale en plus des demandes en matière de droits citoyens.

Au printemps de l'année 2007, les enseignant·e·s et instituteur·ice·s poursuivent une séquence entamée quelques mois auparavant, pendant laquelle des rassemblements massifs sont organisés devant les instances décisionnaires à Téhéran. Près de 150 000 personnes se joignent à l'appel du *shorā-ye hamāhangi* (Conseil de coordination des associations professionnelles enseignantes) pour déferler devant le *majles*. Cette démonstration débouche finalement sur une rencontre tripartite entre des députés, personnels du ministère et représentant·e·s du Conseil de coordination. Sans suite positive, cette rencontre démontre néanmoins la force des potentialités lorsque, organisé·e·s en collectif et en dépit du contexte policier, les travailleur·euse·s parviennent à être écouté·e·s¹⁶⁵. Ici, en dépit d'une issue non concluante, le simple fait d'avoir été autorisé à la table des négociations, aussi verrouillées soient-elles, constitue en soi une conquête, un infléchissement.

Dans la poursuite de cet élan organisationnel et syndical, l'usine de canne à sucre Haft Tapeh, près de Suse dans la région du Khouzestan, entre en grève à plusieurs reprises à partir de 2006. En septembre 2007, les travailleur·euse·s de l'usine entament une dixième séquence de grève, pour le paiement de leurs arriérés (15 mois de retard), la baisse du temps de travail quotidien (journées jusqu'alors de 11 heures) et développent aussi une réflexion générale sur la propriété en exigeant l'arrêt immédiat des ventes de terrain à des promoteurs privés¹⁶⁶. Leur lutte reçoit le soutien du syndicat de *vāhed* mais aussi du militant boulanger de Saghez, Mahmoud Salehi toujours emprisonné. Quelques mois plus tard, au printemps 2008, près de 5000 employé·e·s de la sucrerie de Haft Tapeh se mettent en grève autour des mêmes

¹⁶³ Solidarité Socialiste avec les Travailleurs en Iran (S.S.T.I), *Echo d'Iran*, juillet 2007, n°4, p. 3.

La chercheuse argentine Verónica Gago aborde cette lutte politique et épistémologique féministe consistant en l'élargissement des catégories marxistes pour la prise en compte du plus grand nombre.

Voir : *La puissance féministe ou le désir de tout changer*, Paris, Éditions Divergences, 2021, p. 132.

¹⁶⁴ Solidarité Socialiste avec les Travailleurs en Iran (S.S.T.I), *Echo d'Iran*, février 2007, n°3, pp. 3-4.

La photo du tract ne s'affichant pas, le contenu décrit ici est celui relaté par les auteur·ice·s du bulletin.

¹⁶⁵ Solidarité Socialiste avec les Travailleurs en Iran (S.S.T.I), *Echo d'Iran*, octobre 2007, n°5, pp. 1-3

¹⁶⁶ Solidarité Socialiste avec les Travailleurs en Iran (S.S.T.I), *Echo d'Iran*, octobre 2007, n°5, p. 7.

revendications et décident de bloquer l'axe routier en direction d'Ahvaz, la capitale du Khouzestan. Le répertoire d'action¹⁶⁷ évolue, et en octobre 2008, une assemblée générale de la compagnie sucrière vote la fondation du *sindikā-ye kārgarāne sherkat-e neyshekar haft tapeh*¹⁶⁸ (syndicat des travailleur·euse·s de la sucrerie de Haft Tapeh).

Le premier mandat d'Ahmadinejad (2005-2009) est marqué par des dérégulations successives et d'autres affranchissements pour les entreprises (cf. pages 81 à 84). Dans un contexte de crise économique mondiale, ces mesures sont une pression supplémentaire mise sur les travailleur·euse·s, tandis que leurs conditions matérielles ne s'améliorent pas et que les retards de salaires s'accumulent. En 2008, près de 600 infirmières de l'hôpital public de Yazd, au centre du pays, entament des grèves pour le paiement de leurs arriérés. Ce à quoi la direction rétorque que les budgets de l'hôpital sont au plus bas et que les financements tardent à arriver¹⁶⁹. Ainsi, là où les mesures austéritaires demeurent, les intimidations à l'égard des individus en lutte continuent de la part des autorités. En juillet 2008, l'enseignant et syndicaliste kurde Farzad Kamangar est condamné à mort pour ses activités syndicales et sa proximité supposée avec le P.K.K¹⁷⁰. Le *shorā-ye hamāhangi* (Conseil de coordination des associations professionnelles enseignantes) crée un comité de soutien mais celui-ci est sévèrement réprimé, ses membres arrêtés et la famille de Kamangar harcelée¹⁷¹¹⁷². L'extension d'un ordre policier déployant son emprise jusque sur les lieux de travail, au moyen des associations islamiques ainsi que des conseils islamiques du travail, se poursuit à mesure que les collectifs cherchent à s'institutionnaliser de manière pérenne. Ici, l'institutionnalisation ne renvoie pas à l'acquisition d'un cadre légal mais plutôt à cette rencontre que j'ai défini précédemment, entre des engagements subjectifs et un ensemble de règles, pratiques, croyances et représentations objectivées¹⁷³.

¹⁶⁷ Charles Tilly définit le répertoire d'action comme une série limitée de routines qui sont apprises, partagées et exécutées à travers un processus de choix relativement délibéré.

Voir : Charles Tilly, « Contentious Repertoires in Great Britain, 1758-1834 », in Mark Traugott (ed.), *Repertoires and Cycles of Collective Action*, Durham, Duke University Press, 1995, p. 26

¹⁶⁸ Solidarité Socialiste avec les Travailleurs en Iran (S.S.T.I), *Echo d'Iran*, août 2008, n°7, p. 5.

¹⁶⁹ Solidarité Socialiste avec les Travailleurs en Iran (S.S.T.I), *Echo d'Iran*, novembre 2008, n°8, p. 7.

¹⁷⁰ Le P.K.K ou Parti des travailleurs du Kurdistan est l'une des principales organisations socialistes kurdes. Son fondateur, Abdullah Öcalan, emprisonné depuis 1999, a théorisé le confédéralisme démocratique ou communalisme, d'inspiration anarchiste. Le P.K.K a une branche iranienne, le P.J.A.K, active depuis 2004.

¹⁷¹ « L'absence des corps comme preuves de la mort, notamment le deuil et figeant les mémoires, devient un moyen de gouverner les vivants, jusque dans l'intimité »

Voir l'article de Sarah Alhamed : The Conversation, *Syrie : le long combat des familles de disparus*, [en ligne], disponible sur : <https://theconversation.com/syrie-le-long-combat-des-familles-de-disparus-245900> (consulté le 10 avril 2025).

¹⁷² Solidarité Socialiste avec les Travailleurs en Iran (S.S.T.I), *Echo d'Iran*, novembre 2008, n°8, pp. 5-7.

¹⁷³ Voir : Jacques Lagroye et Michel Offerlé, *Sociologie de l'institution*, Paris, Belin, 2011, 399 p.

Le 1er mai 2009, à l'occasion de la journée internationale des travailleur·euse·s, neuf organisations syndicales indépendantes rédigent conjointement une charte de résolutions communes, appelant à des manifestations dans tout le pays. Ce texte pionnier qui, en un sens, peut constituer les prémices de la charte de février 2023 (voir pages 112 à 114), formule des positions claires. Les signataires dénoncent la *marg-e tadriji* (mort graduelle) à laquelle sont voué·e·s les travailleur·euse·s, étranglé·e·s par une pression économique écrasante. Ils demandent la fin du recours aux *gharardād-hā-ye sefid* (contrats blancs) ainsi qu'aux *gharardād-hā-ye movaghati* (contrats temporaires) tous des symboles d'une précarité volontairement généralisée. En exigeant l'abolition totale de toutes les formes de discrimination à l'encontre des femmes, les signataires reconnaissent dans le même temps l'existence d'un apartheid de genre et adoptent progressivement cette grammaire de lutte commune. Le texte exprime par ailleurs son soutien aux luttes revendicatives et égalitaristes menées par les étudiant·e·s, les militant·e·s féministes et les minorités nationales, doublement exploitées. Les signataires font la demande explicite de l'abrogation de la peine capitale prononcée contre Farzad Kamangar, enseignant syndicaliste kurde, et dans un esprit de solidarité internationale, ils appellent les travailleur·euse·s du monde entier à les soutenir en ce 1er mai qui doit être reconnu en Iran comme *rooz-e ta'til* (jour férié)¹⁷⁴. En marge d'un rassemblement, interdit comme chaque année, autour du parc Laleh à Téhéran, près de 150 militant·e·s sont arrêté·e·s et emprisonné·e·s¹⁷⁵.

Quelques semaines plus tard seulement, en juin, le résultat des élections présidentielles de 2009 est contesté. Le candidat « conservateur » Ahmadinejad est annoncé vainqueur loin devant le candidat « réformateur » Mir-Hossein Moussavi¹⁷⁶. Pour autant, des millions de personnes déferlent dans les rues contre cette fraude déclarée faisant dudit Mouvement vert la plus grande révolte populaire depuis 1979¹⁷⁷. Je discute de ce mouvement social et des mobilisations de travailleur·euse·s subséquentes dans la troisième partie du mémoire (cf. pages 103 à 104).

¹⁷⁴ Une traduction proposée par S.S.T.I est disponible dans le bulletin *Echo d'Iran*, août 2009, n°9, p. 5.

¹⁷⁵ Solidarité Socialiste avec les Travailleurs en Iran (S.S.T.I), *Echo d'Iran*, août 2009, n°9, p. 4.

¹⁷⁶ Voir note de bas de page n°148

¹⁷⁷ Pour un aperçu plus large des conditions socio-politiques ayant entraîné l'essor progressif du mouvement vert, voir l'article de Fariba Adelhah : « Le mouvement vert en République islamique d'Iran », *Savoir/Agir*, vol. 12, no. 2, 2010, pp. 117-123.

Toujours est-il qu'en dépit de la surprise qu'a été pour le régime de voir surgir une telle révolte populaire après trois décennies de contrôle autoritaire, l'écrasement systématique que connaît le Mouvement vert est sans égal pour la société iranienne à cette époque-là. Les arrestations sont massives comme les tortures dans les commissariats et les prisons. Les (très) jeunes manifestant·e·s sont ciblé·e·s, particulièrement les femmes. Face à ces traitements autoritaires, d'autres femmes entrent en résistance(s). Certaines se trouvent être également des mères et se réunissent chaque samedi, à Téhéran dans un premier temps, autour d'une fontaine du Parc Laleh. À la fin de l'année 2009, des employé·e·s de l'usine Iran Khodro rédigent un courrier dans lequel ils·elles appellent au soutien de la société entière aux rassemblements hebdomadaires des *mādarān-e pārk-e lāleh* (Mères du parc Laleh)¹⁷⁸, elles-mêmes désormais sévèrement réprimé·e·s lorsqu'elles demandent *'adālat* (justice) pour leurs enfants. Alors que les salarié·e·s osent positivement le parallèle avec la répression subie par leurs camarades en lutte, ils·elles font se rejoindre, par l'expérience de l'État policier, leurs conditions d'individus-en-mouvement¹⁷⁹.

En 2010, le *shorā-ye hamāhangi* (Conseil de coordination des associations professionnelles enseignantes) organise des mobilisations et actions dans tout le pays. En avril, il appelle à la participation la plus large à l'occasion de la *hafte-ye mo'allem* (semaine des enseignant·e·s) pour protester contre le sort qui leur est réservé. Trois semaines plus tard, l'enseignant kurde condamné à mort Farzad Kamangar est pendu au sein de la prison d'Evin. Dans une lettre rédigée en amont de son exécution, le militant décrit toutes les tortures subies au cours de sa captivité et indique vouloir faire don de son cœur rebelle à un enfant qui, peut-être comme lui, deviendra enseignant dans un village du Kurdistan¹⁸⁰. Au lendemain de cette exécution sommaire, le 1er mai apparaît en ligne de mire pour les engagé·e·s, plusieurs mois après le pic des mobilisations du Mouvement vert. De Qazvin, Alborz, Tabriz, Ahvaz, Shiraz, Esfahan, Sanandaj, Mashhad à Qom¹⁸¹, des défilés et autres irruptions dans les différents sièges locaux de la *khāne-ye kārgar* (maison des travailleur·euse·s) sont menés, non sans la réaction musclée des autorités¹⁸². Ce soir-là, Behnam Ebrahimzadeh est l'un des nombreux arrêtés. Quelques jours plus tard, il est jugé devant un tribunal révolutionnaire et

¹⁷⁸ Solidarité Socialiste avec les Travailleurs en Iran (S.S.T.I), *Echo d'Iran*, septembre 2010, n°11, p. 4.

¹⁷⁹ Sur la force du deuil et de la perte en général sur la performativité politique et la mise-en-jeu, voir notamment : Judith Butler et Athena Athanasiou, *Dépossession*, Montreuil-sur-Brèche, Diaphanes, 2016, 172 p.

¹⁸⁰ La lettre n'est pas présentée dans sa version originale, mais bien sous forme de traduction par les soins des auteur·ice·s du bulletin *Echo d'Iran*, septembre 2010, n°11, pp. 15-16.

¹⁸¹ Qom est le cœur religieux de l'Iran chiite. La ville, située à 150km au sud-ouest de Téhéran, est le centre théologique de formation du clergé au pouvoir.

¹⁸² Solidarité Socialiste avec les Travailleurs en Iran (S.S.T.I), *Echo d'Iran*, septembre 2010, n°11, pp. 5-6.

écope en premier jugement de 20 ans de prison. Militant ouvrier, il est membre du *komiteh-ye peygiri* (Comité de suivi pour la formation d'organisations ouvrières libres) et dénonce depuis plusieurs années les employeurs ayant recours au travail des enfants¹⁸³.

L'année 2011 est pour de très nombreuses sociétés musulmanes synonyme de soulèvements populaires et autres situations révolutionnaires. Les révoltes en cours depuis plusieurs mois dans les pays arabes trouvent un écho en Iran également, même si une telle mise-en-branle-populaire ne s'observe pas au même moment. Pour certain·e·s auteur·ice·s, le Mouvement vert constitue en réalité un préambule à ce cycle de soulèvements des sociétés arabes¹⁸⁴. En plus de la grande précarité financière et de l'endiguement politique que connaît la société iranienne, l'administration Ahmadinejad adopte progressivement une approche résolument développementiste. Les sanctions économiques internationales persistent et les ministres ressassent les appels aux *talāsh-e ziyād* (grands efforts). Tout en euphémismes, ces injonctions productivistes contraignent avant tout les couches les plus basses. Par-là même, cette distorsion temporelle sous-entend ainsi la perpétuation d'un temps de crise, ce « temps zéro »¹⁸⁵ pendant lequel rationalité et contestations sont (doivent être) suspendues.

Dans la raffinerie d'Abadan, au sud-ouest du pays, l'injonction à la productivité entraîne une démultiplication des capacités de l'unité, sans pour autant que les conditions matérielles des ouvrier·e·s s'améliorent. En l'espèce, des arriérés de salaires demeurent et aucun allègement de leur charge horaire n'est envisagé à ce moment-là. Avec le soutien des mouvements engagés dans la vague verte et autres groupes d'étudiant·e·s, les travailleur·euse·s d'Abadan entament une grève pour exprimer leur solidarité avec les révoltes populaires en Tunisie et en Égypte entre autres¹⁸⁶. Tandis que la solidarité prend forme et devient une pratique qui se partage, les autorités insistent sur les attaques contre le *komiteh-ye peygiri* (Comité de suivi pour la formation d'organisations ouvrières libres) et condamnent l'un de ses membres Shahrokh Zamani, peintre en bâtiment à 11 années de prison en août 2011¹⁸⁷.

¹⁸³ Solidarité Socialiste avec les Travailleurs en Iran (S.S.T.I), *Echo d'Iran*, septembre 2010, n°11, p. 12.

¹⁸⁴ Voir notamment le travail innovant de la politiste Paola Rivetti :

« Democracy and Secularism in Iran: Lessons for the Arab Spring? », *Mediterranean Politics*, mars 2013, vol. 18, n° 1, pp. 125-132.

¹⁸⁵ Anne-Lise Cœur-Bizot, « Le "temps zéro" en communication de crise : le temps de la synchronisation », *LIREC*, n° 61, IHEMI, 21 février 2020, [en ligne], disponible à l'adresse : <https://www.ihemi.fr/articles/le-temps-zero-en-communication-de-crise-le-temps-de-la-synchronisation>, (consulté le 18 avril 2025)

¹⁸⁶ Solidarité Socialiste avec les Travailleurs en Iran (S.S.T.I), *Echo d'Iran*, mars 2011, n°12, p. 1.

¹⁸⁷ Solidarité Socialiste avec les Travailleurs en Iran (S.S.T.I), *Echo d'Iran*, janvier 2013, n°15, p. 9.

Soucieux des contestations à leur hégémonie, les services de sécurité s'en prennent en plus des acteur·ice·s mêmes aux relais des mobilisations. Les journalistes et autres propriétaires de blog, qui s'attachent à informer le plus grand nombre sur les luttes menées par les travailleur·euse·s du pays sont silencie·e·s. En décembre 2011 et janvier 2012, Esmail Jafari et Fatemeh Kheradmand¹⁸⁸ sont arrêtés en raison de leurs activités politiques et de leur rôle d'informateur·ice·s. Sattar Beheshti, autre blogueur, est retrouvé quant à lui mort dans sa cellule après avoir alerté sur le fait qu'il se sentait menacé une semaine auparavant¹⁸⁹. Il raconte dans sa dernière communication le harcèlement subi en rétention et la volonté par les services de sécurité de s'en prendre à sa capacité à informer. C'est là un point sur lequel il est nécessaire de s'arrêter. L'information en contexte autoritaire est évidemment l'un des enjeux de contrôle majeur pour les régimes. Ici, le point sensible pour le régime iranien, ce qui le dérange peut-être même davantage que la mobilisation en elle-même, c'est le relais d'une l'information fidèle aux faits et ses effets sur la population. Le spectre d'une société informée, au courant et en mesure de réagir à la mise-en-jeu de quelques un·e·s, hante la structure du pouvoir de la République islamique d'Iran.

En décembre 2012, un effondrement survenu dans les mines de charbon de Tabass, au centre de l'Iran, entraîne le décès de huit mineurs. Le schéma développementiste dans lequel s'est engagé et semble s'enliser l'administration Ahmadinejad s'éloigne graduellement de toute ténacité pour ne devenir que persévération morbide¹⁹⁰. Pourtant, à contre-courant du « temps zéro », les mêmes mineurs et leurs camarades réclamaient depuis plusieurs années, la mise en place d'un syndicat, le droit de faire grève, et surtout de meilleures conditions de sécurité au quotidien¹⁹¹. Alors que l'élection présidentielle approche, la victoire potentielle d'un *miyāne-row* (modéré) soutenu par le camp « réformiste », apparaît une nouvelle fois comme une porte de sortie (toujours plus étroite) après les deux mandats successifs d'un « conservateur ». Mais des mobilisations persistent, à l'image des infirmières et soignant·e·s des hôpitaux de Bouchehr, en bordure du golfe Persique, qui se mettent en grève contre le retard de paiement de leurs salaires (18 mois) et les primes qui leur avaient été promises lors d'une précédente grève¹⁹².

¹⁸⁸ Solidarité Socialiste avec les Travailleurs en Iran (S.S.T.I), *Echo d'Iran*, mars 2012, n°14, p. 19.

¹⁸⁹ Solidarité Socialiste avec les Travailleurs en Iran (S.S.T.I), *Echo d'Iran*, janvier 2013, n°15, p. 5.

¹⁹⁰ Frantz Fanon, « Lettre au ministre résident » dans *Écrits sur l'aliénation et la liberté*, s.l., La Découverte, 2018, pp. 452-454.

¹⁹¹ Mohammad J. Shafiei et Ali Jafari, « État et perspective des mouvements sociaux dans le mouvement vert en Iran », *Les Cahiers de l'Orient*, 12 juin 2013, N° 111, n° 3, pp. 87-105.

¹⁹² Solidarité Socialiste avec les Travailleurs en Iran (S.S.T.I), *Echo d'Iran*, janvier 2014, n°16, p. 6.

Ledit réformiste Hassan Rohani remporte l'élection de juin 2013, avec des positions sur l'international et la diplomatie qui le distinguaient de son prédécesseur. Il traite par ailleurs au cours de sa campagne la question des salaires à indexer sur l'inflation ainsi que la précarité de l'emploi. À ce moment-là, le salaire minimum se situe autour de 609.000 tomans, soit une somme qui équivaut alors à environ 180 dollars (1\$ autour de 3 300 tomans) et en fait l'un des moins chers de la région sinon du monde¹⁹³. Rohani se décide néanmoins au cours du mois d'août à annuler la titularisation de près de 500.000 contrats temporaires dans les différents ministères¹⁹⁴. C'est à son arrivée également que l'ancien dirigeant de la Maison des travailleur·euse·s, Ali Rabiei est nommé ministre du Travail, une énième preuve de la concomitance entre l'organisation parapluie et le régime en place (cf. p. 83).

Le 1er mai 2014, à l'occasion de la Journée internationale des travailleur·euse·s, le nombre d'arrestations préventives est exceptionnellement élevé et témoigne de la persistance d'une stratégie étatique bien rodée de contrôle et d'intimidation. Chaque année, les autorités iraniennes déploient en effet un arsenal de pratiques arbitraires pour empêcher toute tentative de mobilisation populaire autour de cette date symbolique. Le *ettehadiye-ye āzād-e kārgarān-e irān* (Syndicat Libre des travailleur·euse·s d'Iran) est particulièrement visé pour avoir organisé un rassemblement devant le Ministère du Travail afin d'y remettre une pétition signée par 40.000 travailleur·euse·s, réclamant une augmentation significative du salaire minimum¹⁹⁵. L'initiative est sévèrement entravée par les forces de sécurité tandis que dans le même temps, plusieurs villes du pays sont le théâtre de manifestations populaires malgré l'interdiction formelle des rassemblements. À Marivan, Bandar Abbas, Mashhad ou encore Sanandaj, les militant·e·s réussissent à braver les interdits en défilant dans les rues et en scandant des slogans puissants tels que « *nān, maskan, āzādi* » (pain, logement, liberté)¹⁹⁶. Cette formule brève mais percutante condense les revendications fondamentales des classes populaires et s'impose comme un symbole de dignité et de justice sociale. Elle est par la suite largement reprise et adaptée, devenant un marqueur des luttes sociales en Iran. Elle comporte

¹⁹³ Hoshang Tareghol (activist in USA), *The second phase of subsidies elimination: What will that mean for the working class?* :

<https://workers-iran.org/the-second-phase-of-subsidies-elimination-what-will-that-mean-for-the-working-class/>

¹⁹⁴ Majid Tamjidi, *Neoliberalism in IRI: A Brief History from Rafsanjani (1989) to Rouhani (2014); A Continuum*, Workers Iran, 2014, [en ligne], disponible sur : <https://workers-iran.org/neoliberalism-in-iri-a-brief-history-from-rafsanjani-1989-to-rouhani-2014-a-continuum/> (consulté le 27 juillet 2024).

¹⁹⁵ Solidarité Socialiste avec les Travailleurs en Iran (S.S.T.I), *Echo d'Iran*, mai 2014, n°17, p. 1.

¹⁹⁶ Solidarité Socialiste avec les Travailleurs en Iran (S.S.T.I), *Echo d'Iran*, mai 2014, n°17, pp. 2-4.

en elle-même les coordonnées d'un dépassement de la segmentation des luttes (économiques et politiques) qui démontre une re-conflictualisation des rapports sociaux sur laquelle je reviens plus bas.

Dans le sillage de ce 1er mai propagé aux quatre coins du territoire, un autre événement d'envergure marque l'année 2014 : la grève des 5.000 mineurs de Bafgh, une ville située près de Yazd, au centre du pays. Face à la volonté du gouvernement d'ouvrir le capital de la mine locale à des intérêts privés, les mineurs engagent un mouvement de grève exceptionnel par sa durée (29 jours) et son impact. Leur détermination contraint les autorités à suspendre le processus de privatisation et fait de cette victoire un précédent qui illustre la capacité des mobilisations collectives à infléchir des décisions politiques et économiques majeures en contexte autoritaire.

Début 2015, la sucrerie Haft Tapeh, unité industrielle parmi les plus mobilisées du pays, est privatisée dans le cadre d'un accord opaque. Cette opération, emblématique des dynamiques de privatisation menées sous le gouvernement de Hassan Rohani, s'inscrit dans un processus plus large de cession des biens publics à une oligarchie locale, souvent proche du pouvoir politique et des appareils sécuritaires¹⁹⁷. Contrairement aux modèles de privatisation observés dans les économies occidentales, les cas iraniens révèlent une appropriation des ressources publiques au profit de groupes restreints, la plupart du temps proches des *pāsdārān* (Gardiens de la Révolution) et de leurs *bonyad* (fondations)¹⁹⁸. Ces logiques, boostées à partir de l'accession au *velayat* (à l'autorité) de Khamenei et de Rafsandjani à la présidence, sont accentuées par les effets des sanctions internationales, qui resserrent le contrôle de l'économie autour de ces élites¹⁹⁹.

La privatisation de la sucrerie suscite dès lors une contestation immédiate. Les travailleur·euse·s engagé·e·s dans une grève prolongée, dénoncent non seulement la perte de leur statut et les salaires impayés, mais aussi la précarisation redoutée, induite par la privatisation. Leur mobilisation bénéficie d'un soutien étendu au sein de la société iranienne : enseignant·e·s, étudiant·e·s, commerçant·e·s et bazaris (du *bāzār*) de différentes régions

¹⁹⁷ Iran News Wire, "Sugar Mill Workers Continue Protests Despite Arrests," 3 décembre 2018, [en ligne], disponible sur : <https://irannewswire.org/sugar-mill-workers-continue-protests-despite-arrests/>, (consulté le 14 avril 2025).

¹⁹⁸ Stéphane A. Dudoignon, *Les Gardiens de la révolution islamique d'Iran: sociologie politique d'une milice d'État*, Paris, CNRS éditions, 2022, p. 40.

¹⁹⁹ Voir notamment Mehrdad Vahabi et Thierry Coville, « Introduction: L'économie politique de la République islamique d'Iran », *Revue internationale des études du développement*, 2017, vol. 229, pp. 19-20.

expriment leur solidarité, illustrant ainsi l'ampleur du mécontentement face au virage gestionnaire entrepris par l'administration Rohani. Parallèlement, dans les premiers mois de 2015, les enseignant·e·s se mobilisent aussi à l'échelle nationale par l'action du *shorā-ye hamāhangi* (Conseil de coordination des associations professionnelles enseignantes). Leurs revendications portent sur l'augmentation des salaires, l'instauration d'un enseignement gratuit et surtout l'arrêt d'un processus de *khosousi-sāzi* (privatisation progressive) du système éducatif²⁰⁰. L'industrie automobile est également le théâtre de mobilisations importantes au cours de la même période. Les travailleur·e·s de Pars Khodro, Saipa Azin et Zamyad Khodro, avec le soutien de métallurgistes, entament une grève de huit jours qui permet d'obtenir les promesses formelles de la direction, notamment en matière de salaires²⁰¹.

La forme convergente de ces luttes ou plutôt des thématiques contre lesquelles les individus engagé·e·s se mobilisent témoignent de l'émergence d'une contestation multisectorielle contre les effets sociaux des politiques de libéralisation économique. Toutefois, ces mobilisations se heurtent à une répression qui ne faiblit pas. En dépit de son image de candidat *miyāne-row* (modéré), la situation des droits humains en Iran demeure préoccupante sous la présidence Rohani. L'année 2014 notamment, est marquée par une recrudescence des exécutions, faisant de l'Iran le régime qui exécute le plus dans le monde en proportion du nombre d'habitants²⁰². Pendant son ère, les privatisations apparaissent à la fois comme un instrument de redistribution des ressources vers une élite politico-économique (les *bonyad* des *pāsdārān*), mais aussi comme un dispositif qui participe d'une stratégie globale visant à empêcher l'organisation autonome des travailleur·e·s. Les dirigeants du privé en effet n'hésitent pas à avoir recours à de la sécurité privée sous-traitée au sein de leurs unités qui, souvent en lien direct avec les services de sécurité de l'État, renforcent les mécanismes de contrôle et rendent les actions collectives et le militantisme d'autant plus risqués²⁰³.

Dans le même temps, la répression suit la dynamique de régression sociale généralisée. En juin 2015, plusieurs membres du *shorā-ye hamāhangi* (des enseignant·e·s) sont arrêté·e·s, parmi lesquels Esmail Abdi, alors sur le point de se rendre au Canada pour assister au 7e Congrès de l'Internationale de l'Éducation. Cette arrestation renvoie à celle

²⁰⁰ Solidarité Socialiste avec les Travailleurs en Iran (S.S.T.I), *Echo d'Iran*, janvier 2016, n°19, p. 4.

²⁰¹ Solidarité Socialiste avec les Travailleurs en Iran (S.S.T.I), *Echo d'Iran*, janvier 2015, n°18, pp. 1-3.

²⁰² Le Monde, « La situation des droits de l'homme en Iran ne s'est pas améliorée avec Hassan Rohani », 4 avril 2014, [en ligne], disponible sur :

https://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2014/04/04/la-situation-des-droits-de-l-homme-en-iran-ne-s-est-pas-amelioree-avec-hassan-rohani_4395717_3218.html, (consulté le 19 avril 2025).

²⁰³ Les auteur·ice·s de S.S.T.I proposent dans le bulletin n°17 de mai 2014 une analyse propre aux privatisations sous l'ère Rohani.

qu'ont connu les proches camarades de Mahmoud Salehi en guise de représailles, lorsque celui-ci intervenait en mars 2013 au congrès annuel de la C.G.T en France. Cette surveillance étroite illustre la volonté des autorités de prévenir strictement toute articulation entre mouvement social intérieur et réseaux internationaux de solidarité²⁰⁴.

Le 14 juillet 2015, Hassan Rohani signe l'accord international encadrant le programme nucléaire iranien pour lequel son élection avait cristallisé les attentes du monde occidental. Le *Joint Comprehensive Plan of Action* (JCPoA), qui limite le nombre de centrifugeuses, réduit le taux d'enrichissement de l'uranium et instaure un système de vérification international, promet en contrepartie une levée progressive des sanctions économiques²⁰⁵. Toutefois, cet exercice diplomatique ne s'accompagne pas d'assouplissements en matière de contrôle sur la population et d'ouvertures aux droits. L'automne 2015 est marqué par une intensification de la répression sur des figures, entre autres, du mouvement des travailleur·euse·s. En septembre, Ali Nedjati, engagé emblématique de la sucrerie de Haft Tapeh, est arrêté, tandis que Mahmoud Salehi, boulanger et militant syndical à Saghez, est une nouvelle fois condamné à neuf années de prison²⁰⁶. Shahrokh Zamani, peintre en bâtiment à Tabriz et membre du *komiteh-ye peygori* (Comité de suivi) est retrouvé quant à lui sans vie dans sa cellule²⁰⁷. Les circonstances opaques de son décès suscitent indignation et colère, sentiments mêlés qui ne cesseront d'alimenter l'engagement des travailleur·euse·s du pays dès lors.

Massification des mobilisations et conflictualisation de la société

À la fin de l'année 2015, une série de protestations éclate dans différents secteurs stratégiques. À Bandar-e Mahshahr, dans la zone franche du sud-ouest, les salarié·e·s des complexes pétrochimiques privatisés manifestent contre la dégradation de leurs conditions d'emploi. Les mineurs de Kerman au centre-est et ceux de Shahrood au nord-est dénoncent leurs six mois sans rémunération et l'insécurité croissante de leur emploi²⁰⁸. Début 2016, au Khouzestan (sud-ouest) les travailleur·euse·s de l'aciérie Foulad-e Ahvaz se lancent dans une grève de 17 jours, durant laquelle ils·elles occupent l'usine et bloquent l'accès à la direction.

²⁰⁴ J'aborde les questions de solidarités internationales à partir de la page 115 du mémoire.

²⁰⁵ U.S. Department of State, *Joint Comprehensive Plan of Action*, 14 juillet 2015, [en ligne], (consulté le 20 avril 2025) : <https://2009-2017.state.gov/documents/organization/245317.pdf>

²⁰⁶ Solidarité Socialiste avec les Travailleurs en Iran (S.S.T.I), *Echo d'Iran*, janvier 2016, n°19, p. 4.

²⁰⁷ Solidarité Socialiste avec les Travailleurs en Iran (S.S.T.I), *Echo d'Iran*, janvier 2017, n°20, p. 30.

²⁰⁸ Solidarité Socialiste avec les Travailleurs en Iran (S.S.T.I), *Echo d'Iran*, janvier 2016, n°19, p. 23.

Le syndicat *vahed* des transports de Téhéran appelle à une manifestation devant la mairie pour dénoncer les retards de paiement, l'absence d'aides sociales et les difficultés d'accès au logement, violemment réprimées par les forces anti-émeute. Le lendemain, l'ensemble de la compagnie mène une opération escargot dans la ville, démontrant la capacité de résilience et d'inventivité du collectif malgré la répression²⁰⁹. Quelques semaines avant l'élection présidentielle de mai 2017, la mine de charbon de Zemestan-Yurt, au nord-est dans le Golestan, explose, provoquant la mort de 42 mineurs et faisant plus de 70 blessés²¹⁰. L'événement dramatique rappelle de nouveau les défaillances de l'État et des entreprises privées lorsque celles-ci sont chargées de la sécurité sur les lieux de travail. Les mobilisations depuis des mois des mineurs de cette même houillère avaient pourtant alerté sur la situation dans les tunnels, en vain. Rohani est réélu, alors que le fossé entre les élites du régime et la société civile qui se creuse est de plus en plus manifeste.

À la fin de l'année 2017, un vaste mouvement de protestation, à la forme inédite, éclate en Iran, sur fond de mécontentement populaire. Les mobiles sont nombreux, de l'absence de bénéfices concrets découlant de l'accord sur le nucléaire de 2015, à la corruption des élites en passant par la précarisation profonde et l'absence de perspectives politiques. Une certaine articulation des griefs économiques et politiques s'observe. L'expression rapide et massive d'un désir de changement marque la fin progressive de l'idée réformiste. Je discute des *e'terazāt-e Dey* (protestations du mois *Dey*) ainsi que la temporalité politique nouvelle qu'elles paraissent ouvrir dans la troisième partie (cf. p. 105). Au même moment, les *doxtarān-e xiābān-e enghelāb* (filles de la rue Enghelab) font entrer leurs gestes de dévoilement en public dans le répertoire d'actions populaires, déplaçant la résistance à hauteur des corps sous contrôle politique.

L'annonce du retrait par le président des États-Unis Donald Trump de l'accord nucléaire en mai 2018 entraîne la réimposition et l'escalade des sanctions économiques à l'encontre de l'Iran. Cette décision unilatérale a pour conséquence une suite de répercussions sur les populations les plus précaires, ne cessant d'accroître les antagonismes sociaux. À la fin du mois de juin 2018, Reza Shahabi, Davood Razavi et Loghman Oveisi sont arrêtés à leur

²⁰⁹ Solidarité Socialiste avec les Travailleurs en Iran (S.S.T.I), *Echo d'Iran*, janvier 2017, n°20, p. 3.

Ici, le caractère résilient fait écho à ce que la notion de répertoire d'action met en lumière (en dépit de limites sur lesquelles je reviens page 95, note de bas de page 337), à savoir que le choix de modes d'action par un mouvement est bien souvent un choix réalisé sous la contrainte, notamment de l'expérience passée et des ressources à disposition des contestataires. Voir : Cécile Péchu, « Répertoire d'action », in *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Presses de Sciences Po, 2020. pp. 495-502.

²¹⁰ BBC News, « Iran coal mine explosion death toll rises to 42 », 9 mai 2017, [en ligne], disponible sur : <https://www.bbc.com/news/world-middle-east-39856634>, (consulté le 20 avril 2025).

retour d'Europe, où ils avaient été invités par des camarades syndicalistes européen·ne·s pour intervenir en parallèle de la conférence annuelle de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) à Genève, où se tient chaque année une rencontre de soutien aux mobilisations des travailleur·euse·s en Iran (cf. p. 115)²¹¹.

En juin et juillet 2018, les grèves prennent de l'ampleur. Les cheminots de plus de 20 villes et les chauffeurs de camions d'environ 80 villes cessent le travail et occupent plusieurs gares pour revendiquer leur salaire et la fin du recours à des prestataires privés²¹². En solidarité, les salarié·e·s de *vahed* et de Haft Tapeh se mettent en grève. Ces dernier·e·s enchaînent les *sit-in*, débrayages et grèves pour contester contre leur employeur et les mesures d'intimidation à l'encontre des mobilisé·e·s. À Bandar-e Mahshahr, dans la province du Khouzestan (sud-ouest), un mouvement au sein de l'usine pétrochimique locale dure cinq jours avec près de 300 grévistes. Au même moment, de nombreux employé·e·s des municipalités, en grande partie issus de minorités ethniques dans les régions du Kurdistan (nord-ouest) et du Khouzestan, rejoignent les contestations tout comme des retraité·e·s qui réclament leurs cotisations sociales et le versement de leur pension²¹³.

Ces deux régions sont d'une certaine manière l'épicentre des mobilisations en cette période. En août 2018, alors que continue à Haft Tapeh l'activité militante, la police anti-émeute intervient et cinq ouvriers tentent de s'immoler par le feu en signe de protestation. Ils sont secourus, puis arrêtés²¹⁴. Le même mois, une centaine d'ouvriers du chantier du métro d'Ahvaz non rémunérés depuis 18 mois, cessent le travail²¹⁵. Parallèlement, les travailleur·euse·s du ferroviaire, organisé·e·s en conseils, lancent un mouvement avec le blocage des voies ferrées dans une vingtaine de villes. Fin septembre, la grève des camionneurs prend de l'ampleur, touchant plus de 258 villes dans les 31 provinces. Elle provoque des pénuries dans les stations-service et les commerces du pays, où se ressentent les effets des mobilisations et agissent comme un nouveau marqueur de cette conflictualisation de la société. En octobre, la mobilisation s'étend à près de 380 villes. Nombreux sont licenciés par leurs employeurs lorsqu'ils ne sont pas menacés et arrêtés par les autorités²¹⁶.

²¹¹ Radio Zamaneh, *Labor Rights Report*, juin-juillet 2018, n°1, p. 14.

²¹² Radio Zamaneh, *Labor Rights Report*, juin-juillet 2018, n°1, p. 7.

²¹³ Radio Zamaneh, *Labor Rights Report*, juin-juillet 2018, n°1, p. 12.

²¹⁴ Radio Zamaneh, *Labor Rights Report*, août-septembre 2018, n°2, p. 5.

²¹⁵ Radio Zamaneh, *Labor Rights Report*, août-septembre 2018, n°2, p. 8.

²¹⁶ Radio Zamaneh, *Labor Rights Report*, août-septembre 2018, n°2, p. 10.

Les enseignant·e·s aussi entrent en action, avec des revendications sur leurs conditions de travail, mais aussi sur des questions éducatives, telles que l'enseignement des langues régionales²¹⁷. Au regard de l'intensification et la diversification des points de mobilisations, les dignitaires du pouvoir réactivent des procédés rhétoriques de criminalisation des engagé·e·s. C'est ainsi que l'ayatollah Sadegh Amoli Larijani, chef du pouvoir judiciaire de la République islamique, menace les manifestant·e·s en affirmant que les *doshmanān-e mellat* (ennemis de la Nation) mettent les protestations des travailleur·euse·s en cours à leurs services²¹⁸. Le recours aux arrestations de journalistes et activistes en ligne, comme aux premiers temps de la mandature d'Ahmadinejad, est une autre méthode répressive indirecte pour porter atteinte aux mobilisations. C'est au cours d'une action aux côtés des mobilisé·e·s de Haft Tapeh que la journaliste et militante Sepideh Gohlian est arrêtée, l'empêchant de publier le contenu qu'elle couvrait via ses réseaux sociaux²¹⁹.

Dans ce contexte d'intensification des protestations et du débordement de celles-ci en dehors du seul espace confiné des entreprises ou des lieux de travail, les mobilisations des travailleur·euse·s se cristallisent toujours autour des conditions de travail injustes, des violations des contrats et des salaires impayés. Un fait d'autant plus exacerbé par la répression systématique des *grassroots movements* (organisations de base), autogérées, qui en un sens encouragent la mise-en-jeu individuelle et collective, même si ce dernier point est difficilement quantifiable, d'autant plus sans accès physique au terrain.

La mobilisation qui débute le 10 novembre 2018²²⁰ dans le groupe national industriel d'acier de Ahvaz m'est apparue représentative à bien des égards de la situation des entreprises industrielles à cette époque. Son analyse approfondie que je développe dans la deuxième partie du mémoire (à partir de la page 85) permet de saisir l'étendue et la capacité des individus en mouvement. Elle expose par ailleurs la diversité des rapports de pouvoirs et des micro-négociations d'une lutte du quotidien.

L'un des secteurs à entrer à son tour dans la valse des mobilisations est celui de l'agriculture. Les 22 et 23 novembre 2018, des agriculteur·rice·s de la province d'Esfahan au centre du pays, se rassemblent pour protester contre la pénurie d'eau, couverts de linceuls en signe de résistance. Ils viennent de rompre la principale canalisation reliant les provinces

²¹⁷ Solidarité Socialiste avec les Travailleurs en Iran (S.S.T.I), *Echo d'Iran*, mai 2019, n°21, p. 5.

²¹⁸ Radio Zamaneh, *Labor Rights Report*, octobre-novembre 2018, n°3, p. 4.

²¹⁹ Radio Zamaneh, *Labor Rights Report*, octobre-novembre 2018, n°3, p. 25.

²²⁰ Radio Zamaneh, *Labor Rights Report*, octobre-novembre 2018, n°3, p. 7.

d'Esfahan et de Yazd (parmi les plus peuplées du centre du pays) et se font violenter par la police²²¹. La mauvaise gestion de l'eau et sa distribution inégale par les autorités sont les principaux mobiles de la contestation des agriculteur·rice·s, préoccupé·e·s par la situation hydrique du fleuve, qui traverse la province d'ouest (depuis les montagnes du Zagros) en est. Le Zayandehroud (littéralement fleuve fertile) est l'objet de prospections multiples depuis le début des années 2000, dans une lutte d'influence contraire aux intérêts primaires des populations en dépendant. Les convoitises entendent le détourner pour alimenter l'agriculture intensive, approvisionner des usines hydrophiles (et polluantes) ou encore pour d'autres projets énergétiques. La mobilisation des paysan·e·s (davantage que celles des grands propriétaires fonciers) révèle cette gestion népotique et corrompue de l'eau²²². La mobilisation des paysan·e·s interroge alors quant à l'usage de l'eau certes, mais également sur le type de société que les tenant·e·s progressistes souhaitent. Leur entrée dans la contestation générale, en parallèle de secteurs distincts, parfois parmi les plus pollueurs qui existent, questionne aussi la cohabitation des luttes, la proximité des revendications et les antagonismes quant aux *communs*, autrement dit les conflits d'intérêts ou de classes²²³.

Alors que la répression s'abat sévèrement sur les mobilisé·e·s de Foulad-e Ahvaz et Haft Tapeh, les salarié·e·s des deux entreprises manifestent ensemble à la fin décembre 2018, pour exiger la libération de leurs camarades. Leurs horizons et destins se croisent dans la violence de l'écrasement, en dépit du harcèlement constant. Libérés quelques semaines après leur arrestation, des militant·e·s dont Sepideh Gohlian (la journaliste militante qui couvrait la contestation à Haft Tapeh) sont de nouveau arrêté·e·s en janvier 2019 pour avoir dénoncé les tortures et aveux forcés lors de sa détention. Le régime ne supporte pas que lumière soit faite sur la manière dont les prisonnier·e·s d'opinion sont traité·e·s²²⁴.

En janvier 2019, près d'une quinzaine d'entreprises industrielles à travers les provinces de l'ouest du pays se mobilisent par la grève ou des protestations, revendiquant notamment le paiement des salaires en retard ou protestant contre des vagues de

²²¹ Radio Zamaneh, *Labor Rights Report*, octobre-novembre 2018, n°3, p. 21.

²²² Voir l'intervention d'Aïda Tavakoli en janvier 2023 au Parlement Européen, au cours d'une conférence sur le rôle du Corps des Gardiens de la Révolution : <https://www.instagram.com/reel/CouxLRhixCW/>.

Aïda Tavakoli est une chercheuse en architecture qui travaille sur la gestion de l'eau en Iran contemporain, les structures hydrauliques ancestrales et l'architecture moderne de l'eau.

²²³ Voilà tout un ensemble d'interrogations sur lesquelles je reviens dans la troisième partie du mémoire.

²²⁴ Voir le projet *Political Prisoners. the Art of Resistance in the Middle East*, un travail d'archivage mené par l'universitaire Shahrzad Mojab, qui vise à mettre en lumière l'expérience carcérale des femmes en Iran ainsi que le continuum autoritaire sous la République islamique.

licenciements²²⁵. Ce même mois, la capitale connaît une quinzaine de mobilisations distinctes impliquant des conducteurs de taxi, des routiers ainsi que des coursier·e·s utilisant l'application de livraison SnappBox²²⁶. À l'ouest, à Hamadan, des enseignant·e·s manifestent contre le dispositif de *mo'alle-m-e tamām vaght* (professeur à plein temps) qui impose des heures supplémentaires pour compenser la pénurie d'enseignant·e·s. Des dizaines de mobilisations émergent également dans les secteurs du pétrole, du gaz et de la pétrochimie, ainsi que chez les employé·e·s municipaux, majoritairement sous contrats temporaires. En février, c'est désormais dans près de 110 villes que les enseignant·e·s dénoncent la marchandisation de l'éducation et exigent l'arrêt des convocations judiciaires²²⁷. Lors du 1er mai, les arrestations de figures des mobilisations des travailleur·euse·s sont conséquentes, interpellées préventivement ou durant les rassemblements. Reza Shahabi, récemment libéré après son arrestation à son retour d'Europe, est de nouveau emprisonné. Sepideh Gohlian, en compagnie de ses camarades de Haft Tapeh dont Esmail Bakhshi sont elles et eux transféré·e·s à la prison d'Evin de Téhéran. En septembre 2019, Sepideh Gohlian est condamnée à 19 années de détention, Esmail Bakhshi lui à 14 ans de prison et 74 coups de fouet. Marzieh Amiri, militante pour les droits des travailleur·euse·s et journaliste pour le *Shargh Daily*, est elle condamnée à 10 ans de prison ainsi que 148 coups de fouet²²⁸.

À la mi-mai, les secteurs de l'administration et de la communication entrent en grève pour contester l'application par le *showrā-ye 'ali-ye kār* (Haut Conseil du Travail), de leur nouvelle grille salariale, toujours inférieure au seuil de pauvreté²²⁹. Puis, environ 16 000 enseignant·e·s contractuel·le·s se mobilisent pour dénoncer les discriminations salariales qui les distinguent des enseignant·e·s titulaires²³⁰. Là encore, la dualisation du marché du travail, accentuée par les logiques de flexibilisation, constitue un point de tension sur la corde de la solidarité entre travailleur·euse·s, sur lequel l'administration comme les employeurs, cherchent à appuyer. Mais que se passe-t-il lorsque, en dépit des manœuvres de division, les engagé·e·s parviennent à dépasser cette contradiction artificiellement construite entre

²²⁵ Radio Zamaneh, *Labor Rights Report*, décembre 2018-janvier 2019, n°4, pp. 8-12.

²²⁶ Radio Zamaneh, *Labor Rights Report*, décembre 2018-janvier 2019, n°4, p. 13.

²²⁷ Radio Zamaneh, *Labor Rights Report*, février-mars 2019, n°5, p. 6.

²²⁸ Radio Zamaneh, *Labor Rights Report*, août-septembre 2019, n°8, p. 5.

La liste funeste est malheureusement loin d'être exhaustive. D'autres activistes, journalistes et chercheur·euse·s sont arrêté·e·s au cours de cette période et subissent des condamnations arbitraires similaires. Le travail d'information et d'archivage mené par Radio Zamaneh, en collaboration avec des associations de défense des droits humains, tant en Iran qu'à l'étranger, constitue une ressource précieuse. Leur engagement doit nécessairement être salué.

²²⁹ Solidarité Socialiste avec les Travailleurs en Iran (S.S.T.I), *Echo d'Iran*, mai 2019, n°21, p. 9.

²³⁰ Radio Zamaneh, *Labor Rights Report*, octobre-novembre 2019, n°9, p. 15.

contractuel·le·s temporaires et agent·e·s permanent·e·s ? Une première réponse se trouve dans la nuit suivant le 15 novembre 2019 (*Ābān* 1398 dans le calendrier persan). Ce jour-là, la *sherkat-e pakhsh* (compagnie nationale de distribution des produits pétroliers) prend la décision d'augmenter brusquement le prix de l'essence. Cette annonce déclenche une réponse populaire que je commente également en troisième partie (p. 106).

Martyrs et pandémie

Le 3 janvier 2020, Qassem Soleimani, général à la tête de la force *Al-Qods*, l'unité de sécurité extérieure du *sepāh-e pās-dārān* (Gardiens de la Révolution) est tué par une attaque de drone américain en Irak²³¹. Cet assassinat constitue une atteinte directe à l'un des nerfs vitaux de la République islamique, sans pour autant l'affaiblir durablement. Soleimani est aussitôt représenté comme un martyr du régime théocratique, sans que le degré réel de deuil au sein de la population iranienne ne puisse être clairement mesuré depuis l'extérieur.

Ce qui paraît néanmoins plus pertinent à analyser, c'est l'usage politique qu'en a fait le régime pour susciter de l'adhésion. Plus encore qu'à l'accoutumée, les dirigeants ont intensifié l'anti-américanisme cultivé depuis plusieurs décennies. Cette fois-ci, l'armée impérialiste américaine a frappé militairement la République islamique. Il devient alors aisé pour elle de convoquer l'affect nationaliste, au travers de ce qu'une lecture durkheimienne qualifierait d'« effervescence collective »²³², appelant au *vahdat-e melli* (unité nationale). Ressort rhétorique, ce mot d'ordre sert en réalité de multiples intérêts, à commencer par la représentation du régime en tant que victime d'une attaque qui, bien que réelle, s'inscrit dans un jeu d'influences impérialistes auquel l'Iran prend lui-même part. Un tel événement représente par ailleurs un moyen pour le gouvernement de dissoudre les clivages internes existants, notamment les inégalités économiques, les oppressions nationales, de genre, ou encore la répression politique. Il légitime en parallèle le musellement des voix discordantes, ou du moins, dans un premier temps, la suppression de toute critique du *vahdat-e melli*, ainsi que le renforcement sécuritaire qui en découle. En outre, la ritualisation du deuil de Soleimani participe pleinement de cette stratégie post-assassinat, par l'organisation de processions funéraires dans cinq grandes villes du pays : Kerman (sa ville natale), Qom (centre du clergé

²³¹ BBC News, « Qasem Soleimani: US Kills Top Iranian General in Baghdad Air Strike », 3 Janvier 2020, [en ligne], disponible sur : <https://www.bbc.com/news/world-middle-east-50979463>, (consulté le 23 février 2025).

²³² Pour une critique du réductionnisme et de l'essentialisme de cette notion, voir notamment l'article : Nicolas Mariot, « Les formes élémentaires de l'effervescence collective, ou l'état d'esprit prêté aux foules », *Revue française de science politique*, 2001, vol. 51, n° 5, p. 707-738.

chiite), Téhéran (capitale), Mashhad (ville sainte autour du mausolée de l'imam Reza), et Ahvaz²³³. Cette dernière, depuis laquelle la tournée funéraire débute, constitue l'un des pôles majeurs de la subversion plurielle comme démontré jusqu'ici. En investissant l'espace public d'Ahvaz de symboles guerriers, nationaux et religieux, le régime transforme plus visiblement encore qu'ailleurs, l'univers social local.

Alors en pleine escalade militaire depuis début janvier, l'Iran commet un faux départ tragique en tirant des missiles sur deux bases américaines en Irak. Au moment des frappes, les forces de sécurité du régime abattent le vol PS752 d'Ukraine International Airlines, tout juste décollé de l'aéroport de Téhéran²³⁴. Le *sepāh-e pās-dārān*, épaulé par les autorités iraniennes, dissimule la vérité sur la destruction de l'appareil pendant trois jours, laissant les familles des 176 passager·e·s dans l'incompréhension et l'inconnu. Le 15 janvier 2020, une nouvelle vague de protestations éclate en Iran, lorsque le régime admet enfin sa responsabilité dans l'attaque de l'avion ukrainien²³⁵. En dépit de la répression violente, le renforcement des mesures de sécurité et les arrestations qui suivent les manifestations d'*Ābān* 98, les revendications des travailleur·euse·s, des infirmières et des enseignant·e·s ne cessent de faire du bruit²³⁶.

En février 2020, le premier cas de COVID-19 est officiellement déclaré en Iran. À la mi-mars, une dizaine de membres du personnel hospitalier a déjà succombé au virus. En avril, la tension est extrême : les hôpitaux sont saturés, et les services de santé inadaptés à l'ampleur de la crise. De nombreuses infirmières, dont les contrats temporaires arrivent à échéance, hésitent à prolonger leur engagement. Malgré la hausse rapide des infections, le gouvernement refuse de fermer les services publics et les entreprises du secteur tertiaire, contrairement à de nombreux pays dans le monde. Les travailleur·euse·s des unités de production industrielle ainsi que des secteurs du pétrole et du gaz, sont contraint·e·s de continuer à travailler dans des environnements collectifs souvent dépourvus de mesures sanitaires adéquates. Les employeurs, réticents à fermer leurs entreprises, ont recours aux licenciements dès qu'ils y sont contraints²³⁷.

²³³ Radio Zamaneh, *Labor Rights Report*, décembre 2019-janvier 2020, n°10, pp. 5-6.

²³⁴ BBC News. "Iran Plane Crash: Ukrainian Boeing with 176 on Board Comes Down near Tehran.", 8 Janvier 2020. <https://www.bbc.com/news/world-middle-east-51047006>.

²³⁵ Radio Zamaneh, *Labor Rights Report*, décembre 2019-janvier 2020, n°10, p. 5.

²³⁶ Radio Zamaneh, *Labor Rights Report*, décembre 2019-janvier 2020, n°10, p. 9.

²³⁷ Radio Zamaneh, *Labor Rights Report*, février-mars 2020, n°11, pp. 7-8.

Au-delà des effets sanitaires dévastateurs, la pandémie en tant que « fait social »²³⁸ frappe avec brutalité les plus précaires. Imbriquée dans les réseaux de relations socio-économiques du monde dans lequel nous vivons, la pandémie est nullement à considérer comme un virus essentiellement biologique²³⁹. Les autorités et les employeurs tirent néanmoins profit des dispositifs d'exception : non-paiement des salaires, non-renouvellement des contrats, pression accrue sur les horaires, suspension des embauches, et fermetures d'unités. Les employé·e·s du secteur des services, plus particulièrement soumis à des sous contrats temporaires et sans assurance, perdent massivement leur emploi. La récession dans le bâtiment provoque aussi une vague de chômage. Les vendeurs ambulants sont chassés des rues, notamment à l'approche de *nowrouz* (Nouvel An persan). Les restaurants ferment, leurs salarié·e·s souvent à temps partiel et non déclaré·e·s, sont licencié·e·s. Les secteurs du tourisme, de l'habillement, les bazaris, et toutes les personnes non couvertes par la (maigre) législation du travail subissent le même sort.

Des milliers de travailleur·euse·s meurent du COVID-19 après avoir été contraint·e·s de continuer à travailler malgré les risques. Depuis l'annonce officielle de l'épidémie et la fin avril 2020, au moins 130 décès d'infirmier·ère·s et de personnels médicaux sont recensés. Le manque de soignant·e·s, déjà dénoncé avant la pandémie lors de précédentes mobilisations, se fait d'autant plus sentir²⁴⁰. Face à cette situation brutale, une vague de protestations s'amorce dès mai 2020. Les premières mobilisations s'observent chez les employé·e·s municipaux dans près de 15 villes. Fin mai-début juin, les manifestations reprennent dans plusieurs unités déjà mobilisées avant la pandémie et inspirent d'autres mobilisations²⁴¹. À la mi-juin, les travailleur·euse·s de Haft Tapeh entament une grève prévue pour durer. Entre-temps, la contestation s'étend à d'autres secteurs : des éducateur·ice·s du programme d'alphabétisation, des enseignant·e·s de maternelle et de primaire organisent plusieurs rassemblements devant le *majles*. En outre, les infirmières de Mashhad poursuivent leurs mobilisations. Les cheminot·e·s contractuel·le·s de Karaj, Téhéran et Khorasan lancent également des actions²⁴². Durant l'été, les grèves s'intensifient dans le secteur de l'énergie. À partir d'août, plus de 10 000 contractuels du pétrole et de la pétrochimie, en majorité dans le sud du pays, protestent contre les retards de paiement, les conditions de travail dangereuses et des logements

²³⁸ Je m'appuie ici sur la définition que propose Émile Durkheim dans les premières lignes de son ouvrage *Les Règles de la méthode sociologique* (1895), où il décrit le fait social comme un phénomène extérieur à l'individu, exerçant une contrainte sur celle et celui-ci.

²³⁹ Barbara Stiegler, *De la démocratie en pandémie: santé, recherche, éducation*, Paris, Tracts Gallimard, 2021.

²⁴⁰ Radio Zamaneh, *Labor Rights Report*, février-mars 2020, n°12, pp. 11-12.

²⁴¹ Radio Zamaneh, *Labor Rights Report*, juin-juillet 2020, n°13, p. 7.

²⁴² Radio Zamaneh, *Labor Rights Report*, août-septembre 2020, n°14, p. 10.

insalubres. Ces grèves touchent près de 50 raffineries et centrales électriques réparties sur 10 provinces. Le 17 août, elles entrent dans leur dix-septième jour²⁴³.

Les protestations ne se limitent pas au secteur industriel. Les agriculteur·ice·s de l'est d'Esfahan se rassemblent à nouveau, dénonçant le non-respect des engagements gouvernementaux et l'absence d'eau pour leurs cultures. Les coursier·ère·s indépendant·e·s de Snappbox à Téhéran se mettent de nouveau en grève pour dénoncer l'augmentation des commissions, l'absence d'assurance et la précarité de leur statut. Sur l'île de Kish dans le golfe Persique, les chauffeur·euse·s de taxi manifestent également, opposés à un partenariat entre leurs dirigeants et l'entreprise Snapp²⁴⁴.

Alors que l'épidémie de Covid-19 se poursuit, le 5 août 2020 à l'aube, le régime procède à une nouvelle exécution : celle de Mustafa Salehi, l'un des détenus arrêtés lors des *e'terāzāt-e Dey* de janvier 2018. Quelques jours auparavant, une campagne militante avait émergé contre la peine de mort, en réaction à la confirmation des condamnations capitales visant trois manifestant·e·s interpellé·e·s durant les soulèvements de *Ābān 98* (novembre 2019)²⁴⁵. En septembre, des rassemblements commémorent le cinquième anniversaire de la mort en détention de Shahrokh Zamani, syndicaliste emprisonné, officiellement décédé d'un accident vasculaire cérébral²⁴⁶. Dans ce climat de tension croissante, marqué par la répression politique et la détérioration des conditions de vie, les lieux de travail deviennent des espaces de réflexion à partir des conflits de classes à l'œuvre dans le pays. Le porte-parole du gouvernement, Ali Rabiei, annonce que près de 1,5 million de salarié·e·s ont perdu leur emploi à cause de la pandémie²⁴⁷. Une telle hécatombe ne ralentit pour autant pas la capacité de l'État à déployer des forces de sécurité dans les entreprises dès que surviennent les premiers soupçons d'organisation collective. En novembre 2020, à Haft Tapeh, la police surgit pour empêcher quinze ouvriers d'accéder à l'usine. Le blocage immédiat du site par leurs camarades donne lieu à une dénonciation vive de la militarisation du lieu de travail. Les travailleur·euse·s déclarent avec ironie que leur atelier n'est pas une *pādegān* (caserne)²⁴⁸.

Dans ce contexte de crise pluridimensionnelle, les mobilisations sociales trouvent d'autant de raisons de se multiplier. Entre fin décembre 2020 et mi-mars 2021, les

²⁴³ Radio Zamaneh, *Labor Rights Report*, août-septembre 2020, n°14, p. 15.

²⁴⁴ Radio Zamaneh, *Labor Rights Report*, octobre-novembre-décembre 2020, n°15, p. 17.

²⁴⁵ Radio Zamaneh, *Labor Rights Report*, août-septembre 2020, n°14, p. 22.

²⁴⁶ Radio Zamaneh, *Labor Rights Report*, août-septembre 2020, n°14, p. 16.

²⁴⁷ Radio Zamaneh, *Labor Rights Report*, octobre-novembre-décembre 2020, n°15, p. 6.

²⁴⁸ *Ibid.*

infirmier·ère·s, soumis·es à une pression extrême du fait de la crise sanitaire, organisent près de quinze manifestations dans plusieurs villes²⁴⁹. Ils·elles réclament la régularisation des contrats, le paiement des primes impayées, une hausse des salaires et une réduction du temps de travail. La majorité d'entre elles étant des femmes, elles cumulent les contraintes structurelles, professionnelles et sociales. Leur mobilisation délimite en soi les contours d'une intersectionnalité des formes d'oppression, que le caractère transversal des mouvements de contestation révèle déjà²⁵⁰. En parallèle, les retraité·e·s rejoignent massivement les mobilisations, à la fois pour exiger le versement de leurs pensions et pour soutenir celles et ceux en première ligne. Les enseignant·e·s précaires, majoritairement employé·e·s à la journée par des agences ou des écoles privées, sans protection salariale ni statut professionnel stable, organisent une vingtaine de rassemblements à travers le pays. Cette effervescence s'accompagne de mesures répressives : en janvier 2021, la peine de prison d'Esmail Abdi, membre éminent du syndicat des enseignant·e·s, est prolongée de dix ans²⁵¹.

Victoire à Haft Tapeh

Le mois d'avril 2021 marque une étape décisive dans les luttes sociales contemporaines en Iran. Après des années de grèves, de négociations collectives, de sacrifices personnels et d'engagement politique, les travailleur·euse·s de l'usine de Haft Tapeh obtiennent une victoire majeure : la mise sous contrôle public de l'entreprise²⁵². Bien que cette décision ne soit rendue publique qu'en août, elle est immédiatement saluée comme un tournant. En invalidant la vente au secteur privé opérée en 2015, les travailleur·euse·s ne se contentent pas d'évincer des dirigeants qui les méprisent, ils·elles redéfinissent les termes de la propriété, de la légitimité et de la souveraineté des travailleur·euse·s. Dans la foulée, ils·elles réclament la vaccination de tou·te·s les employé·e·s, ainsi que la levée des poursuites contre leurs camarades et avocat·e·s. Cette séquence inspire d'autres secteurs, à commencer par les municipalités du Khouzestan, où les employé·e·s se mobilisent plus d'une trentaine de fois en trois mois, instaurant un précédent inédit dans l'histoire des services publics locaux²⁵³. À la même période, au Sistan-o-Balouchistan, la colère éclate après l'assassinat de plusieurs *sukhtbars*, passeurs de carburant transfrontaliers vivant dans une précarité extrême. Pour

²⁴⁹ Radio Zamaneh, *Labor Rights Report*, janvier-février-mars 2021, n°16, p. 7.

²⁵⁰ Je reviens sur ce point dans la troisième partie, à partir de la page 110.

²⁵¹ Mats Erikson et Saeid Tagavi, *Woman, life, freedom - and trade unions*, Stockholm, The Swedish Trade Union Confederation, 2023, p. 13.

²⁵² Radio Zamaneh, *Labor Rights Report*, avril-mai-juin 2021, n°17, p. 11.

²⁵³ Radio Zamaneh, *Labor Rights Report*, avril-mai-juin 2021, n°17, p. 18.

empêcher la circulation de l'information, les autorités imposent une coupure d'internet dans la région²⁵⁴. Le sort de ces travailleur·euse·s est souvent comparé à celui des *kulbars* kurdes, qui subissent un traitement similaire dans les zones frontalières de l'ouest du pays. Ces deux activités sont un véritable marqueur de l'exploitation coloniale dans les régions *périphérisées* plutôt que « périphériques », soumises à une violence structurelle persistante qui incarnent une double marginalité : celle de leur condition économique et celle de leur appartenance à des minorités nationales, linguistiques ou religieuses.

Au printemps 2021, les luttes s'intensifient dans plusieurs secteurs stratégiques. Dans l'énergie, les travailleur·euse·s temporaires multiplient les grèves à partir de la mi-juin, notamment à Bouchehr et dans la zone industrielle de South Pars, le gisement offshore de gaz aux larges des eaux iraniennes et qataries²⁵⁵. Dans les transports, les ouvrier·ère·s et technicien·ne·s de la maintenance ferroviaire poursuivent leurs mobilisations contre la précarité contractuelle, les retards de paiement et la sous-traitance généralisée. Les rassemblements se tiennent dans plusieurs provinces, du Mazandaran à Téhéran en passant par Lorestan et Zanjan au nord-ouest²⁵⁶. Ces mouvements s'inscrivent dans une dynamique nationale, où l'instabilité contractuelle, les inégalités régionales et l'autoritarisme structurel rencontrent une résistance sociale qui, malgré les répressions, ne faiblit pas.

Présidence Raïssi

Le 18 juin 2021, Ebrahim Raïssi, figure du courant *osūl-garā* (fondamentaliste) et proche des cercles du pouvoir depuis la naissance de la République islamique, est élu président avec un taux de participation historiquement bas, inférieur à 50 %²⁵⁷. Après une première tentative infructueuse en 2017 face au président sortant Hassan Rohani, l'ancien procureur adjoint de Téhéran à la fin des années 1980, impliqué dans les massacres d'opposants en 1988 (cf. p. 47), remporte cette fois l'élection. Par ailleurs, Raïssi est à ce moment pressenti comme un possible successeur d'Ali Khamenei au poste suprême de *rahbar-e enqelāb* (guide de la Révolution) pour incarner le *velayat* (l'autorité). La faible participation électorale traduit une défiance profonde envers les institutions, dans un contexte

²⁵⁴ Radio Zamaneh, *Labor Rights Report*, janvier-février-mars 2021, n°16, p. 17.

²⁵⁵ Radio Zamaneh, *Labor Rights Report*, avril-mai-juin 2021, n°17, p. 14.

²⁵⁶ Radio Zamaneh, *Labor Rights Report*, avril-mai-juin 2021, n°17, p. 18.

²⁵⁷ BBC News, « Iran election: Hardliner Raisi will become president », 19 juin 2021, [en ligne], disponible sur : <https://www.bbc.com/news/world-middle-east-57537027>, (consulté le 18 avril 2025).

national marqué par près de trois années de contestations populaires quasi ininterrompues depuis les *e'terazāt-e Dey*. Ces mobilisations prennent des formes variées : manifestations massives, grèves sectorielles, rassemblements nombreux et multiplication d'organisations collectives locales. Dans ce climat tendu, l'élection ne fait qu'attiser les braises d'une rage politique plurielle. Les travailleur·euse·s du pétrole, du gaz, des raffineries et de la pétrochimie mènent alors la plus grande grève depuis des décennies, bientôt rejoint·e·s par les agriculteur·ice·s, les retraité·e·s, les employé·e·s municipaux²⁵⁸ ou encore les enseignant·e·s dans une vague de mobilisation qui paraît incompressible²⁵⁹.

À la mi-juillet 2021, la région du Khouzestan, assoiffée, suffoque puis s'embrase pendant plusieurs jours depuis les centres *périphérisés* du pays, autour de la question de l'eau. Je reviens sur cette lutte émancipatrice, aux facettes décoloniales tout à fait subversives, dans la troisième partie (cf. p. 107).

Le début d'année 2022 (1400-1401) est marqué par une grève nationale des enseignant·e·s dans plus de cent villes²⁶⁰, parallèlement à la multiplication des protestations dans les secteurs du pétrole, du gaz et de la sidérurgie à Ahvaz, motivées par des salaires impayés et une précarité économique généralisée²⁶¹. En avril, l'annonce de mesures d'austérité, notamment la suppression des subventions sur les produits alimentaires de base tels que le blé, provoque une recrudescence des manifestations dans l'ensemble du pays. Face à cette agitation, les autorités réagissent par des coupures d'Internet et une répression violente, entraînant plusieurs morts, plus particulièrement à Yasuj et Dezfoul²⁶². Le 23 mai, l'effondrement meurtrier de l'immeuble Metropol à Abadan, au Khouzestan, ravive la contestation²⁶³. Loin d'un triste hasard, les habitant·e·s dénoncent l'injustice et la négligence structurelle qui frappent d'abord les plus précaires. Tandis que les autorités tentent d'étouffer la révolte, les *ettela'āt-e sepāh* (les services de renseignements intérieurs des Gardiens de la Révolution) harcèlent et arrêtent syndicalistes, enseignant·e·s et ressortissant·e·s étranger·e·s²⁶⁴. Le 7 mai 2022, les touristes français Cécile Kohler et Jacques Paris, membres du syndicat Force Ouvrière, sont arrêté·e·s après avoir rencontré des membres du syndicat *vahed*. Suspecté·e·s d'espionnage et de tentative de déstabilisation, leur arrestation constitue

²⁵⁸ Radio Zamaneh, *Labor Rights Report*, juillet-août-septembre 2021, n°18, pp. 11-13.

²⁵⁹ Radio Zamaneh, *Labor Rights Report*, juillet-août-septembre 2021, n°18, p. 21.

²⁶⁰ Radio Zamaneh, *Labor Rights Report*, janvier-février-mars 2022, n°20, pp. 10-13.

²⁶¹ Radio Zamaneh, *Labor Rights Report*, janvier-février-mars 2022, n°20, pp. 17-18.

²⁶² Radio Zamaneh, *Labor Rights Report*, avril-mai-juin 2022, n°21, p. 8.

²⁶³ Radio Zamaneh, *Labor Rights Report*, avril-mai-juin 2022, n°21, p. 8.

²⁶⁴ Radio Zamaneh, *Labor Rights Report*, avril-mai-juin 2022, n°21, p. 17.

une énième tentative d'étouffer toute résonance internationale aux mobilisations des travailleur·euse·s en Iran²⁶⁵.

Aux quatre coins du pays, la frénésie s'empare des travailleur·euse·s. À la mi-mai, les chauffeur·e·s de bus du syndicat *vahed* se soulèvent, donnant un nouvel élan au mouvement. Face à leur grève, les autorités réquisitionnent l'armée pour faire fonctionner le réseau de transport de la capitale alors que Reza Shahabi du syndicat *vahed* est de nouveau arrêté²⁶⁶. À la fin juin 2022, près de 20 000 travailleur·euse·s du pétrole et de la pétrochimie lancent une grève massive dans onze provinces²⁶⁷. Fonctionnaires, contractuel·le·s de l'énergie, personnel des raffineries, des grands complexes industriels d'Esfahan, mineurs de cuivre de Varzaqan (nord-ouest) et Rafsanjan (sud-est), jusqu'aux personnels hospitaliers de Mashhad (nord-est), Yazd et Téhéran²⁶⁸. Toutes et tous rejoignent une contestation sociale qui ne cesse de grandir au cours de l'été 2022.

À partir du mois de septembre et tout au long de l'automne 2022, l'Iran est traversé par une nouvelle séquence insurrectionnelle, au retentissement mondial, dont les racines plurifactorielles convergent sous le prisme du féminisme. Alors que Jîna Mahsa Amînî est en soins intensifs suite aux tortures subies en garde à vue, des rassemblements ont lieu à Saghez, sa ville natale, au Kurdistan (nord-ouest). Militantes féministes, travailleur·euse·s et une large masse sans affiliation particulière se réunissent pour s'interroger : que faire si Jîna succombe à ses blessures ? Je discute de cette période, de ses tenants théoriques, des lignes de fuite politique ouvertes et de leurs lendemains dans la dernière partie du mémoire (cf. p. 108).

²⁶⁵ Cécile Kohler et Jacques Paris sont à l'été 2025, au moment de rendre ce manuscrit, toujours enfermé·e·s dans les geôles iraniennes d'Evin. Leur sort injuste se doit d'être rappelé et notre soutien aux camarades, constant.

²⁶⁶ Radio Zamaneh, *Labor Rights Report*, avril-mai-juin 2022, n°21, p. 16.

²⁶⁷ Erikson et Tagavi, *Woman, life, freedom - and trade unions*, Stockholm, The Swedish Trade Union Confederation, 2023, p. 15.

²⁶⁸ Radio Zamaneh, *Labor Rights Report*, juillet-août-septembre 2022, n°22, pp. 7-9.

Chapitre II : Observation située

En plus de l'histoire sociale et politique, c'est le cadre politico-légal qui détermine les conditions d'existence des différentes formes d'organisation et de mobilisation au sein d'une société. En adoptant une focale élargie dans le temps et l'espace, la partie précédente m'a permis d'appréhender la diversité des mobilisations des travailleur·euse·s. J'y ai également souligné à plusieurs reprises le rôle du régime légal et politique iranien dans la production du droit, ainsi que sa capacité à tracer les contours de ce qui est possible ou non.

Dans cette partie, je change d'échelle analytique pour penser autrement cet objet situé et l'influence du cadre politico-légal. J'ancre d'abord cette réflexion dans l'examen du Code du travail iranien et de ses réformes, qui déterminent ce qu'il est devenu aujourd'hui. J'analyse ensuite un organe de contrôle des travailleur·euse·s particulièrement insidieux en ce qu'il diffère des instances de la violence physique légitime d'État, au sens wébérien. L'étude de la *khāne-ye kārgar* permet ainsi de saisir ce quadrillage coercitif spécifique, légitimé par les instances internationales.

I. Cadre légal et organes de contrôle

Le Code du travail de 1990

Les lendemains de la révolution de 1979 sont chaotiques pour les travailleur·euse·s du pays. Le conflit dans lequel s'enlise le régime avec le voisin irakien ne permet guère une amélioration des conditions de vie et entraîne le développement d'une propagande nationaliste et religieuse sans précédent²⁶⁹, en plus d'une emprise graduelle des organes régaliens sur la société. En parallèle, la marche globale néolibérale menée par le duo Margaret Thatcher et Ronald Reagan²⁷⁰ vers la dérégulation, la privatisation et les investissements directs à l'étranger s'intensifie alors que l'absence de législation du travail en Iran vulnérabilise les travailleur·euse·s.

²⁶⁹ Voir l'étude d'un titre de presse officiel proposée par Agnès Devictor, qui revient sur la valorisation rhétorique du martyr iranien en période de mobilisation nationale. Agnès Devictor, « Du cadavre au martyr. La représentation de la mort des combattants dans la presse iranienne lors de la guerre Iran-Irak (1980-1988) », *Questions de communication*, 2011, n° 20, pp. 19-48.

²⁷⁰ Cette expression fait référence à la politique engagée au cours de la décennie 1980 par la première ministre britannique et le président des États-Unis, qui partagent la même vision conservatrice, libérale et promeuvent le libre marché ainsi que sa déréglementation.

La fin de la guerre contre l'Irak approche, les dirigeants préparent l'après et entendent remodeler la structure économique du marché iranien, afin de stimuler l'accumulation de capitaux²⁷¹. À la suite de ce conflit sanglant et coûteux, il s'agit pour le régime d'accroître dans le même temps l'atomisation des travailleur·euse·s et des citoyen·ne·s afin que celles et ceux-ci ne puissent s'émanciper politiquement de leur isolement²⁷². Pour ce faire, la nouvelle administration Rafsandjani (élue en juillet 1989) développe un arsenal législatif nouveau en la matière pour la République islamique. Les ajustements structurels se préparent entre les lignes d'un Code du travail (*qānun-e kār*) adopté en 1990, après de nombreuses objections. Le *majles* approuve le texte à plusieurs reprises mais ce dernier n'obtient pas l'aval du Conseil des gardiens de la Constitution (*shorā-ye negahbān-e qānun-e assāsi*). Son incompatibilité avec les principes de l'Islam lui est reproché. En raison de ce blocage institutionnel, l'ayatollah Khomeini crée ce qui deviendra l'une des institutions majeures du régime, le Conseil de discernement (*majma'-e tashxis-e maslahat-e nezām*). Ce nouvel organe, chargé d'être l'arbitre final, est présidé par Rafsandjani après nomination du Guide Suprême. Il ratifie enfin le texte, qui comprend 203 articles dont 121 alinéas.

Les premiers articles du texte soulignent que tous les employeurs, travailleur·euse·s et ateliers de production industriels, agricoles et de services sont tenus de se conformer aux dispositions de la présente loi²⁷³ et seront régis par les dispositions de celle-ci²⁷⁴. Les salaires doivent être versés à intervalles réguliers (sans autres précisions)²⁷⁵ et le salaire minimum selon les différentes régions du pays ou les diverses industries est fixé annuellement par le Haut Conseil du Travail (*showrā-ye 'ali-ye kār*)²⁷⁶. La durée quotidienne de travail ne doit pas dépasser 8 heures par jour²⁷⁷, pour un total de 44 heures par semaine²⁷⁸. Une disposition pour les travaux pénibles, dangereux ou souterrains est également prévue, indiquant que dans ces cas, la durée de travail ne doit pas dépasser 6 heures par jour et 36 heures par semaine²⁷⁹.

²⁷¹ Mohammad Maljoo, « The unmaking of the Iranian working class since the 1990s » In *Iran's struggles for social justice: economics, agency, justice, activism*, Palgrave Macmillan, 2017, p. 48.

²⁷² Maljoo, *Ibid*, p. 57

²⁷³ Article 1, traduit par nos soins. Le Code du Travail dans sa version de 1990 est disponible en anglais ici : <https://natlex.ilo.org/dyn/natlex2/natlex2/files/download/21843/IRN21843.pdf>

²⁷⁴ Article 5, traduit par nos soins.

²⁷⁵ Article 37.

²⁷⁶ Article 41.

²⁷⁷ Article 51.

²⁷⁸ Alinéa 1, Article 51.

²⁷⁹ Article 52.

Le Haut Conseil du Travail est l'institution créée auprès du ministère du Travail et des Affaires sociales afin de faire appliquer et exécuter les dispositions du nouveau texte ratifié²⁸⁰. Son autorité en matière de détermination du salaire minimum lui vaut d'être à chaque printemps (presque) aussi attendue que les festivités de *nowrouz*. Fixé en fonction du taux d'inflation annoncé par la *bānk-e melli-ye irān* (Banque nationale) et des calculs du coût de la vie d'une famille iranienne moyenne, ce montant indicatif devient en principe le salaire minimum en dessous duquel aucun·e salarié·e du pays ne peut être rémunéré·e²⁸¹. Le Haut Conseil est composé du ministre du Travail et des Affaires sociales, de deux experts économiques approuvés par le gouvernement en place ainsi que de trois représentants des employeurs et de trois représentant·e·s des travailleur·euse·s²⁸². Ces derniers, indique le texte, sont toutefois désignés par le réseaux des Conseils islamiques du travail, dont la plus haute organisation est la *khāne-ye kārgar*²⁸³. C'est ainsi qu'apparaissent les arcanes du Code du travail, en matière de représentation des employé·e·s version République islamique d'Iran.

Dans le chapitre 6 du code relatif aux organisations représentatives, la nature *zed-e kārgari* (anti-ouvrière) du texte se profile²⁸⁴. L'article 130 prévoit que les travailleur·euse·s des unités de production industrielle, agricole et de service puissent former des *anjomanhā-e eslami* (associations islamiques), afin de promouvoir et diffuser la culture islamique²⁸⁵. Le Code du travail ne reconnaît néanmoins pas d'autres formes de représentativité que les Conseils islamiques du travail (*showrāhā-ye eslami-ye kār*), associations corporatives (*anjomanhā-e senfi*) ou représentant·e·s des travailleur·euse·s (*namāyandeh kārgarān*)²⁸⁶. Toutefois, les modalités de formation, de compétence ainsi que le mode de fonctionnement des Conseils islamiques du travail et des associations corporatives sont définis par le Haut Conseil du Travail²⁸⁷.

À ces dispositions strictes, s'ajoutent que seules les unités de plus de 35 employé·e·s permanent·e·s sont autorisées à établir un Conseil islamique du travail et que celles possédant déjà un Conseil islamique du travail ne peuvent pas établir une association corporative²⁸⁸.

²⁸⁰ Article 167.

²⁸¹ Radio Zamaneh, *Labor Rights Report*, octobre-novembre 2019, n°9, p. 4, en référence à l'Article 41 du Code du Travail.

²⁸² Alinéa 1, Article 167.

²⁸³ Farhad Nomani, Sohrab Behdad, "Labor Rights and the Democracy Movement in Iran: Building a Social Democracy," *Northwestern journal of international Human Rights*, Vol. 10, No. 4 (2012), p. 220.

²⁸⁴ Expression employée lors d'un entretien par l'un des activistes rencontré en Suède, Novembre 2024.

²⁸⁵ Article 130, traduit par nos soins.

²⁸⁶ Alinéa 4, Article 131, traduit par nos soins.

²⁸⁷ Alinéa 5, Article 131.

²⁸⁸ Maljoo, « The unmaking of the Iranian working class since the 1990s » dans *op. cit.*, p. 57.

Jamais dans le texte il n'est fait mention du droit de grève (*e'tesāb*), ni même de syndicat (*sindikā*) ou *trade union* (*ettehādiye*). Ainsi, la formation d'organisations indépendantes par (et pour) les travailleur·euse·s ainsi que le droit de grève sont bafoués, et ce, en dépit des obligations de la République islamique en tant qu'État membre (de l'Organisation Internationale du Travail (OIT))²⁸⁹.

Bien que ce texte soit fortement critiqué par de nombreuses franges du monde du travail, la mise en œuvre et le respect de ses articles les plus protecteurs sont exigés, notamment pour les travailleur·euse·s les plus précaires. Néanmoins, les modifications du texte dans sa version de 1990 et les réformes ne tardent pas. L'arrivée de Rafsandjani correspond au tournant ontologique de la République islamique qui, bien que ne renonçant pas aux fondements de sa légitimité politique, intensifie la contribution du secteur privé dans l'économie. Les sources divines (ou du moins leur interprétation par le régime iranien) ne semblent plus être des obstacles à l'économie de marché. Les premières réformes vont ainsi se matérialiser par l'affranchissement des dispositions du Code du travail envers des secteurs spécifiques. En 1993, le *majles* adopte une loi pour la création et l'administration de zones franches commerciales et industrielles. Ces zones, principalement à proximité des ports, entendent favoriser le développement, la prospérité et la croissance de l'économie iranienne. Pour maximiser les objectifs de productivité, de nombreux articles qui protégeaient un tant soit peu les travailleur·euse·s sont levés²⁹⁰ : les zones économiques spéciales, comme les zones franches, sont exclues du droit du travail et les travailleur·euse·s sont donc confronté·e·s à des conditions de travail plus difficiles²⁹¹. Mentionnée dans la version de 1990 à l'article 191, l'exclusion pour les entreprises de moins de 10 personnes des dispositions du Code du travail n'est cependant pas effective à la ratification, sous la pression des mobilisations des travailleur·euse·s. Celle-ci intervient progressivement à partir de la ratification d'une loi temporaire pour les entreprises de moins de 5 personnes en 2000. En 2002, entre en vigueur l'exclusion effective des entreprises de moins de 10 personnes. Ces exemptions comprennent entre autres, l'abandon de la classification des emplois, la réduction des congés, la levée des obstacles juridiques à la rupture du contrat de travail ainsi que le retrait du champ d'application du salaire minimum légal²⁹².

²⁸⁹ En tant qu'Etat membre de l'OIT, l'Iran se doit de respecter les conventions fondamentales même s'il ne les a pas ratifiées. La Convention n° 87 relative à la liberté syndicale et à la protection du droit syndical ainsi que la Convention n° 98 relative au droit d'organisation et de négociation collective en font partie.

²⁹⁰ Maljoo, « The unmaking of the Iranian working class since the 1990s » dans *op. cit.*, p. 52.

²⁹¹ Radio Zamaneh, *Labor Rights Report*, octobre-novembre-décembre 2020, n°15, p. 19, en référence à la loi relative à la création de zones franches et de zones économiques spéciales.

²⁹² Radio Zamaneh, *Labor Rights Report*, janvier-février-mars 2022, n°20, p. 7.

À ces affranchissements successifs s'ajoutent un ensemble de politiques de dérégulation qui sous la première mandature de Mahmoud Ahmadinejad s'amplifient. À partir de 2008, lesdits obstacles à la production et la compétitivité sont levés au cours d'une période de *surgery* (chirurgie) économique²⁹³, largement saluée par le Fonds Monétaire International (FMI)²⁹⁴. Le contrat de travail permanent est ainsi considéré comme l'un des éléments à proscrire alors que les protections pour l'employé·e·s y sont plus importantes qu'avec un contrat temporaire. En 1990, moins de 10% des travailleur·euse·s en Iran étaient doté·e·s d'un contrat temporaire. En 2002, selon le ministère du Travail, la proportion atteint les 40 %²⁹⁵ et avoisine les 90% en 2014²⁹⁶. L'autre mesure est le recours massif aux *gharardād-e sefid* (contrats blancs) dont les conditions telles que le taux horaire, le salaire, le congé maternité où le licenciement sont laissées vierges, à la libre appréciation de l'employeur²⁹⁷, en fonction de la réalité économique du moment²⁹⁸. En outre, une telle flexibilisation du marché du travail crée une concurrence rude entre les employé·e·s, faisant dans le même temps chuter drastiquement leurs salaires.

Dès lors, que nous enseignent ces réformes, leurs évolutions et les bouleversements politiques et sociaux que celles-ci entraînent ? Ces dispositions légales en matière de travail, en plus de façonner le marché de l'emploi en Iran, re-modèlent-elles les possibilités de mobilisation et les manières de s'engager ?

Il est clair que face à la précarisation contractuelle, s'engager dans des pratiques syndicales non légales et non reconnues met les individus dans des positions délicates, négociant à l'orée des *khat-hā-ye qhermez* (lignes rouges) délimitées par le régime. En plus de compromettre le renouvellement de leur contrat, les individus s'exposent aux répressions juridiques, physiques ou morales. En somme, la multiplication des contrats temporaires réduit l'agentivité des travailleur·euse·s en tant qu'acteurs politiques tant au niveau individuel que collectif. Ces évolutions législatives restreignent considérablement la capacité de formation et d'action des organisations syndicales indépendantes. S'observent par ailleurs des dynamiques

²⁹³ Expression employée par l'un des activistes rencontré à l'occasion d'un entretien en Suède, Novembre 2024.

²⁹⁴ Solidarité Socialiste avec les Travailleurs en Iran (SSTI), *Echo d'Iran*, Mars 2012, n° 14, p. 2.

²⁹⁵ Zep Kalb, 2019, *Corporatist coalitions as agents of civil society: The politics of student and labour unions in Iran*, *Mediterranean Politics*, 24:4, p. 482.

²⁹⁶ Maljoo, « The unmaking of the Iranian working class since the 1990s » dans *op. cit.*, p. 48. (voir pour autres sources)

²⁹⁷ Stella Morgana, *'Precarize' and divide: Iranian workers from the 1979 Revolution to the 2009 Green Movement*, 2021, Leiden University, thèse de doctorat, p. 150

Andreas Malm, Shora Esmailian, *Iran on the brink: rising workers and threats of war*, London Ann Arbor, MI, Pluto, 2007, p. 56.

²⁹⁸ Solidarité Socialiste avec les Travailleurs en Iran (S.S.T.I), *Echo d'Iran*, Janvier 2017, n°20, p. 9.

internes aux entreprises de compétition entre travailleur·euse·s permanent·e·s et temporaires²⁹⁹. Plus généralement, l'état du marché du travail semble limiter les champs d'action des quelques organisations syndicales à une lutte défensive, autour de revendications matérielles de base. Cette lecture, compréhensible au demeurant, constitue-t-elle pour autant la seule voie vers laquelle un mouvement éclaté des travailleur·euse·s puisse se diriger ? N'y a-t-il pas d'autres voies, d'autres horizons et lignes de fuite, qu'une approche intersectionnelle et plurielle des mises-en-jeu politiques puisse nous ouvrir ?

Khāne-ye kārgar, la maison des travailleur.euse.s

À la suite du coup d'État de 1953, le Shah promeut des organisations domestiques, chargées de représenter les intérêts des employé·e·s. Afin de favoriser une idéologie nationale corporatiste, la *khāne-ye kārgar* (maison des travailleur·euse·s) est fondée en 1958 et reconnue par le Code du travail de 1959³⁰⁰. Alors que le régime monarchique chancelle, l'organisation faïtière³⁰¹ devient pour les travailleur·euse·s et les militant·e·s les plus actif·ve·s un outil à se réapproprier. L'organisation en *showrā*³⁰² se propage à mesure que les expériences de contrôle par les travailleur·euse·s au sein des lieux de production prospèrent. Un vent conseilleriste souffle sur la société au printemps et à l'été 1979. Des délégué·e·s de tout le pays se rassemblent dans la *khāne* de Téhéran, devenant l'un des points de fixation du mouvement naissant. Espace d'effervescence et de convergence, la *khāne-ye kārgar* prend ainsi sa pleine signification, à mesure que les débats s'y tiennent et les horizons politiques s'y élargissent. L'émulation n'est cependant qu'éphémère et les agents du *hezb-e jomhūrī-e eslāmī* (Parti de la République islamique) démarrent les purges alors que la répression des militant·e·s communistes et *mujahidin* s'intensifie. Il s'agit pour les dirigeants du nouveau régime de faire en sorte que la *khāne-ye kārgar* ne devienne pas la pierre angulaire d'une contre-révolution socialiste.

Purgée avant d'être islamisée, l'organisation se place dès lors au sommet du réseau des Conseils islamiques du travail (*showrā-ye eslami-ye kār*) ainsi que de leurs appendices

²⁹⁹ Sur cette question de la concurrence entre travailleur·euse·s permanent·e·s et contractuel·le·s, voir : M.A. Kadivar, P. Jafari, M. Hosseini et S. Khani, « Labor Organizing on the Rise Among Iranian Oil Workers », *Middle East Report Online*, août 2021, [en ligne], (consulté le 14 avril 2024).

³⁰⁰ Ladjevardi, *Labor Unions and Autocracy in Iran*, p. 213.

³⁰¹ Une organisation faïtière, ou selon la traduction anglaise une organisation parapluie est un groupement qui rassemble plusieurs autres organisations similaires en les fédérant. Du latin *fastigium*, faïtière signifie sommet, élévation.

³⁰² Andreas Malm, Shora Esmailian, *Iran on the brink: rising workers and threats of war*, p. 16.

sécuritaires et de propagande, les associations islamiques (*anjoman-e eslami*)³⁰³. Pensée sous forme de fédération, l'organisation supérieure bénéficie immédiatement d'une aide économique et logistique en plus d'une légitimité singulière. Largement dominée par les émissaires du régime à la fin des années 1980, la *khāne-ye kārgar* n'est pour autant pas mentionnée comme telle dans le Code du travail de 1990. Dans son article 167, alinéa 4, le texte évoque la Haute association des Conseils islamiques du travail (*anjoman-e 'ali-ye showrā-ye eslami-ye kār*) une métonymie pour ne pas explicitement désigner la maison des travailleurs·euses³⁰⁴.

Dans le même temps, l'organisation se voit confiée à trois personnalités nommées par le régime, Hossein Kamali, Alireza Mahjoub et Ali Rabiei³⁰⁵. Ces derniers jouent un rôle majeur dans le soutien à la candidature d'Hachemi Rafsandjani aux élections présidentielles de juillet 1989. C'est ainsi que Kamali devient immédiatement ministre du Travail et que le duo dessine les contours de la dernière version du Code du travail, ratifié quelques mois plus tard. L'organisation, adoubée par l'administration générale, assoit sa domination sur la toile (tissée sur mesure) des Conseils islamiques du travail et des associations islamiques. Les *anjoman-e eslami* et les *showrāhā-ye eslami-ye kār* prennent place dans les unités de production du pays, réglementées par les dispositions du Code du travail³⁰⁶, afin de diffuser la culture islamique et de défendre les acquis de la révolution. Ainsi, en plus d'organiser les horaires et conditions de travail en fonction des prières et rites religieux, les groupes exercent un pouvoir de contrôle et de délation en cas d'attitudes considérées comme trop subversives³⁰⁷. Leurs agent·e·s instaurent un climat de suspicion, de terreur politique mais aussi d'intimidation à l'emploi.

En interne, le fonctionnement de la *khāne-ye kārgar* est verrouillé et les membres n'ont pas la moindre influence sur les orientations prises³⁰⁸. L'organisation faïtière comporte près de 69 branches partout sur le territoire, chargées de coordonner le déploiement et le fonctionnement des *anjoman-e eslami* et des *showrāhā-ye eslami-ye kār*³⁰⁹. La maison des

³⁰³ Nomani, Behdad, "Labor Rights and the Democracy Movement in Iran", pp. 220-221.

³⁰⁴ Expression également employée aux articles 135 et 136 du Code du travail, disponible ici en anglais : <https://natlex.ilo.org/dyn/natlex2/natlex2/files/download/21843/IRN21843.pdf>

³⁰⁵ Iranwire, *The Workers' House: Supporter of Trade Unions or Tool of Suppression?*, <https://iranwire.com/en/features/68059/>, [en ligne], (consulté le 04 février 2025).

³⁰⁶ Articles 135, 136, et 150 du Code du Travail.

³⁰⁷ Andreas Malm, Shora Esmailian, *Iran on the brink: rising workers and threats of war*, pp. 69-70.

³⁰⁸ Zep Kalb, « Corporatist coalitions as agents of civil society: The politics of student and labour unions in Iran », *Mediterranean Politics*, 8 août 2019, vol. 24, n° 4, p. 477.

³⁰⁹ Voir le détail sur le site internet de la *khāne-ye kārgar* : workhouse.ir, [en ligne], (consulté le 02 février 2025).

travailleur·euse·s possède par ailleurs sa propre agence de presse nationale ILNA (*Iranian Labour News Agency*)³¹⁰ ainsi que son journal quotidien *kār va kārgar*³¹¹. Ils sont ses organes de propagande majeurs³¹² mais aussi ceux du *hezb-e eslāmi-ye kār* (Parti travailliste islamique) créé en 1999 dont Alireza Mahjoub, dirigeant influent de la *khāne* et député élu au *majles* de 1996 à 2020, a été le principal porte-parole. Directeur général³¹³ du quotidien « Kar va Kargar », Ali Rabiei a par ailleurs lui aussi été ministre du Travail, de 2013 à 2018³¹⁴.

En préambule de cette partie, j'ai parlé de la *khāne-ye kārgar* comme un organe de contrôle des travailleur·euse·s particulièrement insidieux. J'entends par là qu'il échappe à la conception qu'il est courante d'avoir lorsqu'il s'agit de penser une instance répressive. L'un des éléments qui ajoute à la *khāne* une profondeur coercitive particulière est sa légitimation par l'Organisation Internationale du Travail (OIT). Alors que cette agence spécialisée de l'ONU promeut la justice sociale, les droits de l'homme et les droits au travail reconnus internationalement pour ses 187 États membres, la présence indiscutée de la Maison des travailleur·euse·s en son sein étonne. Ce faisant, l'OIT, en dépit de ses positions publiques contraires, contribue à préserver la mainmise de la *khāne* sur le sort des travailleur·euse·s tout en accreditant la violence à l'encontre des travailleur·euse·s et de leurs organisations indépendantes.

³¹⁰ Leur site internet est disponible en farsi et en anglais : www.ilna.ir, [en ligne].

³¹¹ Leur site internet est disponible en persan : www.karvakaregar.com, [en ligne]. Voir également la notice du Courrier International sur ce quotidien : www.courrierinternational.com/notule-source/kar-va-karegar, [en ligne], (consulté le 05 février 2025).

³¹² Shahram Rafizadeh et Mahsa Alimardani, *The Political Affiliations of Iranian Newspapers : A Comparative Look at the 2009 and 2013 Elections*, s.l., Asl19 & Iran Media Program, 2013.

³¹³ Zep Kalb « Corporatist coalitions as agents of civil society: The politics of student and labour unions in Iran », p. 481.

³¹⁴ Iranwire, *The Workers' House: Supporter of Trade Unions or Tool of Suppression?*, <https://iranwire.com/en/features/68059/>, [en ligne], (consulté le 06 février 2025).

II. Au cœur d'une grève : étude synchronique

Afin de mettre en perspective et d'interroger la chronologie générale entreprise, j'ai décidé de diversifier l'approche historiographique qui était jusqu'à présent la mienne dans mon travail. Alors que je me suis attaché dans ma première partie à travailler sur la durée, sur une moyenne durée (cf. page 40), autour d'événements mis en récits et en série pour constituer une histoire des mobilisations des travailleur·euse·s en Iran, je sentais qu'il me fallait m'extraire sinon compléter une échelle relativement impressionnante. Sans trop comprendre ce dont il s'agissait, je découvrais au fil des échanges avec ma directrice de recherche les potentialités épistémologiques d'une approche moins vaste qui répondait au nom curieux de « micro-histoire ». Je me souviens, aux prémises de ma réflexion sur le sujet (objet) de mémoire, avoir réfléchi à ce besoin de réduire l'échelle, à me concentrer sur une région, un secteur voire une grève en particulier. Je ressentais cette nécessité de travailler sur une temporalité fixe, pour faire un arrêt sur image, une étude synchronique : *syn* (avec) *khrónos* (temps). Avant de détailler les ressorts théoriques d'une telle approche, voici le cheminement qui m'a conduit jusqu'à l'aciérie d'Ahvaz (Khouzestan), depuis la Suisse.

J'ai dans un premier temps ciblé différentes mobilisations (ou séquences de mobilisations) qui me paraissaient pertinentes dans ma chronologie. Ces premières tentatives d'isolation, concomitantes du travail d'exploration des archives de S.S.T.I et de Radio Zamaneh, relèvent d'une sélection subjective, qui repose sur l'intensité, la répétition ainsi que la localisation géographique et sectorielle de ladite mobilisation recherchée. Tandis que je repère plusieurs mobilisations à partir de 2016 les réalités d'un accès difficile des sources originales et brutes me reviennent rapidement. Il est de ces soucis qui ne m'auront pas quitté au cours du processus de recherche, pourvoyeur bien des fois de frustration. Dès que l'occasion m'était offerte, j'essayais donc de placer mon idée, en demandant à mes interlocuteur·ice·s si ils·elles n'avaient pas connaissance d'une ou plusieurs personnes qui seraient enthousiastes et disponibles pour entamer un travail micro-historique. J'étais conscient qu'il n'y avait rien d'anodin à ma démarche, en raison notamment de ma position d'étudiant français privilégié, à bien des égards loin des réalités à l'œuvre en Iran. Tout d'abord, parce que nos échanges n'étaient pas nécessairement en persan, mon niveau de langue ne me permettant pas de tenir la discussion sur la durée. Aussi, parce que la possibilité même pour moi de faire ce travail de recherche mettait en lumière la domination épistémologique exercée (plus ou moins) consciemment par les structures universitaires occidentales, lorsqu'il

s'agit d'étudier un objet en dehors de ses espaces privilégiés. Sans trop de pistes avec mes contacts en France, je profite d'un semestre d'échange universitaire en Suède au deuxième semestre 2024 pour étendre mes recherches, dans ce pays où de nombreux iraniens ont trouvé refuge depuis 1979.

Hélas, bien que je rencontre un militant avec lequel nous entamons une réflexion riche sur la question de solidarité internationale, j'essuie de nombreux échecs. C'est finalement grâce à l'intervention d'une docteure en sociologie que l'aventure micro-historique a pu aboutir. Cette dernière, avec laquelle nous avons plusieurs fois échangé sur nos travaux respectifs, prit attache avec Meytham qui acceptait ensuite d'échanger par téléphone. Une fois le contact établi, j'étais en mesure de demander un financement auprès de mon université afin de me rendre en Suisse, le temps d'un week-end au premier semestre 2025. En anticipant la fatigue accumulée du voyage et connaissant la limite de mes capacités linguistiques en persan, je décidais d'être accompagné par l'un de mes amis persanophones, Yusuf, pour m'aider dans le suivi au fil du week-end des entretiens, notamment pour la simultanéité des traductions. Les échanges ayant été enregistrés, nous avons par la suite retravaillé et affiné les traductions, fidèlement aux propos tenus par Meytham. Certains détails ont été ajoutés par ce dernier a posteriori, après que des questions supplémentaires lui aient été transmises. Avant d'entrer dans la mobilisation à l'aciérie d'Ahvaz en fin d'année 2018, une emphase théorique ainsi qu'une réflexion sur l'apport épistémologique de l'approche micro-historique s'impose.

Micro-histoire, une approche à la croisée de deux disciplines

En choisissant de réaliser une micro-histoire de la grève de novembre-décembre 2018 dans une aciérie d'Ahvaz, dans la région du Khouzestan, j'adopte une approche historiographique singulière. Analyser un phénomène à une échelle réduite, c'est-à-dire en étudiant le particulier (parfois l'anomalie ou le cas extrême), permet de reconstituer un vécu souvent inaccessible aux autres approches³¹⁵ et participe à un dégourdissement épistémologique³¹⁶. Ce changement d'échelle affecte non seulement la méthode et les objectifs d'observation, mais redéfinit également l'objet d'étude. Une approche micro-historique permet donc de s'interroger sur les délimitations d'un groupe, d'un phénomène ou d'une localité, qui

³¹⁵ Carlo Ginzburg et Carlo Poni, « La micro-histoire », *Le Débat*, 1981, vol. 17, n° 10, pp. 133-136, traduction de l'article « Il nome e il come : mercato storiografico e scambio disuguale » paru en 1979 dans le 40^e numéro de la revue *Quaderni storici*.

³¹⁶ Jacques Revel, « L'histoire au ras du sol », préface de l'édition française du *Pouvoir au village*, de Giovanni Levi, Gallimard, Paris, 1989, p. VI.

sont, par définition, en perpétuel mouvement et redéfinition. L'objectif est de dépasser une échelle spatiale et temporelle large pour retrouver une échelle accessible, permettant de saisir au plus près, les négociations et micro-négociations, les adaptations et interprétations ainsi que les inconscients collectifs. La réduction d'échelle par l'usage des méthodes anthropologiques (du procédé d'interlocution notamment) permet d'appréhender les relations entre systèmes de croyances, de valeurs et de représentations ainsi que les affiliations sociales³¹⁷. Dans cette approche, chaque détail compte y compris les conditions d'expression des acteurs, qui sont ici illustrées par le récit de Meytham. Le dispositif d'interlocution, c'est-à-dire, la mise en place de procédés d'interaction par l'ethnologue avec un espace spatial et temporel ainsi que ses protagonistes, permet de ne pas s'en tenir à une collecte en série de textes, anecdotes et autres récits³¹⁸. Aller puiser dans le répertoire de concepts de l'anthropologie³¹⁹ permet ainsi de réduire l'ethnocentrisme tendanciel à la pratique historique, qui tend à interpréter les archives selon des schémas préexistants, le plus souvent les siens. Toutefois, si l'ethnographie donne accès aux mots des interlocuteur·ice·s, elle ne prévient pas totalement des biais d'interprétation, la compréhension du·de la chercheur·e restant entre autres toujours influencée par ses cadres de référence propres ou encore la langue d'expression ou de réception.

En mobilisant la micro-histoire l'objectif est d'aspirer à une complémentarité heuristique avec l'exploration des archives de S.S.T.I et Radio Zamaneh (chapitre 1, pages 41 à 76), l'analyse juridique (chapitre 2, pages 77 à 84) et l'usage de littérature secondaire relative aux mouvements sociaux depuis 4 décennies (chapitre 3, pages 102 à 114). En parallèle des entretiens avec Meytham, nous décidons ensemble de l'analyse de contenu vidéo filmés par des grévistes ainsi que d'articles de journaux indépendants relatifs à la grève du 10 novembre³²⁰ au 17 décembre 2018³²¹ à Ahvaz. Cet empirisme pluriel, rendu possible par l'articulation de diverses méthodes de recueil de données, permet d'apprécier à la fois les apports et les limites des matériaux, sans hiérarchiser les sources écrites et orales selon un critère de vérité arbitraire³²².

³¹⁷ Carlo Ginzburg, John Tedeschi et Anne C. Tedeschi, « Microhistory: Two or Three Things That I Know about It », *Critical Inquiry*, octobre 1993, vol. 20, n° 1, pp. 10-35.

³¹⁸ Michel Naepels, « Anthropologie et histoire: de l'autre côté du miroir disciplinaire », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, août 2010, vol. 65, n° 4, pp. 873-884.

³¹⁹ *Ibid.*

³²⁰ Radio Zamaneh, *Labor Rights Report*, octobre-novembre 2018, n°3, p. 7.

³²¹ Radio Zamaneh, *Labor Rights Report*, décembre 2018-janvier 2019, n°4, p. 8.

³²² Sophie Lespiaux, « Les archives en sociologie : approches définitionnelles et méthodologiques », *In ¿Interrogations?*, n°32, Juin 2021, (en ligne) : <https://shs.hal.science/halshs-03279076/document>

Il est souvent reproché à l'approche micro-historique des faiblesses quant à la représentativité du cas d'étude sélectionné. Je souhaite préciser qu'au-delà de la question de la représentativité en tant que telle, c'est l'ouverture de nouveaux horizons de pensée sur l'objet ainsi que la multiplication des échelles de questionnement qui m'intéressent. Ainsi, le fragment, le détail sinon l'anomalie ne s'opposent en rien au dessin d'une série ni même à la compréhension d'un temps long³²³. La micro-histoire se définit par ailleurs comme une anti-téléologie, en ce sens qu'elle ne se limite pas à examiner un objet ou un cas à travers l'issue que nous connaissons déjà. Cette remise en question du raisonnement finaliste permet avant tout d'appréhender un phénomène pour lui-même, en lui accordant l'attention nécessaire sans les biais et les carcans imposés par une lecture téléologique. En déplaçant le regard au-delà de la seule conclusion, nous redonnons toute sa place à l'éventail des possibles, aux acteur·ice·s et aux dynamiques individuelles et collectives en jeu³²⁴. Il s'agit ainsi de faire confiance à un cas singulier, à un objet micro, pour éclairer la compréhension et ouvrir de nouvelles perspectives. Ce faisant, je m'affranchis par là même de toute prétention à l'omniscience, une posture non seulement pesante mais souvent illusoire et inappropriée.

Fort de cet état de l'art théorique, Ainsi, en mars 2025, nous sommes allés avec Yusuf à la rencontre de Meytham. Travailleur arabe (comme il se définit lui-même) du Khouzesan (voir figure 3 en annexe), il est désormais réfugié politique en Suisse. Après avoir échangé en amont et explicité ma démarche, il me fit part de son intérêt à participer à un tel moment d'échange sur cette grève, la dernière à laquelle il a pris part avant de devoir fuir le territoire iranien pour sa sécurité.

³²³ Carlo Ginzburg, *Mythes, emblèmes, traces: morphologie et histoire*, Nouvelle éd. augmentée., Lagrasse, Verdier, 2010, pp. 358-359.

Parmi les premiers contributeurs de la *microhistoria* en Italie, Edoardo Grendi théorise l'idée de l'« exceptionnel normal », pour souligner qu'un fait infrequent ou exceptionnel du point de vue statistique, offre une myriade de possibilités pour éclairer un phénomène social large, diffus et considéré comme normal.

³²⁴ Jacques Revel, « L'histoire au ras du sol », préface de l'édition française du *Pouvoir au village*, de Giovanni Levi, Gallimard, Paris, 1989, p. XV.

Grève dans l'aciérie d'Ahvaz, fin 2018

Au cours des échanges avec Meytham, je cherche à décrypter dans quelle mesure les marges de manœuvre individuelles peuvent (ou non) révéler des logiques et dynamiques sociales sous-jacentes. L'entretien, en tant qu'outil privilégié d'accès à l'empirie, offre un regard direct sur des éléments clés des conditions de mobilisation ainsi que sur les tensions qui les accompagnent, en particulier durant la période novembre-décembre 2018. Faire un examen ethnographique de l'expérience du temps, de la causalité, de l'événement et des différentes manières de l'exprimer permet d'aborder diverses thématiques. Je précise que les mots en translittération persane sont ceux prononcés par Meytham au cours des échanges. J'ai pensé nécessaire de les retranscrire ici.

Le Groupe national industriel d'acier d'Ahvaz ou *goruh-e melli-ye san'ati-ye foulad-e ahvaz*, a été créé en 1967 à Ahvaz, sous le règne du Shah Mohammad Reza Pahlavi (1919-1980), afin de produire différentes structures métallurgiques (barres, poutres, tubes ou autres fils). L'usine est située dans les terres du Khouzestan, cette province frontalière de l'Irak et bordée par le golfe Persique qui cumule les spécificités. Elle est la plus riche en ressources minières du pays avec plus de 80 % des réserves de pétrole et de gaz, son bord de mer est parmi les plus industrialisés du monde et la capitale Ahvaz parmi les plus polluées³²⁵. La minorité ethnique nationale abare y représente près de 40% des 5 millions d'habitants de la province et subit depuis plus d'un siècle l'oppression des pouvoirs centraux successifs³²⁶. À une dizaine de kilomètres au sud-est de la ville, l'usine Foulad-e Ahvaz illustre à la fois les logiques de privatisation comme de concentration du capital en Iran et leurs effets sur les travailleurs par la recomposition des rapports de travail. Privatisée une première fois entre 2009 et 2010, l'usine est achetée par Mahafarid Khosravi (1969-2014), figure de la haute bourgeoisie d'affaires d'Iran, considéré à l'époque comme la première fortune du pays. À la suite d'une condamnation pour fraude financière, Khosravi est exécuté par le régime en 2014. L'usine est alors temporairement confiée à la *bānk-e melli-ye irān* (Banque nationale) avant d'être de nouveau vendue en octobre 2017 à Abdolreza Mousavi. Multipropriétaire, ce dernier incarne parfaitement l'idéal entrepreneurial promu à la jeunesse³²⁷ par les élites iraniennes proches du pouvoir clérical, à la fois consommateur ouvert sur la scène

³²⁵ Données issues du rapport de l'ONG Crisis Group : *Iran's Khuzestan: Thirst and Turmoil*, <https://www.crisisgroup.org/middle-east-north-africa/gulf-and-arabian-peninsula/iran/241-irans-khuzestan-thirst-and-turmoil>, août 2023, (consulté le 8 février 2025), p. 2.

³²⁶ *Ibid*, p. 4.

³²⁷ Shahram Khosravi, « The Precarious Status of Working-Class Men in Iran », *Current History*, 2017, vol. 116, n° 794, p. 355.

internationale et producteur de richesses³²⁸. Il est à la fois président d'un club de football à Ahvaz, propriétaire de deux hôtels sur l'île de Kish dans le golfe Persique et directeur général de la compagnie aérienne privée Zagros Airlines.

Sous l'effet de restrictions budgétaires sévères, plusieurs unités de production sont mises à l'arrêt, d'autres menacées, entraînant anxiété et pression à l'emploi. Cette dynamique générale de précarisation accrue intensifie par là même les rapports de domination dans l'entreprise. La première reprise du site par Mousavi déclenche ainsi une série de mobilisations collectives de la part des travailleur·euse·s, qui dénoncent la dégradation progressive de leurs conditions de travail. Bien qu'existantes auparavant, les mobilisations prennent au tournant de ces deux processus de vente au privé une dimension nouvelle, nourrie par la méfiance systémique qu'entretient la direction à l'égard des capacités d'auto-organisation des salarié·e·s. Mousavi accuse ainsi les travailleur·euse·s mobilisé·e·s d'être instrumentalisé·e·s par des acteurs extérieurs jugés hostiles, réactivant ainsi une rhétorique étatique bien établie³²⁹. Comme évoqué précédemment, de tels dispositifs discursifs d'ennemisation, dans lesquels toute contestation sociale est relue à travers le prisme d'une menace venant de l'extérieur ou de l'intérieur produit un cadre permettant de légitimer des pratiques répressives diverses. En érigeant un supposé danger imminent derrière la figure de l'ennemi, le harcèlement des travailleur·euse·s engagé·e·s, l'intervention policière, la suspension des contrats de travail, voire le licenciement sont autant de dispositions consécutives d'une telle rhétorique.

La grève de quarante jours (*e'tesāb-e chehel rooz*) menée par les travailleur·euse·s renvoie avant tout à la situation structurelle de l'entreprise et à la poursuite des processus de privatisation tels que décrits précédemment. Elle s'inscrit par ailleurs dans une histoire des mobilisations, au sein de laquelle l'organisation en *showrā* (conseil) a toujours été privilégiée (cf. pages 45 à 47). À ce sujet, Meytham, arrivé dans l'usine en 2008, explique avoir rapidement saisi l'ampleur symbolique et ses effets politiques. Les traces de la révolution de 1979 mais avant tout la période de contrôle de la production par les travailleur·euse·s sont encore palpables, notamment au travers de l'héritage *showrāiste*. Meytham oppose ainsi dans ses propos l'organisation syndicale à cette pratique conseilliste, la présentant comme une autre modalité de mobilisation sinon son opposée. Il précise que le syndicat, qu'il conçoit

³²⁸ Stella Morgana, *'Precarize' and divide: Iranian workers from the 1979 Revolution to the 2009 Green Movement*, 2021, Leiden University, thèse de doctorat, p. 184, 214.

³²⁹ Iran Wire, « The Whole Iran Is a Prison's Project », [en ligne], disponible sur : <https://iranwire.com/en/special-features/66223/>, (consulté le 9 mai 2025).

comme une forme d'organisation d'inspiration occidentale, n'a jamais véritablement existé à Foulad-e Ahvaz. Seul le *tashakkol-e sefid* (organisation blanche ou jaune en français) a endossé jusqu'à présent ce rôle, factice au demeurant, sans représenter de manière indépendante les travailleur·euse·s. Parce que *enghelābi nist* (non révolutionnaire) le modèle syndical de Foulad-e Ahvaz, n'a jamais eu pour ambition de redéfinir les rapports de production ni d'interroger la propriété des moyens de production. Il a opté pour la négociation avec les différents gouvernements et le patronat, particulièrement après la privatisation de l'aciérie. À l'inverse, les *showrā-hā* ont toujours constitué, selon Meytham, les bases sociales et politiques permettant de penser autrement les rapports de travail et d'organisation. Il ajoute que le contexte spécifique du Khouzestan oblige à prendre en compte les mobilisations au prisme des considérations ethniques. Voilà pourquoi les *showrā-hā* constituent un outil de résistance face au pouvoir centralisé porté par l'ethnie majoritaire fars et s'inscrivent dans des dynamiques de résistance employées par les minorités nationales, sans toutefois leur être exclusivement réservées.

Mobiles et structures de la mobilisation

Cette mobilisation ne surgit pas de nulle part. Elle s'enracine dans une dynamique entamée au moins deux ans auparavant et illustre pleinement ce que Rosa Luxemburg dit de la grève conçue comme un processus long, nullement une action ponctuelle³³⁰. Meytham fait remonter le début de cette séquence à la grève de dix-sept jours au début d'année 2016, au cours de laquelle la majorité des travailleur·euse·s s'engage presque instinctivement (cf. p. 63). À cette époque-là, leur mobilisation prend initialement la forme d'un immense embouteillage à l'entrée de l'usine par le stationnement de véhicules. Depuis cet événement, en plus des blocages répétés à l'entrée du site industriel, les mobilisé·e·s adoptent également la pratique de barrages sur l'autoroute Ahvaz-Khorramshahr, un axe majeur reliant la façade littorale aux principales métropoles de la province³³¹.

En 2018, les salaires accusent jusqu'à six mois d'arriérés. Dans ce contexte de tension, la direction évoque la fermeture de plusieurs unités jugées non rentables. Cependant, bien avant cette annonce, les travailleur·euse·s les plus engagé·e·s amorcent un travail de

³³⁰ Rosa Luxemburg, *Réforme ou révolution ? Grève de masse, parti et syndicats*, Oeuvres 1., Paris, Maspero, 1969, p. 90.

³³¹ Radio Zamaneh, *Labor Rights Report*, août-septembre 2018, n°2, p. 6.

structuration interne : ils mettent en place des *komiteh-hā* (comités) propres à chaque secteur d'activité, afin de contrer la tendance au *fard-garāyi* (individualisme) et permettre une expression collective des besoins et revendications. Chaque secteur de l'entreprise, qui emploie environ 4 000 personnes, dispose alors de son propre *komiteh* parmi lesquels par exemple le *komiteh-ye khate tirāhan* (poutres en acier), *lole sāzi* (fabrication de tuyaux) ou encore *edāri* (administration) au sein duquel la quasi-totalité des membres sont des femmes³³². La finalité d'un tel processus est d'autonomiser les travailleur·euse·s, de les responsabiliser à l'échelle locale et de favoriser une montée générale (et partagée) en conscience politique. Il s'agit notamment d'éviter que seule une minorité ne prenne en charge l'ensemble des efforts militants. Ici le schéma décrit s'oppose à l'approche marxienne et plus proprement léniniste d'une « avant-garde » éclairée, motrice des organisations et des actions du prolétariat³³³. Aussi, en mars 2016, certains secteurs se montrent encore réticents à s'engager, tandis que d'autres adoptent une posture plus offensive et encouragent les plus hésitants à se mobiliser. Néanmoins, cette pression n'entraîne pas nécessairement une compréhension des enjeux de la lutte. C'est donc précisément pour favoriser cette prise de conscience que les *komiteh-hā* sont instaurés. Leur généralisation entraîne un élargissement significatif de l'engagement collectif. Les espaces de discussion se multiplient et au fil des mois, émerge le besoin partagé d'un organe de coordination supérieur sans pour autant être hiérarchiquement dominant.

Selon Meytham, cette séquence de deux années constitue un véritable laboratoire d'expérimentation politique. Les travailleur·euse·s, à travers les différents *jonbesh-hā* (mouvements) et *ehtesāb-hā* (grèves) se réinventent et atteignent en 2018 un niveau d'organisation renforcé. Chaque expérience devient un moment de *dars gereftan* (d'apprentissage). Tout au long de cette période, de manière *nime-makhfi* (partiellement clandestine), les engagé.e.s affinent leurs *taktik-hā* (tactiques) et *estrateji-hā* (stratégies) afin de déjouer la *sarkoub* (répression). Dans ce *shatranj* (jeu d'échecs) triangulaire, qui les oppose à la direction de l'entreprise et au gouvernement iranien, le maintien d'un niveau élevé de motivation chez un maximum de salarié·e·s s'impose comme l'un des enjeux centraux. Pour affaiblir la dynamique générale, la direction recourt à des stratégies de division en répondant partiellement aux revendications de certains groupes, notamment les travailleur·euse·s contractuel·le·s, dans l'espoir d'obtenir un retrait, sinon mécanique et du

³³² Meytham indique que les seuls hommes du secteur administratif sont des *yaqe-sefid-hā* (cols blancs) et ne prennent pas part aux mobilisations collectives.

³³³ Lénine, *Que faire ?* III : « Politique trade-unioniste et politique social-démocrate », e) « La classe ouvrière, combattant d'avant-garde pour la démocratie », [en ligne], disponible sur : <https://www.marxists.org/francais/lenin/works/1902/02/19020200o.htm>, (consulté le 14 mai 2025).

moins compréhensible, de ces groupes du mouvement collectif. Pour autant, Meytham nous indique que leurs tentatives n'aboutissent pas. Les *gharardād-e movaghati* (contrats temporaires) et les *gharardād-e da'emi* (contrats permanents) se mobilisent conjointement, sans dissensions notables, comme cela s'observe fréquemment dans de nombreuses dynamiques collectives de mobilisation des travailleur·euse·s³³⁴.

Le *kongreh-ye kārgāri* (congrès des travailleur·euse·s), première concrétisation d'une réflexion théorico-pratique collective, voit le jour peu avant la grève de 2018. Il rassemble chaque jeudi matin environ 250 représentant·e·s désigné·e·s en rotation par chacun des *komiteh-hā*. Sa finalité première est le *hamfekri* (réflexion collective) pour concevoir ensemble les méthodes d'action et les stratégies à adopter, en priorité celles permettant d'éviter la répression. Ce congrès devient ainsi un espace d'auto-défense où les participant·e·s élaborent des plans pour éviter les forces de sécurité, identifier les rues à emprunter lors des manifestations en villes, contourner les points de contrôle et se tenir informés des emplacements des forces du *bassidj* et de la police, grâce à l'expérience accumulée lors des mobilisations antérieures. Ces détails sont autant de fondamentaux pour la sécurité des travailleur·euse·s et la pérennisation des structures matérielles de possibilité de la mobilisation. Enfin, la rotation des représentant·e·s vise à éviter toute forme de professionnalisation ou de spécialisation des rôles militants³³⁵. Ce squelette organisationnel révèle une réflexion aboutie sur les échelles d'action : les *komiteh-hā* permettent l'expression sectorielle des besoins, tandis que le *kongreh* harmonise ces revendications à une échelle plus large. Il constitue également un espace de rationalisation de l'action collective, contrebalançant les *ehsāhsāt* (élans émotionnels) qui peuvent parfois régir les luttes³³⁶.

Répertoire d'actions

Après avoir identifié les moteurs et autres mobiles de la mobilisation ainsi que les structures d'organisation, il convient pour une compréhension fine de cette grève d'examiner

³³⁴ Voir notamment l'article collectif de : Kadivar, Jafari, Hosseini, Khani, « Labor Organizing on the Rise Among Iranian Oil Workers », *Middle East Report Online*, 25 août 2021.

³³⁵ Un écueil contre lequel Rosa Luxemburg prévient dès 1906 dans son ouvrage *Grève de masse, parti et syndicat* (1906). Voir en introduction, page 23.

Voir aussi : Catherine Leclercq et Julie Pagis, « Les incidences biographiques de l'engagement: Socialisations militantes et mobilité sociale. Introduction », *Sociétés contemporaines*, 1 décembre 2011, n° 84, n° 4, p. 5-23.

³³⁶ Au sujet de la place des sensations et des émotions dans l'expérience révolutionnaire (à entendre ici davantage comme l'expérience de mise-en-jeu, de mobilisation) voir le podcast de *Paroles d'Histoire*, « Histoire sensible de la révolution, avec Ludivine Bantigny et Romain Huët », n°380, 3 mars 2025, [en ligne], disponible sur : <https://open.spotify.com/episode/4kss2YLIByAJ4tcbG3LxSy>, (consulté le 14 mai 2025)

les modes d'action qui ont été privilégiés par les travailleur·euse·s mobilisé·e·s. Il s'agit ainsi de comprendre comment les travailleur·euse·s se mobilisent et selon quelles méthodes³³⁷. À cette fin, en plus des échanges avec Meytham, nous analysons ensemble plusieurs vidéos afin qu'il nous éclaire par ses souvenirs et commente ce que ces images lui évoquent. Ces vidéos, véritables caméras embarquées au sein du cortège, parfois depuis sa tête mais souvent au plus près de celles et ceux qui prennent la parole, constituent une archive précieuse d'une séquence de mobilisation inscrite dans une époque donnée³³⁸.

Sur l'une d'entre elles, nous marchons aux côtés des travailleur·euse·s qui forment le cortège, d'un pas résolu, sur l'un des ponts d'Ahvaz reliant l'usine au centre-ville. Pour la première fois depuis dix ans, affirme Meytham, les manifestant·e·s changent la *sonat* (manière de faire) en assumant un cortège massif vers le centre-ville, au-delà du périmètre habituel de l'aciérie. Au début une poignée, puis un paquet avant de prendre la forme d'une marée, les cortèges gagnent en volume de jour en jour. Les forces de l'ordre, casquées, se tiennent à quelques mètres et marchent à reculons sur le pont face à cette marée de travailleur·euse·s qui, revitalisé·e·s à mesure de leur progression, entonnent à pleine voix divers slogans :

« *kārgar mimirad ammâ zellat nemipazirad* » (l'ouvrier·e mourra plutôt que d'accepter l'humiliation)

« *hayhāt man-az'zella* » (l'humiliation est loin de nous)³³⁹

Sur une autre vidéo, cette fois filmée de l'extérieur du cortège, toujours par un auteur inconnu, le même groupe apparaît quittant le pont pour se répandre sur l'une des principales artères de la ville, sur la gauche, sous les regards de passant·e·s et encerclé par des cordons mouvants de policiers anti-émeute, en direction du *markaz-e shahr* (centre-ville). Ici, la ville

³³⁷ J'emploie la notion de « répertoire » en référence au concept défini par Charles Tilly d'une « série limitée de routines qui sont apprises, partagées et exécutées à travers un processus de choix relativement délibéré ».

Conscients des défauts inhérents à l'expression, notamment en ce qui concerne la rigidité que le répertoire peut imposer, je l'utilise de manière synonymique avec les expressions de méthodes ou encore de modes d'actions, pour une plus grande intelligibilité.

Voir : Charles Tilly, « Contentious Repertoires in Great Britain, 1758-1834 », dans Mark Traugott, *Repertoires and Cycles of Collective Action*, Duke University Press, 1995, p. 26.

³³⁸ Les vidéos mentionnées m'ont été présentées par Meytham, qui a souhaité les garder. N'ayant pas reçu l'autorisation de les archiver ni de les enregistrer, je m'en tiens ici à une description qu'il m'a autorisé à faire pour le bien du travail. À ma connaissance, ces vidéos ne sont pas accessibles en ligne. Toutefois, certains extraits diffusés dans le documentaire d'Arte s'en rapprochent fortement : *Iran : Rage contre le régime*, Arte, 2023, <https://www.arte.tv/fr/videos/121279-000-A/iran-rage-contre-le-regime/>.

³³⁹ La phrase هَيْهَاتَ مِنَّا الذُّلَّةُ, souvent traduite en français par "l'humiliation est loin de nous" est issue du sermon prononcé par l'Imam Hossein juste avant la bataille de Kerbala en Irak en 680 (calendrier grégorien) qui l'oppose à l'armée du califat Omeyyade de Yazid 1er. Cette bataille tient depuis une place prépondérante dans l'exégèse chiite.

et son organisation urbaine sont génératrices de formes politiques : la manifestation en question existe parce qu'il y a ces rues, ce pont³⁴⁰. Alors que nous voyons de nouveau la police reculer, Meytham se souvient de l'émotion collective, galvanisante, ressentie par les travailleur·euse·s à la vue de cette retraite policière, qu'il considère comme un moment marquant dans l'inconscient collectif des grévistes. Véritable inversion symbolique, le changement de dynamique des mouvements corporels marque de son empreinte les subjectivités des grévistes. Auparavant à sens unique, ces mouvements constitutifs de l'expérience de mobilisation, allant d'un bras s'abattant de haut en bas avec un bâton, d'une main saisissant un poignet, une épaule ou un cou, d'un pied frappant vers l'avant, de gaz lacrymogènes et de projectiles lancés de face ou encore de véhicules progressant vers le commissariat, tous ces gestes sont autant d'attributs de la projection-vers-l'avant, d'une positivité de l'action répressive. Enrayer cette dynamique, représente ainsi pour les travailleur·euse·s une prise de conscience de leur puissance collective tout en renforçant leur confiance en eux-mêmes. Longtemps habitué.e.s à être repoussés, encerclés, appréhendés, physiquement par les forces de l'ordre, les mobilisé.e.s imposent leur grammaire de lutte dans laquelle les mouvements de la police se conjuguent à reculons.

En parallèle des actions menées dans l'espace public, la contestation se construit également au sein même de l'entreprise, notamment autour des réunions hebdomadaires du *kongreh*, tenues chaque *pandjshambe sāat-e hesht* (jeudi à 8h). Meytham ajoute que, le reste de la semaine, un rassemblement a lieu chaque jour de 9h à 12h devant l'usine. Certain·e·s y arrivent même plus tôt, tandis que d'autres, lui y compris, dorment parfois à l'intérieur des locaux de l'entreprise. Les débats au sein du *kongreh* s'avèrent parfois intenses, en particulier entre les partisan·e·s d'une organisation de type *showrā* (conseil) et celles et ceux qui privilégient une forme syndicale (entendre le groupe de négociation institutionnalisé). Chaque proposition est soumise au vote, non pas à main levée mais en se levant debout (*bā istād shodan*). Selon les sujets abordés et notamment lorsqu'il s'agit de raviver l'énergie collective, des slogans sont scandés. Ces pratiques témoignent d'un haut degré de cohésion parmi les grévistes. Meytham indique que les décisions du *kongreh* sont respectées. Les travailleur·euse·s acceptent le résultat des votes et dans les cas de réticences, les *komiteh* sont chargés de rappeler les décisions collectives votées. Selon lui, les 4.000 travailleur·euse·s soutiennent l'organisation en *kongreh* et reconnaissent ainsi la légitimité des décisions

³⁴⁰ Sur la question de la ville comme espace d'articulation de l'accumulation capitaliste et de la résistance à ce processus, voir notamment : David Harvey, *Rebel Cities: From the Right to the City to the Urban Revolution*, London, 2013, 208 p.

majoritaires. Pour ancrer une dynamique organisationnelle durable dans l'entreprise, en dépit des conditions matérielles d'organisation difficiles, il s'agit de faire de la démocratie populaire le principe cardinal de la mobilisation.

Outre l'arrêt du travail par l'entrée en grève, Meytham souligne que les discussions font rapidement émerger la nécessité de stopper également les machines, afin de prévenir toute tentative de la direction de casser la grève en recrutant notamment des travailleur·euse·s précaires. Technicien hydraulique en contrat à durée indéterminée, Meytham explique avoir identifié sur sa machine, qu'il connaît parfaitement, un moyen de la mettre hors service pour une durée d'au moins cinq jours. Cette stratégie de mise hors-service (*khābondan*) partagée par d'autres travailleur·euse·s est initialement marginale en 2016 avant de s'instituer en 2018, devenant une méthode courante et efficace visant à renforcer leur pouvoir d'agir. En parallèle, les engagé·e·s mettent en place dès le premier jour de mobilisation une *sandogh-e e'tesāb* (caisse de grève), afin de compenser les pertes financières importantes. Pratique courante en période de grève, elle constitue un outil central de solidarité matérielle, permettant de soutenir les travailleur·euse·s en lutte³⁴¹. Sur ce point, Meytham reste évasif et ne s'y attarde pas. Véritable nerf vital de la survie de la mobilisation, cette caisse fait l'objet d'un certain secret, dont le maintien apparaît comme un enjeu crucial pour la poursuite des actions collectives des travailleur·euse·s en Iran.

Quel(s) adversaire(s), quelle(s) réponse(s) ?

Comme évoqué précédemment, les conditions matérielles d'existence et de développement de la mobilisation à Foulad-e Ahvaz s'inscrivent dans un contexte local fortement contraint, qui résonnent aussi avec celles observées dans d'autres unités de production à travers le pays. Une constante structurelle subsiste par ailleurs, celle de la trinité d'acteurs face à laquelle doivent se positionner les travailleur·euse·s mobilisé·e·s, à savoir le régime (via ses émissaires et appareils de sécurité), le patronat et dans certains cas, des forces politiques extérieures. Meytham insiste sur la complexité pour les grévistes à devoir composer simultanément avec plusieurs dynamiques pour le moins contradictoires. Il évoque

³⁴¹ Le doctorant Gabriel Rosenman, dont la thèse en cours à l'EHESS s'intitule *Les caisses de grève, de 1864 à nos jours. Socio-histoire d'un usage militant de l'argent, entre tactique de lutte éphémère et institution syndicale de service aux adhérents* (sous la direction de Johanna Siméant-Germanos et Sophie Bérout), s'interroge précisément sur cette question. Voir notamment l'article : Gabriel Rosenman et Camille Noûs, « Les caisses de grève à l'épreuve de la grève interprofessionnelle: », *Mouvements*, 24 septembre 2020, n° 103, n° 3, pp. 40-49.

notamment les tentatives de récupération politique par des groupes d'opposition en exil, tels que les Moudjahidines du Peuple autour du couple Rajavi³⁴² ou et les partisans de la monarchie autour du fils aîné Pahlavi³⁴³. Ces derniers, cherchent à *mosādereh kardan* (s'approprier) la grève et la lutte des travailleur·euse·s, qu'ils entrevoient uniquement au travers du potentiel subversif et révolutionnaire des grèves, nullement pour l'émancipation des salari·é·s, la remise en cause de la propriété privée des moyens de production ou encore la suppression du rapport salarial. Par ailleurs, et de manière bien plus préoccupante pour la lutte quotidienne, les grévistes ont à traiter avec les *raftār-hā-ye polis, kārfarmā va dowlat* (comportements de la police, de l'employeur et de l'État), le tout dans une relation d'asymétrie et de harcèlement constant.

À Foulad-e Ahvaz, les travailleur·euse·s, loin de vouloir *mozākere kardan* (négocier) avec une direction jugée mafieuse, corrompue et illégitime, souhaitent adresser directement leurs revendications au *dowlat* (gouvernement). Ce faisant, les mobilisé·e·s déterminent les conditions d'expression de leurs revendications, démonstration de leur agentivité. Leurs demandes ne se réduisent ainsi pas uniquement à des enjeux internes. Au contraire, en proposant d'élargir le spectre des interlocuteurs, leur action transforment une lutte d'usine en revendication sociale et politique d'envergure, notamment sur la question de la propriété des unités de production. Durant plus de 40 jours, le gouvernement refuse toute discussion directe, préférant imposer ses propres conditions. Un jour, rapporte Meytham, douze émissaires du régime sont envoyés pour rencontrer un groupe restreint de grévistes. Mais ces dernier·e·s refusent catégoriquement. Ils et elles affirment que leur seul organe légitime est le *kongreh* et que *de facto* aucune délégation réduite ne saurait engager l'ensemble du collectif.

Une nouvelle vidéo nous permet de saisir la complexité de cette équation. Dans cet enregistrement commenté par Meytham, des grévistes entrent dans une mosquée où se tient une réunion convoquée par un député local du *majles* (Parlement iranien) et de membres de la

³⁴² L'Organisation des moudjahiddines du peuple iranien (MeK) dans sa forme actuelle, en exil, revendique une filiation avec l'organisation telle qu'elle a existé en Iran dans les années 1970 et 1980. Néanmoins, les fondements théoriques et le fonctionnement du groupe actuel en sont nettement distincts en dépit d'une opposition persistante au clergé. L'organisation fait partie des membres fondateurs du Conseil National de la Résistance iranienne, composé de différents groupes dissidents iraniens en exil. Sa présidente, Maryam Radjavi, est également la dirigeante des MeK depuis 1985.

³⁴³ Reza Pahlavi, fils aîné du dernier Shah d'Iran, adopte des positions à bien des égards ambivalentes quant à ses ambitions politiques et personnelles pour l'avenir du pays. Opposant déclaré à la République islamique, il affirme la nécessité de faire advenir un Iran démocratique, au sein duquel il se propose comme figure de transition. Bien qu'il n'ait jamais émis de critiques explicites à l'égard de la politique sociale menée par la dynastie Pahlavi, il a exprimé à plusieurs reprises son soutien aux mobilisations ouvrières ainsi qu'à un grand nombre de mouvements sociaux à visée émancipatrice.

direction de l'usine. Invité·e·s mais refusant de participer à un tel mode de concertation, les travailleur·euse·s choisissent alors la dérision comme mode d'expression. Nous les voyons ainsi *kharāb kardan* (perturber) et *barham zadan* (interrompre) la réunion par des invectives et autres slogans. Leur refus d'intégrer des espaces de discussion imposés par les autorités et la direction de l'entreprise est ici clair. La réponse ne tarde cependant pas, le *sepāh-e pāsdārān* (Gardiens de la Révolution) intervient, cette fois sans reculer face aux grévistes. Pourtant, nous explique Meytham, aucune arrestation n'est opérée sur le moment. Une telle donnée semble traduire une certaine incertitude stratégique de la part des autorités quant à l'attitude à adopter face à un mouvement aussi structuré, à fort potentiel.

En dépit de cette intervention policière considérée comme légère, cette réunion perturbée marque le début d'une spirale répressive qui se poursuit jusqu'à l'arrêt de la grève. Lorsque nous abordons la fin de la mobilisation, Meytham insiste pour parler des trois derniers jours de la mobilisation plutôt que d'un jour de fin précis, tant la répression s'est instituée de manière diffuse. Il raconte qu'un soir, après 23h, une quarantaine de travailleur·euse·s sont arrêtés à leur domicile par les autorités, officiellement pour avoir refusé de négocier. Cette opération, menée en dehors du cadre visible de la mobilisation, marque un glissement vers une répression davantage sous-terrain. Dans un pays où les licenciements arbitraires sont courants comme le dessein chronologique l'a souligné, la situation à Foulad-e Ahvaz présente cependant une singularité : en 2018, seul Meytham est licencié après avoir été lui aussi arrêté. Inculpé pour inimitié envers Dieu (*mohārebeh*), atteinte à la sécurité nationale (*eghdām 'aleyh-e amniyat-e melli*) et propagande contre le régime (*tabligh 'aleyh-e nezām*), il est contraint aux aveux forcés (*e'ṭerāfāt-e ejbāri*)³⁴⁴, voit ses comptes bancaires bloqués et se trouve dans l'obligation de fuir le pays.

Quel(s) écho(s) ?

L'importance de la caisse de grève (*sandogh-e e'tesāb*) en tant qu'outil central de solidarité matérielle souligné, d'autres formes de soutien et d'ancrage internationaliste viennent renforcer la dynamique collective au cours des quarante jours. Meytham rappelle que cette mobilisation ne s'inscrit pas seulement dans une logique locale ou sectorielle. Elle entre

³⁴⁴ Les aveux forcés constituent une pratique largement répandue en Iran, touchant tant les prisonnier·e·s politiques que les détenu·e·s de droit commun. Ils permettent aux autorités judiciaires de légitimer a posteriori les chefs d'inculpation retenus contre les individus ainsi que les mesures répressives mises en œuvre à leur rencontre. Voir la monographie : Ervand Abrahamian, *Tortured confessions: prisons and public recantations in modern Iran*, Berkeley, University of California Press, 1999, 279 p.

en résonance avec des imaginaires politiques pluriels et autres réseaux (en gestation) de solidarité³⁴⁵.

Dans l'une des vidéos des cortèges filmés devant l'usine et dans les rues de la ville, une banderole reprend en persan un slogan emblématique du mouvement des Gilets Jaunes, alors en cours en France³⁴⁶. Un clin d'œil qui traduit en acte la conscience des travailleur·euse·s de Foulad-e Ahvaz de s'inscrire dans une séquence internationale de luttes, au-delà des frontières nationales. Parallèlement, les soutiens internes se multiplient. Les étudiant·e·s de l'Université de *oloum-e ensani* (Sciences Humaines) de Téhéran, des enseignant·e·s, des poètes, des artistes, mais aussi d'autres groupes de travailleur·euse·s apportent leur appui. Parmi eux, les salarié·e·s de Haft Tappeh, sucrerie située à une centaine de kilomètres au nord d'Ahvaz, également engagé.e.s dans une mobilisation. Cette mise en réseau des colères et des revendications constitue un véritable tournant dans la séquence à l'œuvre en Iran. Elle est l'une des nombreuses activations de ce que Chowra Makaremi nomme système nerveux de résistance, pour qualifier le *déjà-là* des subjectivités résistantes qui s'enclenchent à un moment précis³⁴⁷. Ce moment de bascule transforme la grève, la faisant passer d'une contestation d'entreprise à un symbole national de résistance. Elle est imitée, saluée, amplifiée, des universités aux ateliers de production, des mouvements écologistes aux revendications féministes. Ce qui se joue alors, c'est une mise en commun, une conjugaison au présent et au futur in-conditionnel des luttes. Loin d'être isolée, la mobilisation à Foulad-e Ahvaz s'articule désormais avec un horizon élargi de la contestation.

Dans ce contexte, les enjeux économiques immédiats se doublent de griefs politiques et symboliques plus larges, participant de la redéfinition des frontières mêmes de la lutte. J'y reviens plus longuement en troisième partie, mais cette mobilisation à Ahvaz est révélatrice comme d'autres d'un brouillage dans la distinction communément admise en Europe entre luttes économiques et politiques. Cette grève met en pratique un entrelacement de revendications économiques et politiques. Lorsque l'État et le patronat envisagent de fermer l'usine, jugée non rentable, ce sont près de 4.000 salarié·e·s qui sont directement menacé·e·s de licenciement, de conséquences majeures sur leur vie. Mais leur lutte vient empêcher cette fermeture. Cas singulier parmi d'autres, cette grève de 2018 éclaire néanmoins sur des

³⁴⁵ Sur l'analyse de la solidarité transversale, voir la troisième partie du mémoire, à partir de la page 110.

³⁴⁶ À la 29'03 du documentaire *Iran: Rage contre le régime*, diffusé sur la chaîne Arte, la banderole « Le gouvernement nous pisse dessus, les médias nous disent qu'il pleut ! » apparaît. ARTE, 2023, [en ligne], <https://www.arte.tv/fr/videos/121279-000-A/iran-rage-contre-le-regime/>.

³⁴⁷ France 24, *Chowra Makaremi Reflects on Iranian Women's Resistance*, YouTube, Mars 2025, [vidéo en ligne], <https://www.youtube.com/watch?v=BbOU9QQUB4>.

mécanismes, des dynamiques internes et les solidarités qu'elle sous-tend. Elle rejoint d'autres luttes évoquées au cours de la chronologie et permet d'identifier des logiques récurrentes de convergence des colères. Cette lutte de l'hiver 2018, est l'expression même d'une *mobāreze-ye tabaghāti* (lutte de classes) nous dit Meytham, pour la réappropriation de l'outil de production, face à la classe qui les détient. Elle devient par ailleurs une matrice d'expression de multiples oppressions systémiques, en révélant les rapports de domination à l'œuvre dans l'entreprise, dans les pratiques étatiques mais aussi dans les dynamiques sociales plus larges. C'est ce que souligne Meytham en dernier lieu, lorsque nous discutons de la question linguistique en insistant sur l'importance de la langue arabe dans le contexte des mobilisations au Khouzestan notamment. Il rappelle que les travailleur·euse·s arabes, comme lui, ont régulièrement été stigmatisé·e·s par les dirigeants d'entreprise majoritairement d'ethnie fars ainsi que d'autres travailleur·euse·s, selon des préjugés racistes. Pourtant, au moment de la lutte, ces divisions sont mises de côté. Bien que le persan soit privilégié lors des réunions du *kongreh* pour une plus grande intercompréhension, l'arabe demeure une *zabān-e moghāvamat* (langue de résistance), surtout dans les espaces informels où il n'est pas rare d'entendre déclamé les odes émancipatrices des poèmes de Mahmoud Darwich conclut-il.

En somme, la mobilisation de Foulad-e Ahvaz articule revendications matérielles immédiates, émancipations politiques ainsi que solidarités nationales et transnationales. Elle déploie ce faisant un imaginaire politique riche, conflictuel et pluriel. Il convient toutefois de noter que la question du genre n'a que très partiellement été évoquée par Meytham. C'est d'ailleurs là l'une des faiblesses de mon entreprise micro-historique sinon de mon travail général de recherche. Celui de n'avoir été en mesure de pouvoir creuser la question de la différenciation sexuée du travail, des rapports de domination de genre au sein des entreprises mais aussi (et surtout) au sein des groupes mobilisés eux-mêmes³⁴⁸.

Après avoir fait varier les échelles d'observation dans les deux premières parties, une approche m'ayant permis de passer d'une « histoire à une autre »³⁴⁹, je propose de penser un *mash-up* ou mélange créatif, à l'aune des mouvements sociaux les plus récents et des horizons d'expérimentations théorico-pratiques communes.

³⁴⁸ Je reviens sur cette question en conclusion du mémoire.

³⁴⁹ Jacques Revel, *Jeux d'échelles: la micro-analyse à l'expérience*, Paris, Le Seuil, 1996, p. 36.

Chapitre III : Transversalité et résonances des luttes

I. Mobilisations des travailleur·euse·s et mouvements sociaux

Je propose dans cette partie de jeter les bases d'une réflexion sociologique à considérer comme un essai sur la participation des travailleur·euse·s aux mouvements sociaux en Iran depuis 2009. Après avoir questionné la notion de mouvement social, je cible chacun des mouvements pris en compte dans l'analyse, j'interroge les concepts de participation et d'implication pour enfin réfléchir à la pertinence de penser les mouvements en interconnexions plutôt qu'en catégories au travers de l'exemple iranien. Pour ce faire, j'établis une lecture critique de différents travaux académiques ayant trait à cette question (ou plus spécifiquement aux mouvements sociaux eux-mêmes) et je m'appuie également sur des discussions menées lors de divers entretiens que j'ai menés au cours de mon étude. Cette partie est née de mon souhait lointain de réfléchir à la question de l'effectivité des mobilisations des travailleur·euse·s dans les mouvements sociaux. De comprendre pourquoi l'absence ou la présence des travailleur·euse·s en tant que force collective et homogène est si souvent mentionnée, tout en interrogeant ce que les réflexions sur la participation disent de l'appréhension des mobilisations de travailleur·euse·s. J'ai conscience que le manque de matériel empirique m'empêche de pouvoir pousser la discussion au-delà de ce que je propose ici. Disons que la partie qui suit est davantage un début de réflexion à poursuivre pour une potentielle future étude.

Il s'agit donc ici d'explorer un problème, explorer la manière dont il a été traité, partager des doutes et alimenter le débat scientifique. Avant et entre les manifestations de 2009, 2017/2018, 2019, 2021 et 2022, plusieurs suites de mobilisations (ou séquences) ont eu lieu comme explorées dans la chronologie. Les cinq mouvements analysés ici sont néanmoins des points de bascule, notamment en termes d'ampleur et de gravité du défi qu'ils posent au pouvoir de la République islamique d'Iran. En prenant la notion de mouvement au premier degré, selon sa racine latine *movēre* (bouger, déplacer) je conçois le mouvement social comme une mise-en-branle collective, massive (ou du moins significative), inscrite dans une dynamique de transformation. Alors que certain·e·s chercheur·e·s ont cherché à le définir, j'opte pour la non-délimitation rigide de ses contours. Le mouvement social se construit en

situation, selon une logique éminemment processuelle³⁵⁰, marqué par les aléas, les subjectivités et leurs interactions³⁵¹. Dans cette perspective dynamique et subjective du mouvement, l'intentionnalité de « l'agir-ensemble »³⁵² confère à la mobilisation une profondeur politique qui dépasse les réductrices dénominations qui sauraient lui être accolées, de « l'éphémère » au « spontané ». Ainsi, penser les composantes du mouvement social à partir de l'exemple iranien, c'est interroger la manière dont se structure l'engagement, comment il prend forme, se négocie, et ce qu'il nous dit des rapports entre acteurs sociaux et pouvoir.

2009 - Mouvement vert

Dès l'annonce des résultats de l'élection présidentielle de 2009, les électeur·ice·s opposé·e·s à la réélection de Mahmoud Ahmadinejad descendent massivement dans la rue pour contester le scrutin. Aux cris de *rā'y-e man kojāst ?* (« où est mon vote ? ») les manifestant·e·s engagé·e·s dans ce qui est rapidement connu sous le nom de Mouvement vert (en référence à la couleur de la campagne du candidat réformateur Mir-Hossein Moussavi) marquent profondément l'opinion publique internationale³⁵³. Alors que de nombreux commentaires, depuis les pays du Nord, semblent découvrir l'existence d'un *space of appearance* contestataire en Iran (au sens arendtien du terme³⁵⁴) cette mobilisation donne à voir une intensité sociale et politique rarement reconnue jusque-là. Comme le souligne Bayat, elle bouscule ainsi les récits dominants, véhiculant depuis des années l'image d'une société iranienne apathique, soumise ou incapable de produire une contestation politique autonome³⁵⁵.

³⁵⁰ Le sociologue américain Howard Becker réfléchit les modes d'engagement et les réseaux d'acteur·ice·s, de normes et de conventions sociales au travers leur dynamisme, leurs interactions et leur dimension progressive. Cela fait de lui l'un des artisans majeurs de l'approche processuelle en sociologie.

Voir : Howard S. Becker, *Outsiders: études de sociologie de la déviance*, Paris, A.-M. Métailié, 1985.

³⁵¹ Doug McAdam, *Political Process and the Development of Black Insurgency, 1930–1970*, University of Chicago Press, 1982, p. 48.

³⁵² Erik Neveu, *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, 1996, pp. 10-11

³⁵³ Fariba Adelkhah, « Un an après, le Mouvement vert en République islamique d'Iran », *Sociétés politiques comparées*, 2010, p. 2.

³⁵⁴ Hannah Arendt parle de *space of appearance* pour évoquer la sphère et le domaine public. Pour elle, « l'espace d'apparence » existe à partir du moment où les individus s'assemblent dans le mode de la parole et de l'action pour développer des « potentiels ». C'est cette relation dialectique entre actes et paroles qui crée le domaine public et façonne la « puissance » des individus.

Hannah Arendt, *Condition de l'homme moderne*, Paris, Livre de Poche, 2020 (1958), pp. 334-335.

³⁵⁵ Asef Bayat, *Life as politics: how ordinary people change the Middle East*, Stanford, Stanford University Press, 2010, p. 210.

Au-delà de la contestation du résultat annoncé par les partisan·e·s « réformistes », le Mouvement vert incarne une complexification du jeu politique. Cependant, comme le souligne Fariba Adelhah, le mouvement porte en lui les conditions de son propre échec politique³⁵⁶. En continuant à s'inscrire dans les cadres de la République islamique, notamment par la promotion de Mir-Hossein Moussavi ou Mehdi Karoubi comme leaders, le Mouvement vert limite la portée d'une rupture qui n'en est finalement pas une. Il n'en constitue pas moins une menace ressentie par le régime, qui s'attèle à une répression sans précédent.

Tandis que l'absence des travailleur·euse·s en tant que force collective homogène est alors fréquemment pointée du doigt, mes recherches m'ont permis de relever que des organisations syndicales indépendantes apportent leur soutien à la mobilisation, alors essentiellement concentrée dans les centres urbains majeurs. Le 18 juin, le syndicat des transports publics téhéranais *vahed* publie un communiqué pour dénoncer le *kudatā-ye entekhabāti* (coup d'Etat électoral) contre des millions de voix bafouées, sans pour autant apporter son soutien au candidat Moussavi. Le même jour, dans l'usine automobile Iran Khodro de Téhéran, les travailleur·euse·s entament un débrayage en soutien à la mobilisation populaire³⁵⁷. Plusieurs sites du bassin industriel du Khouzestan cessent par ailleurs le travail dans la même optique tout comme la sucrerie de Haft Tapeh qui intègre aux slogans lancés contre la fraude électorale des demandes internes à l'entreprise³⁵⁸. Ces quelques exemples soulignent que différents secteurs d'activités et les travailleur·euse·s en leur sein se sont emparé·e·s de la séquence en cours en 2009. Quelques mois plus tard cependant, le mouvement semble avoir pris fin alors que les manifestant·e·s quittent la rue et que les références aux soulèvements se conjuguent au passé³⁵⁹.

³⁵⁶ Fariba Adelhah, *op. cit.*, p. 11.

³⁵⁷ Le débrayage est une pratique qui renvoie à une cessation momentanée du travail, décidée par les travailleur·euse·s d'une entreprise, constituant en général un avertissement pour l'employeur avant la mise en grève. Sans définition précise, ni légale dans le cas iranien, sa pratique varie. En persan, l'expression *e'tesāb-e kutāh-moddat* (grève de courte durée) est généralement employée rapporte S.S.T.I au cours de nos échanges.

³⁵⁸ Solidarité Socialiste avec les Travailleurs en Iran (S.S.T.I), *Echo d'Iran*, août 2009, n°9, p. 6.

³⁵⁹ Cette formulation est reprise de l'introduction au séminaire « Les échos des mouvements sociaux » qui s'est tenu au second semestre de l'année 2024-2025 à l'EHESS, animé par Gökçe Tuncel, Denis Rayer et Antoine Gaboriau, se proposant de réfléchir à l'après des mouvements sociaux.

2017/2018 - Dey

À la fin de l'année 2017, un vaste mouvement de protestation, à la forme inédite, éclate en Iran sur fond de mécontentement populaire. Les mobiles sont nombreux, de l'absence de bénéfices concrets découlant de l'accord sur le nucléaire de 2015, à la corruption des élites en passant par la précarisation profonde et l'absence de perspectives politiques. L'articulation des griefs économiques et politiques est une évidence, reflétant un désir généralisé de changement structurel au sein de la société iranienne. Les premières manifestations débutent dans le nord-est, le 28 décembre à Mashhad, avant de se propager dans les 31 provinces du pays : près de 100 villes se transforment ainsi en théâtre d'un jaillissement politique sans précédent³⁶⁰.

Plus grosses contestations populaires depuis le Mouvement vert, les *e'terazāt-e Dey* (protestations du mois *Dey*) entre les 22 décembre et 20 janvier du calendrier grégorien, se distinguent de 2009 par la richesse sociologique de ses participant·e·s. S'y côtoient ainsi classes précaires, travailleur·euse·s du secteur industriel et du tertiaire, étudiant·e·s, ou encore habitant·e·s des grandes métropoles comme des villes moyennes (classifications non hermétiques ni exhaustives). Au cours du *Dey*, la légitimité même du régime et de ses structures sont questionnées. Les slogans anti-clergé fleurissent aux côtés de formules de soutien au fils héritier du Shah d'Iran ainsi que d'autres mots d'ordres anti-capitalistes. Bien que le régime reste solidement arrimé sur ses positions, *Dey* modifie profondément les dynamiques de la contestation en Iran, inaugurant un nouveau chapitre dans les relations entre le régime et sa population. Là où le tournant numérique avait caractérisé la nouveauté du Mouvement vert, la corrélation positive entre mobilisations massives et appels à rassemblement sur les réseaux sociaux lors de *Dey* contourne les stratégies répressives du régime³⁶¹. Autre fait marquant à la même période, le geste de Vida Movahed qui, rue Enghelab à Téhéran, enlève son voile en pleine journée pour le tenir au bout d'un bâton. Rapidement imité par les *doxtarān-e xiābān-e enghelāb* (filles de la rue Enghelab), le geste fait date et marque une contestation du contrôle étatique (et patriarcal) sur les corps féminins.

La vague initiale de protestations connaît néanmoins un ralentissement à la mi-janvier 2018, avant que des grèves et manifestations sporadiques ne fassent perdurer tout au long de

³⁶⁰ BBC News, "Iran protests: Why is there unrest?", 2 janvier 2018, [en ligne], disponible sur : <https://www.bbc.com/news/world-middle-east-42544618>, (consulté le 16 avril 2025).

³⁶¹ Mohammad Ali Kadivar et al., « Online calls for protest and offline mobilization in autocracies: evidence from the 2017 Dey Protests in Iran », *European Sociological Review*, 31 janvier 2025, vol. 41, n° 1, p. 84-96.

l'année la flamme mobilisatrice. Il se peut même que *Dey*, dans toute sa pluralité, constitue en soit le premier d'une suite de mouvements qui suivront dans les années à venir.

2019 - *Ābān*

Dans la nuit du 15 novembre 2019 (*Ābān* 1398 dans le calendrier persan), le prix de l'essence augmente brusquement après l'annonce d'une réduction des subventions sur les ressources énergétiques. En Iran, les véhicules particuliers (voiture, camionnette, moto) bénéficient d'un quota mensuel de 60 litres hautement subventionné. Cette mesure, décidée par la *sherkat-e pakhsh* (Compagnie nationale de distribution des produits pétroliers)³⁶² entraîne une hausse d'environ 30 % pour l'essence sous quota et de près de 300 % pour la consommation excédentaire³⁶³. L'annonce déclenche, dès les premières heures, une vague de protestations : rues et places publiques se remplissent rapidement de foules immenses. Les populations les plus précaires, ainsi que celles qui dépendent d'un carburant à bas prix pour travailler comme les chauffeur·e·s de taxis et de plateformes numériques convergent dans la rue. Les révoltes sont les plus importantes au Kurdistan ainsi que Sistan-o Balouchistan, polarisant (sans restreindre) la contestation dans les « périphéries » dominées contre le pouvoir central³⁶⁴. Confronté à l'effondrement de ses revenus pétroliers sous l'effet des sanctions américaines et européennes, le gouvernement iranien voit dans la réduction des subventions un moyen de limiter ses dépenses, mais cette décision ravive (ou alimente) la colère populaire. Tandis que toutes les grandes métropoles et de nombreuses villes moyennes connaissent d'importantes manifestations, la réponse des autorités se résume à des arrestations massives, au gaz lacrymogène, aux matraques et aux tirs à balles réelles. Entre le 15 et le 19 novembre, selon un rapport publié presque deux ans plus tard par Amnesty International, la répression sur *Ābān* 98, menée conjointement par les Gardiens de la Révolution et la police a fait au moins 321 morts³⁶⁵. D'autres sources, évoquent un bilan humain d'au moins 1 500

³⁶² *Sherkat-e Melli-ye Pakhsh-e Farāvardeh-hāye Nafti* désigne la compagnie nationale de distribution des produits pétroliers.

³⁶³ Golnaz Esfandiari, "Outrage in Iran Over Hike in Gas Prices as Economic Woes Worsen." *Radio Free Europe/Radio Liberty*, 15 Novembre 2019, [en ligne], disponible sur : <https://www.rferl.org/a/outrage-in-iran-over-gas-price-hike-as-economic-woes-worsen/30274458.html>, (consulté le 24 juillet 2024).

³⁶⁴ Chowra Makaremi, *Femme! Vie! Liberté!: échos d'un soulèvement révolutionnaire en Iran*, Paris, La Découverte, 2023, p 210.

³⁶⁵ Amnesty International, *Iran: Details of 321 Deaths in Crackdown on November 2019 Protests*, 2021, [en ligne], disponible sur : <https://www.amnesty.org/en/wp-content/uploads/2022/07/MDE1323082020ENGLISH.pdf>, (consulté le 17 mai 2025).

victimes de la violence d'Etat³⁶⁶.

2021 - Les assoiffé·e·s

À la mi-juillet 2021, la région du Khouzestan, assoiffée, suffoque puis s'embrase. Pendant dix nuits, dans les quartiers les plus pauvres d'Ahvaz, Hamidiyeh, Izeh et d'autres localités rurales, résonnent les cris de colère contre les coupures d'eau, symbole d'une précarité hydrique imposée par une gestion népotique des ressources³⁶⁷. Depuis plus de deux décennies, les habitant·e·s de cette région (comme d'autres territoires près des frontières, soit en périphérie du pouvoir central) subissent une relégation protéiforme, dont la marginalisation hydrique est l'un des volets les plus concrets et les plus violents. L'eau, ici envisagée comme un commun vital, catalyse les subjectivités et devient un point nodal des mobilisations sociales.

Comme Meytham le souligne au cours de nos entretiens, la question ethnique, notamment dans les zones historiquement marginalisées, demeure tout aussi centrale. C'est bien la coexistence de plusieurs catalyseurs (précarité économique, stress hydrique, ethnicité, genre, relégation territoriale) qui confère à ces protestations leur densité politique. En outre, deux « chefs » issus des principales tribus arabes de la région (les Bani Maravneh et les Bani Turuf) encouragent dès le 15 juillet les premières contestations au Khouzestan³⁶⁸. Ces derniers dénoncent les coupures d'eau comme autant de mesures délibérées visant à déplacer les populations arabes de leurs terres ancestrales.

Ce soulèvement, désormais connu sous le nom de mouvement des « assoiffé·e·s » ouvre à son tour une suite de contestation dont les prolongements sont nombreux. Quelques mois plus tard, en novembre 2021, une nouvelle vague de soulèvements émerge dans la province de Esfahan au centre du pays, déclenchée par l'assèchement (récurrent) de la rivière Zayandehroud. Cette fois, ce sont les agriculteur·rice·s et paysan·e·s qui se mobilisent, dénonçant l'accaparement des ressources hydriques par les grandes industries, souvent

³⁶⁶ Reuters, *Special Report: Iran's leader ordered crackdown on unrest - "Do whatever it takes to end it"*, 24 décembre 2019, [en ligne], disponible sur : <https://www.reuters.com/article/us-iran-protests-specialreportidUSKBN1YR00R>, (consulté le 3 mai 2025)

³⁶⁷ Radio Zamaneh, *Labor Rights Report*, juillet-août-septembre 2021, n°18, p. 8.

³⁶⁸ Crisis Group, *Iran's Khuzestan: Thirst and Turmoil*, disponible ici : <https://www.crisisgroup.org/middle-east-north-africa/gulf-and-arabian-peninsula/iran/241-irans-khuzestan-thirst-and-turmoil>, 21 août 2023, (consulté le 9 juin 2025).

proches du pouvoir³⁶⁹. Leur entrée en scène ne soulève pas seulement la question de la gestion de l'eau, mais aussi celle, plus large, du type de société souhaité par les porteur·euse·s de transformations profondes.

2022 - Femme Vie Liberté

Dès septembre et tout au long de l'automne 2022, l'Iran est traversé par une nouvelle séquence insurrectionnelle, au retentissement mondial, dont les racines plurifactorielles convergent sous le prisme du féminisme. Alors que Jîna Mahsa Amînî est en soins intensifs suite aux tortures subies en garde à vue, des rassemblements ont lieu à Saghez, sa ville natale au Kurdistan, regroupant militantes féministes, travailleur·euse·s et une large masse aux affiliations diverses. Sans pouvoir (ni vouloir) déterminer si l'irruption des colères cet automne 2022 renvoie aux précédentes mobilisations susmentionnées, la mort de Jîna Mahsa des suites de son arrestation par la police des mœurs pour « port de vêtements inappropriés » agit comme un énième déclencheur. De vastes manifestations éclatent à travers toutes les provinces du pays, en premier lieu desquelles le Kurdistan. Les femmes d'Iran sont les premières à se mobiliser dans cette séquence, orientant l'action politique des cortèges autour d'un répertoire d'actions et de revendications issues de la réflexion et la théorie féministe³⁷⁰. Elles articulent la dénonciation de l'oppression systémique des femmes à une remise en cause plus large de l'ordre établi. La brutalité de la répression témoigne de l'inquiétude des autorités. Le pouvoir judiciaire use de procédures opaques et expéditives, condamnant un grand nombre de manifestant·e·s à de lourdes peines, parfois jusqu'à la peine capitale. Dans les rues, de jour comme de nuit, les forces de sécurité tirent à balles réelles sur les rassemblements et au 16 décembre 2022, le nombre de morts recensés s'élève à 481³⁷¹.

Loin d'éteindre la mobilisation, la brutalité étatique engendre de nouvelles formes de résistance, notamment dans le monde du travail. Dès octobre 2022, les travailleur·euse·s sous contrat du secteur pétrolier et gazier entrent en grève en solidarité avec les manifestant·e·s. La

³⁶⁹ Radio Zamaneh, *Labor Rights Report*, octobre-novembre-décembre 2021, n°19, p. 19.

³⁷⁰ Chowra Makaremi parle d'un *système nerveux de la résistance* pour désigner cette résistance encore discrète, souterraine, mais prête à s'activer comme ce fut le cas après l'assassinat de Jina Mahsa Amini. Cette dynamique entre alors en résonance avec d'autres mouvements, notamment les luttes indigénistes et les mobilisations anti-extractivistes, avec lesquelles elle établit des jonctions et des dialogues. France 24, *Chowra Makaremi Reflects on Iranian Women's Resistance*, YouTube, Mars 2025, [vidéo en ligne], <https://www.youtube.com/watch?v=BbOUr9QQUB4>.

³⁷¹ Radio Zamaneh, *Labor Rights Report*, octobre-novembre-décembre 2022, n°23, p. 5.

tension s'accroît dans les zones industrielles stratégiques : au moins 250 grévistes sont arrêté·e·s le 10 octobre à Assaluyeh dans la province de Bouchehr (sud-ouest), où les routes principales sont bloquées en signe de protestation³⁷². Parallèlement, le *shorā-ye hamāhangi* (Conseil de coordination des associations professionnelles enseignantes) appelle à une grève nationale pour dénoncer l'entrée de l'armée dans les établissements scolaires et la répression sanglante dont sont victimes les élèves³⁷³.

Pour endiguer la dynamique organisationnelle, le régime toutefois ne se limite pas aux arrestations. Plusieurs travailleur·euse·s, notamment dans les entreprises métallurgiques d'Ahvaz, d'Esfahan et du Gilan, se voient interdire l'accès à leur lieu de travail. Autre fait notoire en novembre, une grève industrielle est menée uniquement par des travailleuses. À l'entreprise Crouse & Co de Téhéran, spécialisée dans la fabrication de pièces automobiles et où 70 % de la force de travail est féminine sous contrat temporaire, les ouvrières se mobilisent massivement³⁷⁴. La dynamique contestataire continue alors de se renforcer dans divers secteurs, constituant une menace directe pour les autorités. Une directive gouvernementale, rendue publique par des groupes de hackers, dévoile ainsi l'instruction adressée aux forces de sécurité pour prévenir toute tentative de création de réseaux de coordination entre les manifestations du mouvement *zan zendegi azadi* et les grèves des travailleur·euse·s³⁷⁵. Une telle disposition en dit long sur la crainte du régime face à une convergence organique des luttes. Conscientes des interactions croissantes des contestations, les autorités intensifient leurs efforts de surveillance et de répression ciblée.

En février 2023, cette dynamique franchit un tournant majeur avec la publication d'une déclaration commune signée par une vingtaine d'organisations et syndicats indépendants. Je discute de ce document dans les lignes suivantes.

³⁷² Radio Zamaneh, *Labor Rights Report*, octobre-novembre-décembre 2022, n°23, p. 17.

³⁷³ Radio Zamaneh, *Labor Rights Report*, octobre-novembre-décembre 2022, n°23, p. 17

³⁷⁴ Radio Zamaneh, *Labor Rights Report*, octobre-novembre-décembre 2022, n°23, pp. 19-20.

³⁷⁵ Radio Zamaneh, *Labor Rights Report*, avril-mai-juin 2023, n°25, pp. 10-12.

Transversalité en pratique ?

Tandis que le mouvement de 2009 s'ancre dans une approche réformiste, arrimée aux lignes rouges délimitées par le régime, les mouvements à partir de 2017 dénotent par leur richesse sociologique comme par le foisonnement des griefs et des modes de participation. Au cours de nos entretiens, Meytham qui a notamment pris part aux *e'terazāt-e Dey* en 2017 souligne que cet écart (qui en devient presque un gouffre) est selon lui celui d'un retour des luttes de « classes » dans les mobilisations, d'une re-conflictualisation des rapports sociaux en Iran.

En partant de son analyse, j'ai tenté de dessiner la mienne en dépit des difficultés matérielles pour la mener à bien, tout en cherchant des traces de ce qu'il pointait. Au cours de mon exploration d'archives, je suis tombé sur bien des signes d'un « retour » des antagonismes de classes, bien qu'une telle expression sous-entende leur effacement sinon leur disparition, postulat auquel je n'adhère pas. Je discute plusieurs de ces traces dans les paragraphes suivants, en parallèle d'une réflexion sur l'entrelacement de celles-ci, autour de la notion de transversalité.

Lors de la manifestation annuelle du 1er mai 2014 en Iran (sévèrement réprimée, cf. p. 60) un slogan résonne davantage que les autres : *nān, maskan, āzādī* (pain, logement, liberté)³⁷⁶. Derrière celui-ci, les manifestant·e·s revendiquent dignité et justice sociale, tout en réaffirmant la réalité antagoniste que leur condition sociale révèle. Ici aussi, les contours d'un dépassement du cloisonnement entre séparation entre luttes économiques et politiques apparaît. Une myriade de ligne de fuites politiques apparaissent autour de la dénonciation d'une précarité étouffante. Repris et adapté, le triptyque n'est pas sans rappeler celui de *zan zendegi azadi* (Femme, Vie, Liberté) bien que les racines de ce dernier se trouvent aux confins du Kurdistan.

Évoquée précédemment, la diversité sociologique des cortèges de *Dey* (2017) et *Ābān* (2019) donne à ces séquences une profondeur politique qui fait écho à celles observées, à la même époque, au Chili, au Liban, en France ou encore au Soudan. Là-aussi, les commentaires sur la (non) participation étaient fréquents. Pour autant, nul ne saurait affirmer qu'aucun·e travailleur·euse ne composaient les cortèges des Gilets Jaunes. Ce qui semble alors davantage insinué est l'absence de soutien et d'engagement des organisations « traditionnelles » du

³⁷⁶ Solidarité Socialiste avec les Travailleurs en Iran (S.S.T.I), *Echo d'Iran*, mai 2014, n°17, pp. 2-4.

monde du travail avec ce genre de mouvements qui les dépassent et les interrogent tant sociologiquement que stratégiquement. Ainsi, lorsque des responsables gouvernementaux iraniens indiquent que la majorité des personnes arrêtées durant *Ābān* 98 (au moins 7 000) sont au chômage ou occupent des emplois faiblement rémunérés, cette séquence s'avère être un puissant révélateur des structures prédatrices entretenues par la République islamique et le système capitaliste³⁷⁷. Et cette interrogation d'être posée : comment imaginer qu'aucun·e de ces personnes mobilisées, de ces 7 000 manifestant·e·s arrêté·e·s et de ces centaines de tué·e·s, aucune parmi elles·eux n'est un·e travailleur·euse (salarié·e ou non, rémunéré·e ou non) ? N'y-a-t-il pas une place ici pour affirmer que toutes et tous les participant·e·s à ces mouvements pluriels sont autant de travailleur·euse·s, qu'importe qu'ils·elles aient un contrat, qu'ils·elles soient rémunéré·e·s ou non. C'est en tout cas ce que les travaux féministes permettent d'accréditer, en dépassant l'état marxien tout à fait restrictif qui ne considère que le travail salarié au sein du prolétariat révolutionnaire (et de son rôle historique) en raison de sa position dans l'appareil de production³⁷⁸. Il semble ainsi qu'un élargissement de la base sociale des individus exploité·e·s permet de recouvrir une réalité plus large et fidèle, incluant par exemple les travaux reproductifs, centraux et essentiels dans l'économie capitaliste³⁷⁹. Par ailleurs, si derrière l'interrogation de la participation des travailleur·euse·s aux mouvements sociaux, ce sont les grèves qui sont désignées, mes recherches m'ont permis d'établir comme évoqué ci-dessus que des mobilisations ont eu lieu, sans pour autant être massives.

L'anthropologue Chowra Makaremi estime que les contestations post-2017 marquent le début de la décomposition du contrat social implicite entre l'État et les classes précaires³⁸⁰. La rupture structurelle et stratégique du réformisme vers une dynamique révolutionnaire

³⁷⁷ Radio Zamaneh, *Labor Rights Report*, décembre 2019-janvier 2020, n°10, p. 6.

³⁷⁸ Dans la pensée marxienne, l'histoire de toute société jusqu'à nos jours est l'histoire de la lutte des classes. Selon Marx, la force motrice de la révolution est le prolétariat, c'est-à-dire la classe des travailleurs salariés dépossédés des moyens de production, en raison de leur position d'exploités dans les rapports de production capitalistes. Cependant, en ne considérant que les travailleur·euse·s salarié·e·s parmi les dépossédé·e·s, Marx tend à exclure les travailleur·euse·s non salarié·e·s du processus révolutionnaire et, par extension, de l'histoire elle-même si l'on suit son raisonnement.

Voir : Marx et Engels, *Manifeste du Parti communiste* (1848), [en ligne], disponible sur : <https://www.marxists.org/francais/marx/works/1847/00/kmfe18470000a.htm>, (consulté le 6 mars 2025).

³⁷⁹ Je pense notamment aux travaux de Nancy Fraser et Silvia Federici sur les angles morts de l'analyse marxienne du capitalisme contemporain et la manière dont les théories féministes, écologistes et post/décoloniales l'enrichissent. Voir entre autres :

Nancy Fraser, « 7. Behind Marx's Hidden Abode: For an Expanded Conception of Capitalism » dans Penelope Deutscher, Cristina Lafont et al., *Critical Theory in Critical Times*, Columbia University Press, 2017, pp. 141-159.

Silvia Federici, *Wages against housework*, Falling Wall Press, Bristol, 1974.

³⁸⁰ Chowra Makaremi, *Femme! Vie! Liberté!: échos d'un soulèvement révolutionnaire en Iran*, Paris, La Découverte, 2023, p. 216

constitue une nouvelle trace de cette re-confliktualisation des rapports sociaux³⁸¹. En outre, la superposition des cartes des révoltes de l'eau et des grèves ouvrières met en lumière les imbrications entre luttes écologiques, ethniques et sociales autour de la gestion domestique coloniale de l'eau³⁸². Une nouvelle fois, les participant·e·s, toutes et tous travailleur·euse·s ne sont pas extérieurs à la réalité hydrique (ou ethnique) : ils·elles y sont profondément enraciné·e·s. La diversité sociologique fait de ces mouvements post-2017 autant d'éruptions polycentriques. Les participant·e·s y amènent une pluralité de réalités vécues, qui acquièrent une nouvelle dimension lorsqu'elles sont pensées ensemble.

L'une des notions qui m'est apparue pertinente pour penser ce chapitre est celle de « transversalité », forgée par le psychanalyste Félix Guattari³⁸³. Bien que ce concept ne soit pas émiqumique et m'oblige à être prudent dans son utilisation, il permet de penser les groupes en dehors d'eux-mêmes, de les décloisonner et de les mettre en relation afin de créer des ponts-entre-les-groupes au potentiel révolutionnaire. De nouveau un faisceau d'éléments permet d'appuyer le recours à cette notion. Évoqué au cours de la première partie de ce mémoire, le sort réservé à la journaliste et militante syndicale Sepideh Gholian devient au fil des mois de révoltes un symbole des ponts-en-construction, nouvelle trace au demeurant. En atteste le soutien apporté par la jeunesse urbaine précaire, majoritairement masculine notamment au cours de *Dey et Ābān*, à son destin de femme activiste en proie à l'oppression systémique exercée par le régime. Autre exemple, la manière dont les manifestant·e·s ont eu de commémorer les jours sanglants des révoltes d'*Ābān* 98, en plein pendant l'automne 2022, comme pour témoigner d'une continuité et d'une filiation revendiquée par les mobilisé·e·s. Mais l'élément qui me paraît le plus mettre en exergue cette dynamique transversale reste la charte publiée en février 2023.

Ce texte commun (cf annexe 6), signé par une vingtaine d'organisations et syndicats indépendants, marque l'émergence d'un front de mobilisation structuré, affirmant un engagement explicite aux côtés du mouvement *zan, zendegi, azadi*. Nous assistons ici au décloisonnement concret des luttes où syndicats, collectifs féministes, associations étudiantes et mouvements pluriels convergent, nouent des alliances durables et affirment

³⁸¹ Journal of International Affairs, "The Evolution Toward Revolution: The Development of Street Protests in the Islamic Republic of Iran," *Columbia SIPA*, décembre 2023, [en ligne], disponible sur : <https://jia.sipa.columbia.edu/news/evolution-toward-revolution-development-street-protests-islamic-republic-iran>, (consulté le 03 juin 2025)

³⁸² Chowra Makaremi, *Femme! Vie! Liberté!: échos d'un soulèvement révolutionnaire en Iran*, Paris, La Découverte, 2023, p. 117.

³⁸³ Félix Guattari et Gilles Deleuze, *Psychanalyse et transversalité: essais d'analyse institutionnelle*, La Découverte., Paris, 2003, 292 p.

l'interconnexion de leurs revendications. À cet instant précis, le paysage contestataire iranien entre dans une nouvelle ère de coexistence active et créative, au profit d'une dynamique commune de résistance et d'horizons émancipateurs.

Pour les signataires, l'idée n'est pas d'adopter une lecture téléologique du mouvement en cours. Il ne s'agit pas de mesurer les chances d'aboutir à quelque chose. À l'inverse, il s'agit plutôt de voir dans cette occurrence séquentielle un germe dans le(s) germe(s), une sorte de mouvement perpétuel de la société politique en elle-même et par elle-même. Inscrites dans le temps, ces mobilisations le sont également sur un territoire et des espaces donnés. Les villes dont sont originaires les organisations et associations signataires le démontrent tout comme la mise en évidence dans la charte, à dessein, des régions du Kurdistan, du Sistan-o Balouchistan et du Khouzestan. Plutôt *périphérisées* que « périphériques », ces trois régions sont au centre des pratiques de résistances multiples et des mobilisations des travailleur·euse·s comme observé dans la première partie du mémoire. Ici, le tournant néo-libéral entrepris par le pouvoir de la République islamique est implicitement critiqué au même titre que l'autorité théocratique et ses velléités impérialistes. Bien que les effets de cette charte sur le mouvement et ses protagonistes soient là-aussi difficilement quantifiables de mon côté, des lignes de fuites politiques s'y dessinent en situation, couvrant des thématiques diverses qui émanent de mouvements pluriels de la société iranienne (discrimination de genre et d'orientation sexuelle, précarité économique, exploitation des ressources, droits civiques, société inclusive, redistribution des richesses).

Pensé comme une alternative à l'organisation verticale et horizontale des groupes et institutions, le concept de transversalité repris avant tout par des auteur·ice·s féministes décoloniales³⁸⁴ permet d'entrevoir les mouvements de manière coopérative, non linéaire et ouverte à la démultiplication des potentialités. Au travers de l'exemple des mouvements sociaux en Iran depuis 2017, il semble que les causes de mobilisation diverses (autour du vote, de l'eau, du prix du carburant, du port du voile obligatoire) convergent désormais à l'encontre de l'alliance du pouvoir théocratique et de l'organisation capitaliste de la société. L'exploitation des corps, du vivant et leurs oppressions inhérentes deviennent tout autant les détonateurs des soulèvements révolutionnaires. La transversalité devient ainsi une technologie

³⁸⁴ Alondra Carrillo Vidal, « The Feminist General Strike in Chile », *Viewpoint Magazine*, 13 mai 2019, [en ligne], disponible sur : <https://viewpointmag.com/2019/05/13/the-feminist-general-strike-in-chile/>, (consulté le 17 juin 2025).

politique d'alliances, forgée dans l'expérience du conflit de classes³⁸⁵. Dans cette perspective, plus la conflictualité est marquée (comme à partir de *Dey*) plus les interactions et les convergences entre groupes s'intensifient : tel est le coefficient de transversalité³⁸⁶.

Cependant, la transversalité n'exclut pas les tensions entre groupes sociaux, entre échelles de revendications ainsi qu'entre les conceptions divergentes de la gestion des communs. Cette difficulté tient notamment à l'absence d'espace politique ouvert en Iran : comment, dès lors, des collectifs ancrés dans le monde du travail pourraient-ils publiquement s'associer aux mouvements sociaux ? Une telle interrogation me permet donc de revenir sur la question première de l'implication des travailleur·euse·s dans les mouvements sociaux depuis 15 années. Le pouvoir en place, conscient des risques que représente une telle convergence (notamment par des grèves multisectorielles), verrouille consciemment et activement ces possibilités. C'est pourquoi j'argue que la transversalité observée depuis 2017 peut être envisagée comme une première étape (fragile mais décisive) dans la séquence révolutionnaire en cours, où les travailleur·euse·s entre autres, jouent un rôle majeur.

³⁸⁵ Je reprends l'expression à Veronica Gago, telle que présentée dans son séminaire intitulé « *Rethinking the Strike: Times and Territories of the Revolt* », tenu au printemps 2025 à l'Université de Saint-Denis. Elle la présente également comme une notion expansive, en ce qu'elle étend et reconfigure les concepts de conflit, de violence, de précarité et d'exploitation.

³⁸⁶ Félix Guattari, *Psychanalyse et transversalité : essais d'analyse institutionnelle*, François Maspéro, Paris, 1974, p. 79.

Pour Guattari, le coefficient de transversalité peut se comprendre au travers de l'exemple des chevaux dans un enclos avec des œillères. Il écrit : « Disons que le coefficient de transversalité [est] justement le réglage des œillères. On imagine qu'à partir du moment où les chevaux seront complètement aveuglés, un certain mode de rencontre traumatique se produira. Au fur et à mesure qu'on ouvrira les œillères, on peut imaginer que la circulation sera réalisée de manière plus harmonieuse. »

II. Résonance avec les luttes qui « nous attendent ici »

Comme évoqué en introduction, mon initiative ne se limite pas à produire un savoir destiné à remplir les étagères de mon université. Cette recherche n'ambitionne pas non plus de bouleverser le champ des études sociales sur l'Iran ni celui de la théorie critique des mobilisations des travailleur·euse·s. Plus modeste, mon objectif est d'explorer des éléments susceptibles de nous être utiles ici, dans nos contextes européens, avec leurs spécificités propres.

C'est dans cet esprit que j'ai fait se rencontrer et se frictionner les deux objets qui structurent ce travail. L'idée étant de maintenir vivant un mouvement critique, une interrogation constante de nos impensés et de nos certitudes. En outre, ces interrogations participent du travail de fond contre ce que, dans les milieux progressistes, nous considérons souvent comme allant de soi, comme naturel ou immuable. Au fil de ma recherche, j'ai découvert que cette volonté de faire résonner la voix des mobilisations des travailleur·euse·s d'Iran jusqu'en Europe existait déjà. J'ai ainsi pu rencontrer des acteur·ice·s de cette solidarité internationale, en France et en Suède.

En France, le Collectif syndical français, créé en 2010 autour de l'association S.S.T.I, en lien avec les organisations syndicales majeures de l'hexagone, s'est donné pour objectif de diffuser de la documentation, d'organiser des conférences, et de faire entendre des voix iraniennes comme celles de Reza Shahabi, Mahmoud Salehi ou Ali Nejati. Dès 2010, le collectif a également participé aux rassemblements organisés chaque mois de juin à Genève devant le siège de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), pour y dénoncer la présence d'émissaires du régime, alors même que l'Iran ne respecte pas les engagements liés à son statut d'État membre. Mêmes non ratifiées, les conventions fondamentales de l'OIT (cf. annexe 5) se doivent, en principe, d'être appliquées, sous peine d'exclusion³⁸⁷. Il va sans dire que l'Iran est toujours membre de l'OIT et que cette dernière n'a jamais procédé à l'exclusion de la République islamique. Le Collectif a aussi permis l'ouverture de débats nécessaires au sein du paysage syndical français. En mars 2023 par exemple, lors du 53e congrès de la CGT à Clermont-Ferrand, une militante de S.S.T.I a pris la parole pour dénoncer l'affiliation de la

³⁸⁷ ILO, *The International Labour Organization's fundamental conventions*, Geneva, 2002, 78 p. Voir en annexe (n°5), les 10 conventions fondamentales reconnues lors de la 110e Conférence internationale du Travail tenue en 2022.

khāne-ye kārgar (cf. p. 82) à la Fédération Syndicale Mondiale (FSM). Son intervention a suscité des débats houleux sur la légitimité de cette affiliation, et plus largement sur le rôle politique de la FSM en tant qu'Internationale syndicale. Plusieurs plateformes dites de représentation des travailleur·euse·s en son sein s'avèrent être des organes de contrôle au service d'Etats autoritaires (Syrie, Corée du Nord, Cuba)³⁸⁸.

En Suède, la *Swedish Trade Union Platform for Iran*, fondée en 2014 autour de plusieurs *unions* affiliées au LO (*Landsorganisationen i Sverige*), s'est fixée des objectifs similaires. En plus de travailler à nouer des relations avec les organisations qui tentent d'exister en Iran, elle organise chaque année les *Iran Days*, deux à trois jours de conférences à Stockholm sur la situation des travailleur·euse·s en Iran, en présence d'universitaires, de représentants du gouvernement suédois et parfois de rapporteur·e·s des Nations Unies sur les droits humains en Iran³⁸⁹.

Cette solidarité concrète, précieuse en ce qu'elle maintient vivant un internationalisme souvent difficile à faire exister face à des logiques nationalo-centrées, aurait pu constituer un objet d'étude en soi. Ses angles d'analyse sont nombreux, et permettraient notamment d'interroger la manière dont les militant·e·s conçoivent l'altérité politique et légale, ainsi que les formes pratiques de l'internationalisme. Par manque de temps, je n'ai pu m'engager dans cette direction. J'ai préféré me concentrer sur ce que l'observation des pratiques dans des contextes où les mémoires et les conditions matérielles de lutte diffèrent, pouvait apporter à notre compréhension du syndicalisme ici.

J'ai préféré me concentrer sur la manière dont le contexte politico-légal conditionne les possibilités d'action collective et ce en quoi il re-définit les frontières mêmes de la lutte. Comme évoqué plusieurs fois depuis, je souhaite questionner la distinction communément admise en Europe dans les sphères militantes entre luttes économiques et politiques. L'influence de la pensée marxienne puis marxiste-léniniste se ressent dans le maintien d'un tel cloisonnement (cf. pages 20 à 27). Or, dans de nombreux cas à travers le monde, cette séparation rigide tend à se brouiller. Sans pour autant disparaître, l'espace entre les deux devient celui d'un entrelacement, d'une transversalité créative qui se re-configue en fonction

³⁸⁸ Jean-Marie Pernot, « Le 'syndicalisme' FSM et la Syrie », *Syndicollectif*, janvier 2025, disponible sur : <https://syndicollectif.fr/le-syndicalisme-fsm-et-la-syrie/>, (consulté le 1er juillet 2025).

³⁸⁹ Éléments recueillis lors d'un entretien avec l'un des activistes rencontré en Suède, en Novembre 2024. Voir aussi : Erikson et Tagavi, *Woman, life, freedom - and trade unions*, Stockholm, The Swedish Trade Union Confederation, 2023, 22 p.

des situations, souvent même en situation, au gré des nécessités du moment, des intérêts individuels et collectifs, parfois en friction.

Il ne s'agit donc pas de nier cette séparation, mais de penser sa souplesse. Néanmoins, dès lors que la notion de frontière est remise en question sinon euphémisée, elle implique une toute autre dénomination. C'est ainsi, que l'idée de vases communicants me semble dès lors plus pertinente que celle d'une séparation stricte. Les exemples analysés dans la première partie l'ont montré : selon les lieux et les moments, certaines luttes appellent un cloisonnement stratégique, c'est-à-dire à la revendication d'intérêts économiques immédiats. D'autres, au contraire, imposent une transversalité plus radicale, notamment quand le *commun* est au centre de la lutte. La micro-histoire de la grève à Ahvaz permet par exemple de redonner la dimension hautement politique d'une telle mobilisation au regard des conditions d'existence de la grève et de sa portée émancipatrice plurielle pour ses acteur·ice·s, que ce soit dans l'affirmation de leur condition sociale, ethnique et leurs objectifs. Il s'agit de permettre à un certain « extérieur » de faire partie des intérêts immédiats des travailleur·euse·s, même lorsqu'une orthodoxie pour le moins annihilante voudrait que chacun·e lutte là où le pouvoir est satisfait de le·la vouloir lutter, car il·elle ne le met pas en danger. L'exemple récent au printemps 2025 des mobilisations de dockers à Marseille pour bloquer l'envoi de munitions à destination d'Israël, témoignent d'une implication syndicale qui dépasse les intérêts économiques immédiats de ceux-ci. Cette solidarité en acte avec le peuple palestinien fait écho aux récits de Meytham, qui racontait combien la question palestinienne traversait les discussions durant la grève de 2018, et faisait partie intégrante de leur ethos militant. L'action des dockers français n'est pas sans rappeler également un appel lancé dès 2012 par Mahmoud Salehi, boulanger à Saghez au Kurdistan iranien, qui demandait à ses camarades internationaux (et notamment français) d'empêcher les chargements des conteneurs à destination de l'Iran lorsque les produits concernés n'étaient pas de premières nécessités³⁹⁰.

³⁹⁰ Solidarité Socialiste avec les Travailleurs en Iran (S.S.T.I), *Echo d'Iran*, janvier 2013, n°15, p. 14.

Conclusion

Je me suis donné pour objectif avec ce mémoire d'examiner en profondeur les mobilisations des travailleur·euse·s en Iran, à travers une démarche socio-historique combinant une analyse diachronique, une observation plus située et une réflexion théorique visant à mettre en lumière les liens entre les mobilisations des travailleur·euse·s et des cadres conceptuels que je considère comme trop rigides. Cette double lecture m'a conduit à interroger ce qu'était le syndicalisme ou plutôt ce qu'il pouvait être. Le questionnement des représentations implicites que nous entretenons, héritées de contextes occidentaux où les organisations syndicales sont institutionnalisées, reconnues et encadrées par les pouvoirs publics et les législations, m'est apparu comme un travail salvateur. À travers celui-ci, j'ai voulu ouvrir une voie vers un renouvellement des outils d'analyse et d'action qui pourraient enrichir nos pratiques, que ce soit dans les lieux de travail, d'études ou plus largement dans nos espaces de vie sociale.

Pour revenir sur les résultats empiriques de ma recherche, j'ai mis en lumière divers éléments :

Le rôle structurant du contexte politico-légal iranien, qui impose des conditions d'im-possibilité à l'existence d'organisations indépendantes représentatives des travailleur·euse·s, ainsi qu'à leur libre expression, depuis près d'un siècle (cf. Chapitre I : pages 41 à 44).

L'histoire des mobilisations en Iran révèle une singularité marquée et tout aussi structurante. L'exemple parfait étant l'expérience révolutionnaire des *showrā-hā* (1979-1982) qui se distingue des modèles européens dominants (cf. pages 45 à 47).

Alors que la République islamique naissante renforçait son autorité par une répression féroce, des crimes de masses et une propagande nationaliste vivace, les travailleur·euse·s peinaient à faire entendre leur voix. Le tournant néo-libéral entrepris à l'aube des années 1990 bouleverse la société iranienne, polarisant des mobilisations nouvelles autour des changements structurels induits (cf. pages 48 à 51).

Deux décennies et des évolutions paradigmatiques plus tard, la République islamique est bien installée. Son assise à l'international, en dépit d'une opposition de façade par les grandes puissances occidentales, légitime son pouvoir en interne. Les illusions d'ouverture politique dans la société ont tendance à recentrer les mobilisations autour de revendications « réformistes », de transformations au sein même des contours du régime (cf. pages 51 à 63).

Pour autant, la répression politique et l'autoritarisme subsistent, révélant les limites des stratégies passées. Cette réalité pousse les acteur·ice·s à organiser et penser autrement les mobilisations. En dépit des entraves multiples, la persistance des luttes des travailleur·euse·s est manifeste. Leur diffusion s'étend largement à travers le pays, avec une intensité particulièrement forte dans les régions *périphérisées*, où se manifeste une forme coloniale de domination politique. (cf. pages 63 à 76).

En somme, c'est cet "autrement" que j'ai souhaité explorer dans cette étude. En partant du principe qu'il était source d'apport pour la réflexion et la pratique progressiste globale, je l'ai entrevu comme un élargissement des catégories théoriques et militantes supposément universelles comme le syndicat (cf. Introduction : pages 20 à 27). Je me suis attaché à montrer qu'il se compose de traces, de mémoires, d'obstacles légaux et d'expériences pratiques sur le terrain des luttes (cf. Chapitre II : pages 77 à 101).

J'ai finalement observé que la conflictualité sociale croissante à l'œuvre depuis 2015 a favorisé l'émergence et le renforcement de solidarités plurielles au sein du territoire, entre les divers groupes au potentiel révolutionnaire. De telles dynamiques transversales donnent naissance à une interconnexion des luttes, que les mouvements sociaux récents et les plateformes qui en ont découlé incarnent de manière significative (cf. Chapitre III : pages 102 à 117).

Ce projet de recherche s'est déployé dans un environnement marqué par de nombreuses impossibilités matérielles et épistémologiques, qui ont naturellement influencé la construction méthodologique et disciplinaire de l'étude. Conscient de ces limites, j'ai néanmoins cherché à diversifier au maximum les échelles d'observation et à donner une place privilégiée aux sources militantes, auxquelles j'ai accordé une confiance heuristique importante. De nombreux aspects inexplorés constituent néanmoins aujourd'hui un regret et autant de limites à mon travail. Parmi ceux-là, figure la question de l'autoproclamation des organisations, qu'elles se définissent comme *sindikā*, *showrā*, *komiteh* ou *anjoman* et les implications en termes de risques, de légitimité et de stratégies de survie dans un environnement social hostile. Une étude approfondie au creux des *negotiative trajectories*³⁹¹ individuelles et collectives, souvent non linéaires, aurait par ailleurs permis de mieux

³⁹¹ Je reprends ici l'expression de l'anthropologue Mahmoud Keshavarz, qui m'avait soumis cette idée au cours de nos échanges durant le séminaire « Ethnography Writing », tenu à l'automne 2025 à l'Université d'Uppsala, en Suède.

comprendre la complexité des parcours militants dans ce contexte. Ce faisant, j'aurai pu mettre le doigt sur les questions d'engagement certes, mais aussi les phases de désengagement ou de réengagement³⁹².

Une autre limite majeure de cette recherche réside dans l'absence d'une analyse fine des rapports de genre, de la différenciation sexuée du travail et des dynamiques de domination liées au genre au sein des entreprises et des groupes mobilisés. Je mesure pleinement que cette absence porte un coup majeur à mon travail global. En dépit d'un regard masculin dont je n'aurai pu m'éloigner, j'aurai tout de même apprécié pouvoir être interrogé et questionné dans mes propres analyses par de l'empirie issue d'expériences féminines des mobilisations. De tels apports auraient sans nul doute diversifié et enrichi considérablement les analyses esquissées ici.

Cette recherche a également soulevé des questions cruciales quant à la légitimité même d'une telle entreprise, menée depuis un regard européen sur un terrain extra-européen marqué par des héritages coloniaux dans la production des savoirs. Le regard extérieur sur un objet politiquement sensible, engage une position épistémologique de surplomb qui ne peut qu'être soumise à critique et que je n'ai jamais considérée comme définitivement stabilisée. Ce questionnement sur la place du·de la chercheur·e et sa légitimité à entreprendre un tel travail reste à mon sens ouvert, loin du fantasme d'une quelconque autocensure.

³⁹² Je m'appuie ici sur les propos tenus par Chowra Makaremi où elle explique que les féministes, sévèrement réprimées en Iran dans les années 2010 pour leur engagement, se sont par la suite réorientées en tant que figures actives des mouvements étudiants, écologistes ou de travailleur·euse·s. Voir : Chowra Makaremi, *Iranian women's resistance*, intervention publiée sur France 24, [en ligne], disponible sur : <https://www.youtube.com/watch?v=BbOUr9QQUB4>, 8 mars 2025.

Annexes



Figure 1 : Carte de l'Iran à l'échelle mondiale³⁹³



Figure 2 : Carte de l'Iran à l'échelle régionale³⁹⁴

³⁹³ Illustration fournie par le site internet Carte-du-monde.net.

³⁹⁴ Illustration fournie par le Ministère des Affaires Étrangères français, 2004.

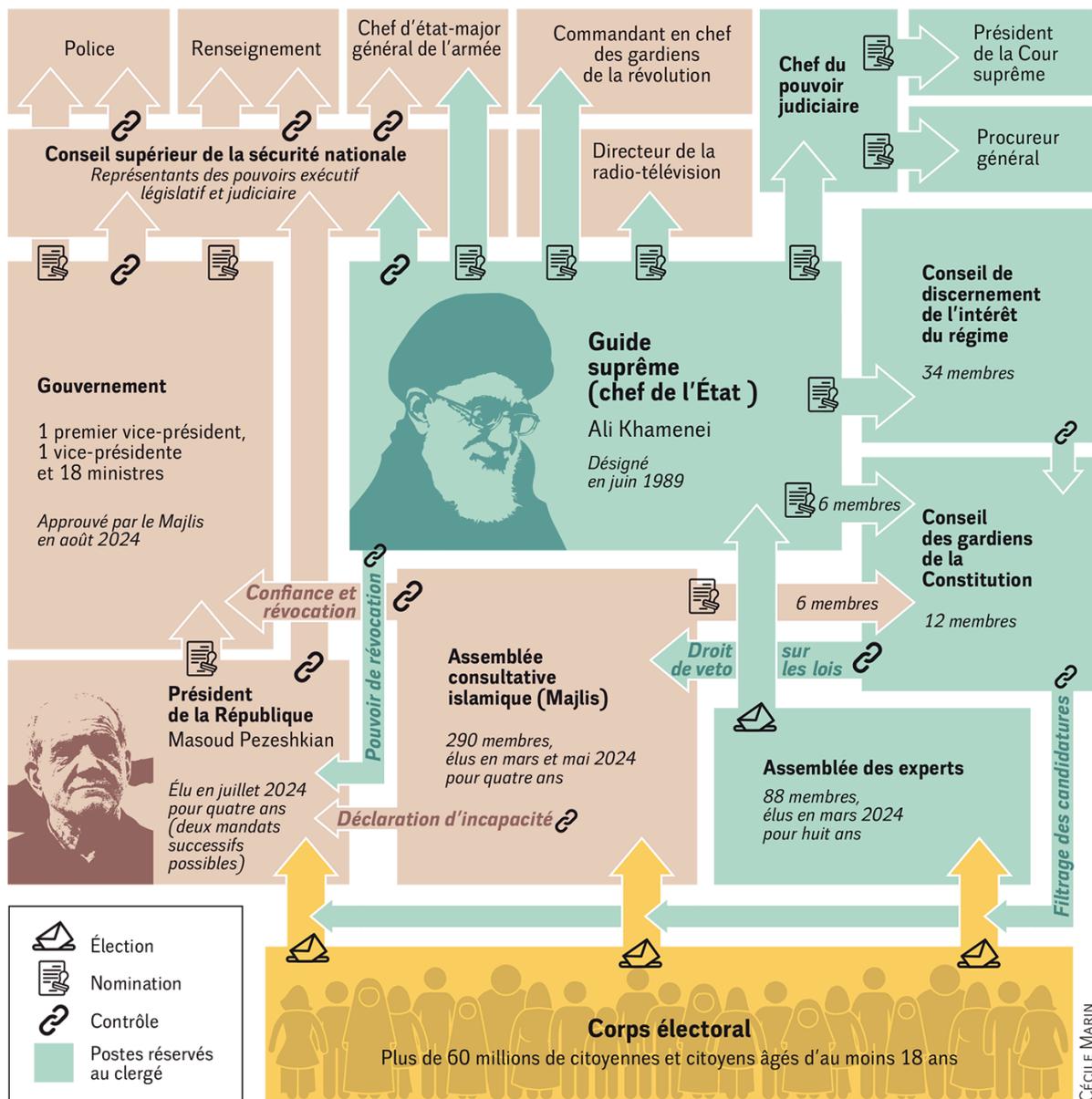


Figure 4 : Schéma simplifié des institutions et de l'organisation politique de la République islamique d'Iran³⁹⁶

³⁹⁶ Philippe Descamps et Cécile Marin, « L'Iran, mollaharchie constitutionnelle », *Le Monde Diplomatique*, juillet 2025, [en ligne], disponible sur : <https://www.monde-diplomatique.fr/55445>, (consulté le 2 juillet 2025).

Annexe 5 : Les 5 principes clés regroupant les 10 conventions fondamentales de l'OIT (2022)³⁹⁷

Liberté syndicale et reconnaissance effective du droit de négociation collective :

- Convention (n° 87) sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical, 1948 (153 ratifications)
- Convention (n° 98) sur le droit d'organisation et de négociation collective, 1949 (164 ratifications)

Elimination de toute forme de travail forcé ou obligatoire :

- Convention (n° 29) sur le travail forcé, 1930 (178 ratifications)
- Convention (n° 105) sur l'abolition du travail forcé, 1957 (175 ratifications, dont deux dénonciations)

Elimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession :

- Convention (n° 100) sur l'égalité de rémunération, 1951 (171 ratifications)
- Convention (n° 111) concernant la discrimination (emploi et profession), 1958 (172 ratifications)

Abolition effective du travail des enfants :

- Convention (n° 138) sur l'âge minimum, 1973 (168 ratifications)
- Convention (n° 182) sur les pires formes de travail des enfants, 1999 (179 ratifications)

Un milieu de travail sûr et salubre

- Convention (n° 155) sur la sécurité et la santé des travailleurs, 1981 (75 ratifications)
- Convention (n° 187) sur le cadre promotionnel pour la sécurité et la santé au travail, 2006 (58 ratifications)

³⁹⁷ ILO, *Conventions, Protocols and Recommendations*, [en ligne], disponible sur : <https://www.ilo.org/international-labour-standards/conventions-protocols-and-recommendations>, (consulté le 01 juillet 2025).

**«Femme, Vie, Liberté!»
Déclaration portant sur les revendications présentes des
organisations indépendantes syndicales et civiles d'Iran**

Peuple juste et épris de liberté d'Iran,

En ce 44^e anniversaire de la Révolution de 1979, les fondements économiques, politiques et sociaux du pays sont désormais en proie à un tourbillon de crise et de désintégration de telle sorte qu'aucune perspective n'est envisageable pour y mettre fin dans le cadre du système politique existant.

C'est pourquoi depuis cinq mois le peuple opprimé d'Iran –notamment les femmes et les jeunes qui aspirent à la liberté et à l'égalité – ont fait des rues de tout le pays le cœur d'une lutte historique et décisive pour mettre fin aux conditions inhumaines. Et, malgré la répression sanglante du régime, depuis cinq mois (16 septembre 2022), elles et ils ne se sont pas arrêtés un seul instant.

Actuellement, ces manifestations massives – dont l'étendard a été hissé par les femmes, les étudiant·e·s, les enseignant·e·s, les travailleurs et travailleuses, les personnes en quête de justice, les artistes, les homosexuels, les écrivains et tous les opprimé·e·s d'Iran, dans toutes les régions du pays, du Kurdistan au Sistan et Baloutchistan – ont reçu un soutien international sans précédent. Elles relèvent d'une protestation contre la misogynie, la discrimination sexuelle, l'insécurité économique permanente, le travail forcé, la pauvreté, la misère, l'oppression de classe, ainsi que l'oppression nationale et religieuse. Tels sont les maux de notre société que la tyrannie religieuse ou non-religieuse nous imposent depuis plus d'un siècle. Ces manifestations imposantes s'inscrivent dans le contexte de vastes mouvements sociaux modernes et de l'émergence d'une génération irréductible qui est déterminée à mettre fin à un siècle réactionnaire et à relever le défi de construire une société moderne, prospère et libre en Iran.

Après deux grandes révolutions dans l'histoire contemporaine d'Iran, les principaux mouvements sociaux pionniers –notamment les mouvements des travailleurs et travailleuses, des enseignant·e·s et des retraité·e·s, ainsi que ceux en quête d'égalité des femmes, des étudiant·e·s et des jeunes, au même titre que le mouvement contre la peine de mort –ont acquis une dimension historique et décisive pour façonner les structures politiques, économiques et sociales du pays à la fois à partir de la base et en grand nombre.

Par conséquent, ce mouvement vise à mettre définitivement fin à la constitution de tout pouvoir d'en haut et à initier une révolution sociale, moderne et humaine en vue d'une émancipation de toutes les formes d'oppression, de discrimination, d'exploitation, de tyrannie et de dictature.

Nous, les organisations syndicales et de la société civile ainsi que les institutions signataire de la présente déclaration – tout en mettant l'accent sur l'unité et les liens entre les mouvements sociaux ainsi que sur la lutte contre la situation actuelle inhumaine et destructrice – considérons les revendications présentes suivantes comme les premiers objectifs résultant des protestations majeures du peuple iranien. Elles établissent les éléments fondateurs pour de la construction d'une société nouvelle, moderne et humaine dans le pays. Nous

³⁹⁸ Solidarité Socialise avec les Travailleurs en Iran : http://www.iran-echo.com/echo_pdf/charte_fr.pdf (consulté le 23 novembre 2023).

appelons tous ceux et toutes celles qui accordent de l'importance à la liberté, à l'égalité et à l'émancipation à faire valoir ces revendications minimales dans les usines, les universités, les écoles, les quartiers, dans les rues au même titre que sur la scène internationale. Ensemble, nous pouvons faire aboutir le noble et ambitieux objectif de la liberté.

1° Libération immédiate et inconditionnelle de tous les prisonniers et prisonnières politiques; la fin de la criminalisation des activités politiques, syndicales et civiles; le jugement public des responsables et des agents de la répression des mobilisations populaires.

2° Liberté sans restriction d'opinion, d'expression, de pensée, de la presse, des partis politiques, des organisations syndicales et de masse locales et nationales, ainsi que des rassemblements, des grèves, des manifestations, des réseaux sociaux et des médias audiovisuels.

3° Abolition immédiate de la peine de mort, d'exécutions, des châtiments; interdiction de tout type de torture psychologique et physique.

4° Etablissement immédiat de l'égalité des droits entre les femmes et les hommes à tous les niveaux: politique, économique, social, culturel et familial. Abolition inconditionnelle de toutes les lois et formes de discrimination et violence à l'encontre des appartenances sexuelles et de genre; reconnaissance de la communauté arc-en-ciel des LGBTQ+. Décriminalisation de toutes les appartenances sexuelles et respect inconditionnel des droits des femmes sur leur corps et leur destin ainsi que la levée du contrôle patriarcal.

5°. La religion doit être reconnue comme relevant de la vie privée des personnes et ne doit pas être impliquée dans les décrets et les lois politiques, économiques, sociales et culturelles du pays.

6° La garantie des conditions de sécurité au travail, la protection de l'emploi et l'augmentation immédiate des salaires des travailleurs et travailleuses, des enseignant·e·s, des employé·e·s et de tous les actifs et retraité·e·s, conditions qui doivent être fixées dans le cadre d'une présence, d'une participation et d'un accord des représentant·e·s élu·e·s des organisations indépendantes et nationales.

7° Les lois et les dispositions fondées sur la discrimination, l'oppression nationale et religieuse doivent être abolies. Le gouvernement doit créer des modalités de financement adéquates et assurer une distribution juste et égale des infrastructures comme des ressources afin de promouvoir la culture et les activités artistiques dans toutes les régions du pays. En outre, il devrait fournir les installations nécessaires et égales pour l'apprentissage comme pour l'enseignement de toutes les langues communément parlées dans la société.

8° Le démantèlement des organes de répression; la limitation des pouvoirs du gouvernement; la participation directe et permanente du peuple à l'administration des affaires du pays par le biais de conseils locaux et nationaux. La révocation de tout fonctionnaire gouvernemental ou non gouvernemental par les électeurs et les électrices à tout moment devrait faire partie des droits fondamentaux des électeurs et électrices.

9° La confiscation des biens de toutes les personnes, entités légales, institutions gouvernementales, semi-gouvernementales et privées qui ont accaparé les actifs et la richesse sociale du peuple iranien par le pillage direct ou par des marchés gouvernementaux. La fortune obtenue par ces confiscations devrait être immédiatement utilisée pour moderniser et reconstruire l'éducation, pour le financement des retraites, pour la sauvegarde

de l'environnement, et répondre aux besoins des régions ainsi que des secteurs du peuple iranien qui ont été privés d'équales opportunités et des équipements pendant les deux régimes de la République islamique et de la monarchie.

10° Mettre fin à la destruction de l'environnement; mettre en œuvre des politiques fondamentales pour restaurer les infrastructures environnementales détruites au cours des cent dernières années; empêcher la privatisation des biens publics (comme les pâturages, les plages, les forêts et les montagnes) qui prive le peuple de ses droits d'accès et d'usage.

11° Interdiction du travail des enfants et assurer que tous les enfants aient accès à l'éducation et à une vie sans privation économique ou sociale, quel que soit le statut de leur famille. Création de programmes publics de prévoyance sociale qui offrent une assurance chômage et une sécurité sociale solide à toutes les personnes en âge de travailler, ainsi qu'une éducation et des soins de santé gratuits pour tous et toutes

12° Normalisation des relations étrangères au plus haut niveau avec tous les pays du monde sur la base de relations justes et du respect mutuel, en interdisant la détention d'armes nucléaires et en œuvrant pour la paix mondiale.

De notre point de vue, les revendications exposées ci-dessus peuvent être réalisées sans tarder, compte tenu des réserves et de la disponibilité de richesses naturelles potentielles et réelles dans le pays ainsi que de l'existence d'un peuple compétent, cultivé et expérimenté et d'une génération de jeunes qui sont très motivés en vue de jouir d'une vie heureuse, libre et productive.

Les revendications exposées dans ce manifeste reprennent les orientations générales des revendications des signataires. Il est évident que nous les approfondirons dans la suite de notre lutte et de notre solidarité. (Déclaration publiée en persan le 15 février 2023; traduction et édition sur la base de l'anglais par la rédaction de *A l'Encontre*)

Signataires:

Conseil de coordination des associations syndicales des enseignant·e·s d'Iran
Union libre des ouvriers d'Iran
Union des associations étudiantes unitaires
Association des défenseurs des droits de l'homme
Syndicat des ouvriers de la canne à sucre Haft-Tapeh
Conseil d'organisation des protestations des ouvriers pétroliers non-temporaires
Maison des enseignants d'Iran
Eveil féminin
Voix des femmes d'Iran
Voix indépendante des ouvriers métallurgistes du groupe national de l'aciérie d'Ahwaz
Association de défenseurs des droits ouvriers
Association syndicale des ouvriers électriciens et métallurgistes de Kermanchah
Comité de coordination pour l'aide à la constitution des syndicats ouvriers
Union des retraité·e·s
Conseil des retraité·e·s d'Iran
Association des étudiant·e·s progressistes
Conseil des étudiant·e·s libres-penseurs d'Iran
Syndicat des ouvriers peintres en bâtiment de la province de l'Elbourz
Comité de soutien à la fondation de syndicats ouvriers d'Iran
Conseil des retraités de la Sécurité sociale

Le 15 février 2023

Bibliographie

• Ouvrages :

ABRAHAMIAN Ervand, 2008, *A history of modern Iran*, Cambridge, Cambridge University Press, 228 p.

ABRAHAMIAN Ervand, 1999, *Tortured confessions: prisons and public recantations in modern Iran*, Berkeley, University of California Press, 279 p.

ABRAHAMIAN Ervand, 1989, *The Iranian Mojahedin*, New Haven, Yale University Press, 193 p.

ABRAHAMIAN Ervand, 1982, *Iran between two revolutions*, Princeton University Press., 580 p.

ARENDT Hannah, 2020, *Condition de l'homme moderne*, Paris, Livre de poche , 523 p.

ARENDT Hannah, 1970, *On violence*, San Diego, Harcourt, 106 p.

AUDOIN-ROUZEAU Stéphane, 2008, *Combattre: une anthropologie historique de la guerre moderne, XIXe-XXIe siècle*, Paris, Seuil, 327 p.

BALANDIER Georges, 2004, *Anthropologie politique*, Paris, Presses Universitaires de France, 256 p.

BAYAT Asef, 2010, *Life as politics: how ordinary people change the Middle East*, Stanford, Stanford University Press, 304 p.

BAYAT Asef, 1997, *Street politics: poor people's movements in Iran*, New York, Columbia University Press, 232 p.

BAYAT Asef, 1987, *Workers and revolution in Iran: a Third World experience of workers' control*, London, Zed Books, 227 p.

BECKER Howard S., 2020, *Outsider*, Paris, Editions Métailié, 322 p.

BEHDAD Sohrab et NOMANI Farhad, 2006, *Class and labor in Iran: did the revolution matter?*, New York, Syracuse University Press, 268 p.

BENSAÏD Daniel, 1996, *Marx l'intempestif: grandeurs et misères d'une aventure critique (XIXe - XXe siècles)*, Paris, Fayard, 415 p.

- BUTLER Judith et ATHANASIOU Athena, 2016, *Dépossession*, Montreuil-sur-Brêchene, Diaphanes, 172 p.
- CASTRO-GÓMEZ Santiago, 2021, *Zero-point hubris: science, race, and enlightenment in eighteenth-century Latin America*, Lanham, Rowman & Littlefield, 312 p.
- CAVARERO Adriana, 2016, *Inclinations: A Critique of Rectitude*, Stanford, Stanford University Press, 205 p.
- DABASHI Hamid, 2016, *Iran: the rebirth of a nation*, New York, Palgrave Macmillan, 345 p.
- DELACROIX Christian, DOSSE François, GARCIA Patrick, et [ET AL.], 2010, *Historiographies I : concepts et débats*, Paris, Gallimard, 656 p.
- DELEUZE Gilles, 2009, *Logique du sens*, Paris, Éditions de Minuit, 391 p.
- DUDOIGNON Stéphane A., 2022, *Les Gardiens de la révolution islamique d'Iran: sociologie politique d'une milice d'État*, Paris, CNRS éditions, 288 p.
- DUDOIGNON Stéphane A., 2017, *The Baluch, Sunnism and the state in Iran: from tribal to global*, New York, Oxford University Press, 405 p.
- ERIKSON Mats et TAGAVI Saeid, 2023, *Woman, life, freedom - and trade unions*, Stockholm, The Swedish Trade Union Confederation, 22 p.
- FANON Frantz, 2015, *Écrits sur l'aliénation et la liberté*, Paris, La Découverte, 688 p.
- FEDERICI Silvia, 1974, *Wages against housework*, Bristol, Falling Wall Press, 10 p.
- FILLIEULE Olivier, MATHIEU Lilian et PÉCHU Cécile, 2020, *Dictionnaire des mouvements sociaux*, 2e ed., Paris, SciencesPo les presses, 624 p.
- FOUCAULT Michel, 2003, *Surveiller et punir: naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 318 p.
- GAGO Verónica, 2021, *La puissance féministe ou Le désir de tout changer*, Paris, Éditions Divergences, 268 p.
- GINZBURG CARLO, 1980, *Le fromage et les vers: l'univers d'un meunier du XVIe siècle*, Paris, Flammarion, 220 p.
- GIRAUD Baptiste, BÉROUD Sophie et YON Karel, 2018, *Sociologie politique du syndicalisme*, Malakoff, Armand Colin, 223 p.

GUATTARI Félix et DELEUZE Gilles, 2003, *Psychanalyse et transversalité: essais d'analyse institutionnelle*, Paris, La Découverte, 292 p.

HARVEY David, 2013, *Rebel Cities: From the Right to the City to the Urban Revolution*, 2nd ed., London, Verso, 206 p.

JAFARI Peyman, 2018, *Oil, labour and revolution in Iran: a social history of labour in the Iranian oil industry, 1973-83*, (Thèse de doctorat), Leiden University, The Netherlands.

JULLIARD Jacques, 2006, « La charte d'Amiens, cent ans après. Texte, contexte, interprétations », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, 2006, vol. 24, n° 1, p. 5-40.

KHOSRAVI Shahram, 2017, *Precarious lives: waiting and hope in Iran*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 288 p.

KHOSRAVI Shahram, 2008, *Young and Defiant in Tehran*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 240 p.

LADIER-FOULADI Marie, 2020, *La République islamique d'Iran vue de l'intérieur*, Vulaines-sur-Seine, Éditions du Croquant, 174 p.

LADJEVARDI Habib, 1985, *Labor unions and autocracy in Iran*, 1. ed., New York, Syracuse University Press, 328 p.

LAGROYE Jacques et OFFERLÉ Michel (eds.), 2011, *Sociologie de l'institution*, Paris, Belin, 399 p.

LAZARD Gilbert et GHAVAM-NEJAD Mehdi, 1990, *Dictionnaire persan-français*, Leiden, E.J. Brill, 482 p.

LECLERCQ Catherine et PAGIS Julie, 2011, « Les incidences biographiques de l'engagement: Socialisations militantes et mobilité sociale. Introduction », *Sociétés contemporaines*, 1 décembre 2011, n° 84, n° 4, p. 5-23.

LÉNINE, 1902, *Que Faire ?*, [en ligne], <https://www.marxists.org/francais/lenin/works/1902/02/19020200o.htm>

LÉNINE, 1920, *Les syndicats, la situation actuelle et les erreurs de Trotsky*, [en ligne], <https://www.marxists.org/francais/lenin/works/1920/12/vil19201230.htm>

LÉONARD Mathieu, 2011, *L'émancipation des travailleurs: une histoire de la Première Internationale*, Paris, Fabrique, 411 p.

LEVI Giovanni et REVEL Jacques, 1989, *Le Pouvoir au village: histoire d'un exorciste dans le Piémont du XVIIe siècle*, traduit par Monique Aymard, Paris, Gallimard, 276 p.

LUXEMBOURG Rosa, 1906, *Grève de masse, parti et syndicat*, https://www.marxists.org/francais/luxembur/gr_p_s/greve.htm

MAKAREMI Chowra, 2023, *Femme! Vie! Liberté!: échos d'un soulèvement révolutionnaire en Iran*, Paris, La Découverte, 352 p.

MALM Andreas et ESMAILIAN Shora, 2007, *Iran on the brink: rising workers and threats of war*, London, Pluto, 288 p.

MARX Karl et ENGELS Friedrich, 1978, *Le syndicalisme. I, Théorie, organisation, activité*, Paris, F. Maspero, vol. II, 216 p.

MARX Karl et KESSLER Jean, 2002, *Misère de la philosophie*, Nouv. éd., Paris, Éditions Payot & Rivages, 272 p.

MCADAM Doug, 1999, *Political process and the development of Black insurgency, 1930-1970*, 2nd edition., Chicago, University of Chicago Press, 304 p.

MORGANA Maria Stella, 2021, *'Precarize' and Divide: Iranian Workers from the 1979 Revolution to the 2009 Green Movement*, (Thèse de doctorat), Leiden University, The Netherlands.

MORIN Jean-Frédéric, OLSSON Christian et ATIKCAN Ece Özlem (eds.), 2021, *Research methods in the social sciences: an A-Z of key concepts*, Oxford University Press, 316 p.

NEVEU Érik, 2019, *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, 128 p.

NGAL Georges, 1994, « Lire... le discours sur le colonialisme d'Aimé Césaire », Paris, Présence Africaine, 141 p.

NOIRIEL Gérard, 2010, *Introduction à la socio-histoire*, Paris, La Découverte, 128 p.

PAGIS Julie, 2024, *Le prophète rouge: Enquête sur la révolution, le charisme et la domination*, Paris, La Découverte, 352 p.

PROUDHON Pierre-Joseph, 1865, *De la capacité politique des classes ouvrières*, Paris : E. Dentu, 192 p.

PROUDHON Pierre-Joseph, 2009, *Qu'est-ce que la propriété ?*, Paris, Le Livre de Poche, 448 p.

REVEL Jacques (ed.), 1996, *Jeux d'échelles: la micro-analyse à l'expérience*, Paris, Le Seuil, 243 p.

RHEE Jeong-eun, 2021, *Decolonial feminist research: haunting, rememory and mothers*, New York, Routledge, 128 p.

RICOEUR Paul, 2000, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Éditions du Seuil, 672 p.

RIVETTI Paola, 2013, « Democracy and Secularism in Iran: Lessons for the Arab Spring? », *Mediterranean Politics*, mars 2013, vol. 18, n° 1, p. 125-132.

ROCKER Rudolf et CHOMSKY Noam, 1998, *Anarcho-Syndicalism*, 1st ed., London, Pluto Press, 134 p.

SAID Edward W., 1997, *L'Orientalisme: l'Orient créé par l'Occident*, Nouv. éd. augmentée., Paris, Ed. du Seuil, 422 p.

SCOTT James C., 2009, *The art of not being governed: an anarchist history of upland Southeast Asia*, New Haven, Yale University Press, 464 p.

SOREL Georges, 1901, *L'avenir socialiste des syndicats*, édition considérablement augmentée), Paris, Librairie G. Jacques & Cie, 106 p.

STIEGLER Barbara, 2021, *De la démocratie en pandémie: santé, recherche, éducation*, Paris, Gallimard (coll. « Tracts »), 64 p.

THOMPSON Edward P., 2013, *The making of the English working class*, London, Penguin Books, 958 p.

TROTSKY Léon, 1929, *Syndicalisme et communisme*, [en ligne], https://classiques.uqam.ca/classiques/trotsky_leon/syndicalisme_et_communisme/syndicalisme_texte.html

VAHABI Mehrdad, 2016, *The political economy of predation: manhunting and the economics of escape*, New York, Cambridge University Press, 406 p.

VAHABZADEH Peyman (ed.), 2017, *Iran's Struggles for Social Justice: Economics, Agency, Justice, Activism*, Cham, Palgrave Macmillan, 323 p.

VALADBAYGI Kayhan, 2024, *Capitalism in contemporary Iran : Capital accumulation, state formation and geopolitics*, Manchester, Manchester University Press, 256 p.

ZINN Howard, 2002, *You can't be neutral on a moving train : a personal history of our times*, Boston, Beacon Press, 224 p.

• Chapitres d'ouvrage :

HAYAT Samuel, 2012, « De l'anarchisme proudhonien au syndicalisme révolutionnaire: une transmission problématique », dans JOURDAIN Edouard et SOCIÉTÉ P.-J. PROUDHON (eds.), *Proudhon et l'anarchie*, Paris, EHESS, p. 39-62.

MALJOO Mohammad, 2017, « The Unmaking of the Iranian Working Class since the 1990s » dans Peyman Vahabzadeh (ed.), *Iran's Struggles for Social Justice*, Cham, Springer International Publishing, p. 47-63.

POCHIC Sophie et GUILLAUME Cécile, 2013, « Travail et genre dans le monde » dans *Travail et genre dans le monde*, Paris, La Découverte, p. 379-387.

ROSENMAN Gabriel, 2024, « Enquêter en (ex-)syndicaliste ? Retour sur un positionnement d'enquête militant en terrain syndical » dans François Alfandari, Annaïs Bonanno, Lina Cárdenas, Saphia Doumenc, Willy Gibard et Lucas Winiarski (eds.), *Enquêter sur les relations professionnelles : Méthodes, outils et pratiques*, Lyon, ENS Éditions (coll. « Sociétés, Espaces, Temps »), p. 157-174.

SHAFIEI Mohammad et JAFARI Ali, 2020, « Iran : révoltes populaires sans lendemain et fragmentation des mouvements »: dans *Soulèvements populaires*, s.l., Éditions Syllepse, p. 91-104.

• Articles scientifiques :

ADELKHAH Fariba, 2010, « Le Mouvement vert en République islamique d'Iran », *Savoir/Agir*, 2010, vol. 12, n° 2, p. 117-123.

BAYAT Asef, 2023, « Is Iran on the Verge of Another Revolution? », *Journal of Democracy*, avril 2023, vol. 34, n° 2, p. 19-31.

BEAUD Stéphane, 1996, « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'«entretien ethnographique» », *Politix*, 1996, vol. 9, n° 35, p. 226-257.

BEHDAD Sohrab et NOMANI Farhad, 2002, « Workers, Peasants, and Peddlers: A Study of Labor Stratification in the Post-Revolutionary Iran », *International Journal of Middle East Studies*, 2002, vol. 34, n° 4, p. 667-690.

BEHDAD Sohrab et NOMANI Farhad, 2009, « What a Revolution! Thirty Years of Social Class Reshuffling in Iran », *Comparative Studies of South Asia, Africa and the Middle East*, 1 mai 2009, vol. 29, n° 1, p. 84-104.

BEHDAD Sohrab et NOMANI Farhad, 2012, « Labor Rights and the Democracy Movement in Iran: Building a Social Democracy », *Northwestern University Journal of International Human Rights*, 2012, vol. 10, p. 212-230.

BÉROUD Sophie, 2002, « Un renouveau de la critique syndicale ? », *Mouvements*, 2002, vol. 24, n° 5, p. 39-45.

BOUMAZA Magali, 2009, « Les générations politiques au prisme de la comparaison : quelques propositions théoriques et méthodologiques », *Revue internationale de politique comparée*, 2 juin 2009, vol. 16, n° 2, p. 189-203.

BOUMAZA Magali et CAMPANA Aurélie, 2007, « Enquêter en milieu « difficile »: Introduction », *Revue française de science politique*, 2007, vol. 57, n° 1, p. 5-25.

CHOUKROUNE Leïla et FROISSART Chloé, 2013, « Réforme du droit et contestation sociale sans État de droit : le laboratoire chinois », *Le Mouvement Social*, 1 septembre 2013, n° 244, n° 3, p. 47-65.

DE SARDAN Jean-Pierre Olivier, 1995, « La politique du terrain: Sur la production des données en anthropologie », *Enquête*, 1 octobre 1995, n° 1, p. 71-109.

DE SARDAN Jean-Pierre Olivier, 2000, « Le “je” méthodologique: Implication et explicitation dans l'enquête de terrain », *Revue Française de Sociologie*, juillet 2000, vol. 41, n° 3, p. 417.

DEVICTOR Agnès, 2011, « Du cadavre au martyr. La représentation de la mort des combattants dans la presse iranienne lors de la guerre Iran-Irak (1980-1988) », *Questions de communication*, 31 décembre 2011, n° 20, p. 19-48.

DUMÉZ Hervé, 2011, « Faire une revue de littérature : pourquoi et comment ? », *Le Libellio d'AEGIS*, 2011, vol. 7, n° 2-Eté, p. 15-27.

DUSSEL Enrique, 2009, « Pour un dialogue mondial entre traditions philosophiques », *Cahiers des Amériques latines*, 31 décembre 2009, n° 62, p. 111-127.

- EHSANI Kaveh, 2003, « Social Engineering and the Contradictions of Modernization in Khuzestan's Company Towns: A Look at Abadan and Masjed-Soleyman », *International Review of Social History*, décembre 2003, vol. 48, n° 3, p. 361-399.
- FRASER Nancy, 2017, « 7. Behind Marx's Hidden Abode: For an Expanded Conception of Capitalism » dans Penelope Deutscher et Cristina Lafont (eds.), *Critical Theory in Critical Times*, s.l., Columbia University Press, p. 141-159.
- GAGO Verónica, 2017 « Intelectuales, experiencia e investigación militante : Avatares de un vínculo tenso », Fundación Foro Nueva Sociedad, Nueva Sociedad, vol. 268, n°4, p. 65-76
- GINZBURG Carlo et PONI Carlo, 1981, « La micro-histoire », *Le Débat*, 1981, vol. 17, n° 10, p. 133-136.
- GINZBURG Carlo, TEDESCHI John et TEDESCHI Anne C., 1993, « Microhistory: Two or Three Things That I Know about It », *Critical Inquiry*, octobre 1993, vol. 20, n° 1, p. 10-35.
- GROSGOUEL Ramón, 2010, « 8. Vers une décolonisation des « uni-versalismes » occidentaux : le « pluri-versalisme décolonial », d'Aimé Césaire aux zapatistes: » dans *Cahiers libres*, Paris, La Découverte, p. 119-138.
- HARAWAY Donna, 1988, « Situated Knowledges: The Science Question in Feminism and the Privilege of Partial Perspective », *Feminist Studies*, 1988, vol. 14, n° 3, p. 575-599.
- JAFARI Peyman, 2023, « Revolt with a Revolutionary Perspective », *Iranian Studies*, juillet 2023, vol. 56, n° 3, p. 569-575.
- JAFARI Peyman, 2020, « The Showras in the Iranian Revolution: Labour Relations and the State in the Iranian Oil Industry, 1979–82 », p. 252-285.
- JAFARI Peyman, 2019, « Linkages of oil and politics: oil strikes and dual power in the Iranian revolution », *Labor History*, 2 janvier 2019, vol. 60, n° 1, p. 24-43.
- JULLIARD Jacques, 2006, « La charte d'Amiens, cent ans après. Texte, contexte, interprétations », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, 2006, vol. 24, n° 1, p. 5-40.
- KADIVAR Mohammad Ali, KETCHLEY Neil, SOTOUDEH-SHERBAF Abolfazl et BARRIE Christopher, 2025, « Online calls for protest and offline mobilization in autocracies: evidence from the 2017 Dey Protests in Iran », *European Sociological Review*, 31 janvier 2025, vol. 41, n° 1, p. 84-96.

KALB Zep, 2019, « Corporatist coalitions as agents of civil society: The politics of student and labour unions in Iran », *Mediterranean Politics*, 8 août 2019, vol. 24, n° 4, p. 467-490.

LECLERCQ Catherine et PAGIS Julie, 2011, « Les incidences biographiques de l'engagement: Socialisations militantes et mobilité sociale. Introduction », *Sociétés contemporaines*, 1 décembre 2011, n° 84, n° 4, p. 5-23.

LESPIAUX Sophie, 2021, « Les archives en sociologie: approches définitionnelles et méthodologiques », *Interrogations ?*, n°32, p 2-10

MAKAREMI Chowra, 2025, « Insurrections in Iran: an off-site ethnography », *Geographica Helvetica*, 20 janvier 2025, vol. 80, n° 1, p. 9-17.

MALJOO Mohammad, 2017, « The Vicious Circle Trapping Iranian Workers since the 1990s », *Revue internationale des études du développement*, 2017, vol. 229, n° 1, p. 137-162.

MARIOT Nicolas, 2001, « Les formes élémentaires de l'effervescence collective, ou l'état d'esprit prêté aux foules », *Revue française de science politique*, 2001, vol. 51, n° 5, p. 707-738.

MBEMBE Achille, 2006, « Nécropolitique », *Raisons politiques*, 2006, vol. 21, n° 1, p. 29-60.

MIGNOLO Walter D., 2009, « Epistemic Disobedience, Independent Thought and Decolonial Freedom », *Theory, Culture & Society*, décembre 2009, vol. 26, n° 7-8, p. 159-181.

MOGHADAM Valentine M., 2010, « Review on Class and Labor in Iran: Did the Revolution Matter? », *Comparative Studies of South Asia, Africa and the Middle East*, 1 mai 2010, vol. 30, n° 1, p. 155-157.

MORGANA M. Stella, 2020, « “Produce and Consume” in the Islamic Republic: The 1990s Myth of the Winner in the Iranian Public Sphere and Its Impact on Workers », *International Journal of Middle East Studies*, mai 2020, vol. 52, n° 2, p. 340-344.

MORGANA M. Stella, 2019, « Talking to Workers: From Khomeini to Ahmadinejad, how the Islamic Republic's Discourse on Labor Changed through May Day Speeches (1979–2009) », *Iranian Studies*, mars 2019, vol. 52, n° 1-2, p. 133-158.

NAEPELS Michel, 2010, « Anthropologie et histoire: de l'autre côté du miroir disciplinaire », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, août 2010, vol. 65, n° 4, p. 873-884.

NOYER Manuella, 2011, « Le Centre d'histoire du travail de Nantes et les archives de militants syndicaux », *La Gazette des archives*, 2011, vol. 221, n° 1, p. 103-115.

POVEY Elaheh Rostami, 2004, « Trade unions and women's NGOs: diverse civil society organisations in Iran », *Development in Practice*, février 2004, vol. 14, n° 1-2, p. 254-266.

QUIROZ Lissell, 2019, « Hybris , colonialité et modernité : les Lumières au prisme de la théorie décoloniale »:, *Lumières*, 7 novembre 2019, n° 34, n° 2, p. 25-43.

RANJI Banafsheh, 2022, « Journalistic *illusio* in a restrictive context: Role conceptions and perceptions of role enactment among Iranian journalists », *Journalism*, février 2022, vol. 23, n° 2, p. 517-532.

RIVETTI Paola, 2013, « Democracy and Secularism in Iran: Lessons for the Arab Spring? », *Mediterranean Politics*, mars 2013, vol. 18, n° 1, p. 125-132.

ROSTAMPOUR Somayeh, 2021, « Clivages ethniques au sein du mouvement protestataire iranien: À l'encontre du mythe « Une nation, Un État » », *Multitudes*, 10 juin 2021, n° 83, n° 2, p. 112-119.

SHAFIEI Mohammad J. et JAFARI Ali, 2013, « État et perspective des mouvements sociaux dans le Mouvement vert en Iran »:, *Les Cahiers de l'Orient*, 12 juin 2013, N° 111, n° 3, p. 87-105.

TUCK Eve et YANG K Wayne, 2012, « Decolonization is not a metaphor », *Decolonization: Indigeneity, Education & Society*, 2012, vol. 1, n° 1, p. 1-40.

UD DIN Mehraj, 2018, « Can Non-Europeans Think?, by Hamid Dabashi, with a Foreword by Walter Mignolo », *Religion & Theology*, 20 juin 2018, vol. 25, n° 1-2, p. 136-139.

VAHABI Mehrdad et COVILLE Thierry, 2017, « Introduction: L'économie politique de la République islamique d'Iran », *Revue internationale des études du développement*, 2017, vol. 229, p. 11-31.

• Sources médiatiques en ligne :

ALONDRA CARILLO VIDAL, *The Feminist General Strike in Chile - Viewpoint Magazine*, <https://viewpointmag.com/2019/05/13/the-feminist-general-strike-in-chile/>, consulté le 17 juin 2025.

CAHEN Michel, 2023, *Walter Mignolo et le manifeste décolonial*, <https://elam.hypotheses.org/4715> , 24 mars 2023, consulté le 18 septembre 2024.

FARAHANY Behrouz et AREFI Behrouz, 2010, *Iran : l'empire économique des pasdarans*, <https://www.monde-diplomatique.fr/2010/02/AREFI/18792> , février 2010, consulté le 19 juin 2024.

GLOWCZEWSKI Barbara, 2018, *Le pluriversel à l'ombre de l'universel*, <https://www.terrestres.org/2018/11/15/le-pluriversel-a-lombre-de-luniversel/> , 15 novembre 2018, consulté le 29 juin 2024.

IRANWIRE, *The Workers' House: Supporter of Trade Unions or Tool of Suppression?*, <https://iranwire.com/en/features/68059/>, consulté le 9 février 2025.

KADIVAR, JAFARI, HOSSEINI, KHANI, 2021, « Labor Organizing on the Rise Among Iranian Oil Workers », <https://merip.org/2021/08/labor-organizing-on-the-rise-among-iranian-oil-workers/>, *Middle East Report Online*, 25 août 2021.

KALB Zep, 2023, *Coercion and Inequality: The distributional effects of sanctions in Iran*, <https://www.phenomenalworld.org/analysis/iran-sanctions-inequality/> , 23 août 2023, consulté le 17 novembre 2023.

KALB Zep, 2022, *Why Won't the Workers of Iran Unite?*, <https://foreignpolicy.com/2022/11/03/iran-workers-general-strike-oil-protests/> , 3 novembre 2022, consulté le 18 novembre 2023.

KALB Zep, 2023, *Iran's Labor Movement - The Iran Podcast*, <https://open.spotify.com/episode/0FLTYnAr18N6ya6LQND0g6>, consulté le 19 février 2024.

KAMANGAR Shirine, 2022, *Life that resists death - The people of Iran rise up*, [HTTPS://SPECTREJOURNAL.COM/LIFE-THAT-RESISTS-DEATH/](https://spectrejournal.com/life-that-resists-death/).

KAMANGAR Shirine, *Rereading the Jina uprising in the light of National Steel Group's strike – Slingers Collective*, <https://slingerscollective.net/rereading-the-jina-uprising-in-the-light-of-national-steel-groups-strike/>, consulté le 26 juin 2024.

MAKAREMI Chowra, 2024, « C'est depuis le ventre de la bête iranienne que persiste et s'organise la résistance », *La Croix*, 18 nov. 2024, <https://www.la-croix.com/a-vif/c-est-depuis-le-ventre-de-la-bete-iranienne-que-persiste-et-sorganise-la-resistance-20241118>, consulté le 18 décembre 2024.

NIKOU Ida, 2023, *Iranian women workers: challenges and opportunities*, <https://globallabourcolumn.org/2023/09/20/iranian-women-workers-challenges-and-opportunities/> , 20 septembre 2023, consulté le 24 juin 2024.

NIKOU Ida, 2022, *Dictating Rules from Below: The Re-Emergence of Workers' Councils in Iran*,

<https://www.leftvoice.org/dictating-rules-from-below-the-re-emergence-of-workers-councils-in-iran/> , 12 août 2022, consulté le 26 juin 2024.

POLVERINI Léa, 2022, *Comprendre la révolte iranienne sans céder aux récupérations de tous bords*,

<https://www.slate.fr/story/234367/revolte-femmes-contestation-iran-hijab-voile-mahsa-amini-recuperation-ethnocentrisme-orientalisme> , 4 octobre 2022, consulté le 22 novembre 2024.

POLVERINI Léa et MAKAREMI Chowra, 2024, *Deux ans après la mort de Mahsa Jina Amini, où en est le mouvement «Femme, vie, liberté» en Iran?*,

<https://www.slate.fr/monde/iran-jina-mahsa-amini-mouvement-femme-vie-liberte-politique-cruaute> , 13 novembre 2024, consulté le 22 novembre 2024.

ROSTAMPOUR Somayeh, 2023, *CrimethInc. : Jin, Jiyān, Azādi (Woman, Life, Freedom): The Genealogy of a Slogan*,

<https://fr.crimethinc.com/2023/03/08/jin-jiyān-azādi-woman-life-freedom-the-genealogy-of-a-slogan> , 8 mars 2023, consulté le 9 mai 2024.

ROUGIER Claudia Bourguignon, 2021, « Plurivers »,

<https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/colonialite/chapter/plurivers/>, 6 juin 2021, consulté le 14 avril 2024.

TAMJIDI Majid, 2014, *Neoliberalism In IRI: A Brief History From Rafsanjani (1989) To Rouhani (2014); A Continuum - IASWI*,

<https://workers-iran.org/neoliberalism-in-iri-a-brief-history-from-rafsanjani-1989-to-rouhani-2014-a-continuum/> , 9 mai 2014, consulté le 31 juillet 2024.

UFHEIL-SOMERS Amanda, 1983, *Workers' Control After the Revolution*,

<https://merip.org/1983/03/workers-control-after-the-revolution/> , 11 mars 1983, consulté le 24 juillet 2024.

ZEROUALI Khedidja, 2025, *Usines de textile au Bangladesh : un an après la grande grève, la grande répression*,

<https://www.mediapart.fr/journal/international/140225/usines-de-textile-au-bangladesh-un-apres-la-grande-greve-la-grande-repression> , 14 février 2025, consulté le 17 février 2025.

BANTIGNY Ludivine, *Histoire sensible de la révolution (Les mercredis des révolutions, séance du 5 mars 2025)*, dans Paroles d'histoire, Spotify :

<https://open.spotify.com/episode/4kss2YLIByAJ4tcbG3LxSy>

France TV Info, *La chercheuse franco-iranienne Fariba Adelkhah, retenue depuis 2019 en Iran, de retour en France*,

https://www.francetvinfo.fr/monde/iran/la-chercheuse-franco-iranienne-fariba-adelkhah-retenue-depuis-2019-en-iran-de-retour-en-france_6129858.html, 18 octobre 2023? consulté le 19 juillet 2024.

France 24, *Iran : trois ans de détention "destructrice" pour les Français Cécile Kohler et Jacques Paris*, <https://f24.my/B97y>, 6 mai 2025, consulté le 24 mai 2025.

Libération, *Le bilan passe à huit morts après un incendie et des affrontements à la prison d'Evin, la «Bastille» d'Iran*, https://www.liberation.fr/international/moyen-orient/apres-un-incendie-et-des-affrontements-quatre-morts-a-la-prison-devin-la-bastille-diran-20221016_6JHHTNUDDVETVL7ZMB3EUCPZA4/, 16 octobre 2022, consulté le 1 juillet 2024.

Le Monde, *Iran : quatre morts dans des affrontements et un incendie au cœur de la prison d'Evin, connue pour détenir des prisonniers politiques*, https://www.lemonde.fr/international/article/2022/10/16/iran-affrontements-et-incendie-au-c-ur-d-une-prison-de-teheran-connue-pour-detener-des-prisonniers-politiques_6145985_3210.html, 16 octobre 2022, consulté le 1 juillet 2024.

Le Nouvel Obs, *Incendie à la prison d'Evin après une journée de manifestations en Iran*, <https://www.nouvelobs.com/monde/20221016.OBS64687/incendie-a-la-prison-d-evin-apres-une-journee-de-manifestations-en-iran.html>, 16 octobre 2022, consulté le 1 juillet 2024.

Off-Site, *Off-Site – an off-site ethnography of post-revolution Iran*, Hypotheses, <https://offsite.hypotheses.org/>, consulté le 14 août 2025.

- Rapports / Documents institutionnels :

Confédération générale du Travail (CGT), 1906, *Charte d'Amiens*, dans *Congrès d'Amiens sur les rapports entre les syndicats et les partis politiques*, https://www.marxists.org/francais/cgt/works/1906/10/cgt_190610000.htm

Confédération générale du Travail (CGT), *Activités internationales n°40 / Juin 2023 : Spécial Iran*, <https://www.cgt.fr/activites-internationales-40-juin-2023-special-iran>, consulté le 4 novembre 2023.

Crisis Group (NGO), Iran's Khuzestan: Thirst and Turmoil, <https://www.crisisgroup.org/middle-east-north-africa/gulf-and-arabian-peninsula/iran/241-iran-s-khuzestan-thirst-and-turmoil> , 21 août 2023, consulté le 19 décembre 2023.

International Labor Organization (ILO), 1991, *Labour Law of Iran*, <https://natlex.ilo.org/dyn/natlex2/natlex2/files/download/21843/IRN21843.pdf>, 110 p.

International Labor Organization (ILO), 2002, *The International Labour Organization's fundamental conventions*, Geneva, 78 p.

« Loi du 21 mars 1884 dite Waldeck-Rousseau relative aux syndicats professionnels », [en ligne], <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000692165>

U.S. Department of State, *Joint Comprehensive Plan of Action*, <https://2009-2017.state.gov/documents/organization/245317.pdf>, 14 juillet 2015, consulté le 20 avril 2025

- Archives :

Solidarité Socialiste avec les Travailleurs en Iran (S.S.T.I), *Echo d'Iran*, de septembre 2006 à mai 2019, <http://www.iran-echo.com/index.html>.

Radio Zamaneh, *Labor Rights Report*, de juin 2018 à juin 2022, <https://en.radiozamaneh.com/labor/>.

Table des matières

Avant propos.....	3
Remerciements.....	4
Résumé.....	6
Sommaire.....	7
Précisions générales sur le mémoire.....	8
Genèse.....	10
Introduction générale.....	12
i. Objet situé et objet théorique.....	12
ii. Positionnement et approche générale.....	14
iii. Méthodologie d'ensemble.....	16
iv. Hypothèses de recherche.....	19
v. Panorama théorique sur l'objet syndical.....	20
K. Marx et F. Engels.....	21
G. Sorel.....	23
P-J. Proudhon.....	23
R. Rocker.....	24
R. Luxemburg.....	24
Lénine.....	25
Trotsky.....	25
vi. Les termes du persan.....	28
vii. L'objet situé dans le champ académique.....	30
Chapitre I : Découpe diachronique.....	35
I. Empirie et méthodologies.....	35
Quelle porte d'entrée empirique ?.....	36
Documentation militante, quels enjeux ?.....	39
Positionnement historiographique.....	40
II. Chronologie.....	42
Sept décennies de monarchie.....	42
République islamique : entre guerre et massacres.....	46
Des mobilisations ancrées dans un contexte législatif néo-libéral.....	49
Vers une ouverture des possibilités organisationnelles ?.....	52
Derniers temps du réformisme.....	57
Massification des mobilisations et conflictualisation de la société.....	64
Chapitre II : Observation située.....	78
I. Cadre légal et organes de contrôle.....	78
Le Code du travail de 1990.....	78
Khāne-ye kārgar, la maison des travailleur.euse.s.....	83
II. Au cœur d'une grève : étude synchronique.....	86
Micro-histoire, une approche à la croisée de deux disciplines.....	87
Grève dans l'aciérie d'Ahvaz, fin 2018.....	90

Mobiles et structures de la mobilisation.....	92
Répertoire d'actions.....	94
Quel(s) adversaire(s), quelle(s) réponse(s) ?.....	97
Quel(s) écho(s) ?.....	99
Chapitre III : Transversalité et résonances des luttes.....	102
I. Mobilisations des travailleur·euse·s et mouvements sociaux.....	102
2009 - Mouvement vert.....	103
2017/2018 - Dey.....	105
2019 - Ābān.....	106
2021 - Les assoiffé·e·s.....	107
2022 - Femme Vie Liberté.....	108
Transversalité en pratique ?.....	110
II. Résonance avec les luttes qui « nous attendent ici ».....	115
Conclusion.....	118
Annexes.....	121
Bibliographie.....	128
Table des matières.....	142

*Pour mes mémés Jeannette et Nicole,
travailleuses,
longtemps invisibilisées des luttes,
parce que bien des fois exclues du salariat.*

*Motrices de la société,
leur courage est de tous les combats,
leur souffle,
de toutes les victoires.*